

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 décembre 1967.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), à la suite de la mission effectuée au Japon, sur les caractéristiques financières de sa croissance économique, à Hong-Kong, au Cambodge et en Thaïlande,*

Par MM. Pierre CAROUS, Michel KISTLER  
et François SCHLEITER,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Jacques Masteau, Roger Lachèvre, Yvon Coudé du Foresto, vice-présidents ; Martial Brousse, Jacques Descours Desacres, Pierre Carous, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, André Colin, Antoine Courrière, Paul Driant, Marcel Fortier, André Fosset, Henri Henneguelle, Roger Houdet, Michel Kistler, Modeste Legouez, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, François Schleiter, Charles Suran, Louis Talamoni, Ludovic Tron.

## SOMMAIRE

	Pages.
<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. — Japon</b> .....	6
A. — Programme du séjour.....	6
B. — Les caractéristiques de la croissance économique.....	10
1. Evolution de l'économie japonaise.....	10
2. Le financement des investissements.....	15
3. La coordination des investissements et de leur financement..	22
4. Le commerce extérieur ; les échanges franco-japonais.....	29
5. Facteurs économiques et sociaux.....	39
6. Quelques visites techniques.....	45
C. — Conclusions .....	49
D. — Annexes .....	53
<b>II. — Hong-Kong</b> .....	74
A. — Programme du séjour.....	74
B. — Conditions générales.....	75
1. Environnement historique, géographique, démographique et humain .....	75
2. Bilan de l'économie.....	80
C. — Les possibilités d'investissement.....	82
D. — Le commerce extérieur ; les relations commerciales entre Hong- Kong et la France.....	83
E. — Annexes .....	88
<b>III. — Cambodge</b> .....	94
A. — Programme de séjour.....	94
B. — Environnement géographique et historique ; les institutions....	96
C. — L'économie et le développement du Cambodge.....	100
D. — Les rapports avec la France.....	103
1. Les échanges commerciaux.....	103
2. L'aide économique et financière de la France.....	105
3. Les entreprises françaises au Cambodge .....	108
4. La coopération technique.....	109
5. L'action culturelle.....	110
E. — Annexes .....	112
<b>IV. — Thaïlande</b> .....	122
A. — Programme de séjour.....	122
B. — Environnement géographique et historique ; les institutions....	123
C. — Situation économique et financière.....	125
D. — Relations économiques et techniques entre la France et la Thaïlande .....	130
E. — Annexes .....	136

## INTRODUCTION

Entrant de plain-pied dans le cercle des grandes puissances, le Japon s'est taillé une place de choix dans le concert des nations, ainsi qu'en fait foi, notamment, son admission à l'O. C. D. E., en avril 1964, qui témoigne de l'aptitude à faire face aux obligations et aux responsabilités des nations économiquement avancées.

La croissance économique prodigieuse observée au cours de ces dernières années, a permis au Japon d'accéder au rang de grande puissance industrielle, après avoir réparé les énormes dommages subis au cours de la dernière guerre mondiale. Ce pays a fourni un effort de développement inégalé par son ampleur, sa rapidité, ses résultats et il est devenu le premier pays producteur en matière de construction navale, de rayonne, d'appareils photographiques, de caméras, de transistors, de machines à coudre ; le second pour la construction automobile, les fibres synthétiques, les postes de télévision ; le troisième pour la production d'acier (derrière les U. S. A. et l'U. R. S. S., dépassant l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et la France) ; il compte dans les tout premiers pour le ciment, les engrais chimiques, l'horlogerie, le papier, les filés de coton, les cotonnades, l'aluminium.

Ces résultats remarquables, qui ont pu être qualifiés de « miracle japonais », ont été atteints grâce au maintien d'un taux de croissance de niveau élevé persistant bien après l'achèvement de la reconstruction consécutive au dernier conflit mondial : alors que, entre les années 1955 à 1962 le taux de croissance était de 2,8 % aux Etats-Unis, de 4 % en France, de 6 % en Allemagne fédérale, il atteignait 10 % au Japon.

En neuf ans (de 1953 à 1962) le produit national brut a plus que doublé et la production industrielle plus que triplé.

Le Japon est ainsi entré dans la communauté des pays hautement industrialisés, communauté à laquelle il était déjà lié par de nombreux courants commerciaux et son commerce extérieur, instrument privilégié de son étonnante expansion économique, a connu un remarquable essor.

Au moment où, dans notre pays, l'expansion ainsi que l'impulsion à donner au commerce extérieur sont en question, il a paru nécessaire à votre Commission des Finances de se documenter sur les caractéristiques financières et économiques de la croissance du Japon, ainsi que sur sa politique en matière de commerce extérieur.

Autorisée par le Sénat, votre Commission des Finances a désigné une délégation chargée de se rendre au Japon, et ensuite de poursuivre sa mission à Hong-Kong, au Cambodge et en Thaïlande, où le commerce extérieur du Japon est particulièrement actif, et où le point des relations économiques de notre pays avec cette partie du monde en rapide évolution devait être fait.

La délégation de la Commission des Finances était ainsi composée :

MM. GUSTAVE ALRIC, Vice-Président de la Commission des Finances, Sénateur de l'Aube, président de la délégation.

PIERRE CAROUS, Sénateur du Nord.

MICHEL KISTLER, Sénateur du Bas-Rhin.

FRANÇOIS SCHLEITER, Sénateur de la Meuse, ancien ministre.

Elle était accompagnée de M. PIERRE VALLOIS, Administrateur des services du Sénat, Secrétaire de la Commission.

A M. GUSTAVE ALRIC, décédé le 17 octobre dernier, nous devons rendre un suprême hommage, pour l'activité qu'il avait déployée tout au long de cette mission. Il avait conduit la délégation sénatoriale avec l'amabilité souriante que nous apprécions chez lui ; sa vaste culture scientifique et économique avait rendu aisés les échanges de vues auxquels nous avons procédé, et accru la qualité des résultats de cette mission qui fut, en très grande partie grâce à lui, couronnée de succès.

Votre délégation se plaît à adresser ses remerciements les plus vifs aux autorités et services de chacun des pays visités, qui ont facilité l'exercice de sa mission et ont permis que celle-ci se déroule dans des conditions particulièrement amicales et chaleureuses. Nos remerciements vont aussi à la direction des entreprises qui, avec beaucoup de bonne grâce, nous ont ouvert leurs portes, rendant ainsi notre voyage intéressant et fructueux. Nous exprimons également notre vive gratitude aux représentants de la France dans

les pays visités, ainsi qu'aux services diplomatiques et commerciaux, qui tant à Paris que sur place, nous ont apporté l'appui le plus précieux et le plus efficace pour l'organisation et l'heureux aboutissement de notre mission.

\*  
\* \*

Cette mission avait été précédée par le déplacement accompli au Japon, il y a plus d'un an, par une délégation de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale, et par une délégation de la Commission des Affaires économiques de notre Assemblée, au mois de septembre 1966. Les remarquables rapports élaborés à la suite de ces missions, consacrés, l'un à l'ensemble de l'économie japonaise, l'autre aux problèmes d'infrastructure, de pêche et de constructions navales seront consultés avec fruit ; ils nous permettront dans le présent rapport, qui retrace l'ensemble de nos observations, de notre documentation et de nos réflexions, de nous limiter, en ce qui concerne le Japon, aux aspects proprement financiers de la croissance économique. Soulignons dès maintenant qu'il s'agit là d'un domaine dont les caractéristiques sont délicates à appréhender, tout spécialement pour un esprit occidental, en raison des difficultés d'analyse qu'il présente, tenant à une approche complètement différente des problèmes en cause.

## I. — JAPON

### A. — Programme du séjour.

*Mercredi 15 mars 1967.*

13 h 20. — Départ de Paris-Orly. — La délégation est saluée à son départ pour Tokyo par MM. Matsunaga, Premier secrétaire, et Otake, Attaché financier de l'Ambassade du Japon, ainsi que par M. le Directeur des relations extérieures pour la France de la Compagnie Japan Air Lines.

*Jeudi 16 mars.*

19 h 05. — Après un parcours aérien par la route polaire, la délégation est accueillie à l'aéroport international de Tokyo par MM. André Brunet, Premier secrétaire de l'Ambassade de France, Jean Monnin, Secrétaire de la mission commerciale, et Pierre Guillery, chargé des relations publiques d'Air France, en Extrême-Orient.

*Vendredi 17 mars.*

9 h 30. — Accompagnée par M. Lombard, Conseiller commercial près l'Ambassade de France, la délégation se rend chez M. de Guiringaud, Ambassadeur de France, avec lequel elle a un entretien préparatoire à son séjour.

10 h 20. — Visite protocolaire au Ministère des Affaires étrangères où la délégation est accueillie par M. Tanaka, Vice-Ministre parlementaire des Affaires étrangères.

11 heures. — La délégation se rend à la Chambre des Conseillers, où avant d'être reçue par M. Yuzo Shigemune, Président de la Chambre des Conseillers et par des membres du Groupe d'amitié Japon-France, elle assiste à une séance publique.

15 heures. — Accompagnée de M. Padovani, Conseiller commercial adjoint, la délégation se rend à l'Agence du plan où elle a des entretiens avec M. Hayashi, Directeur de l'Institut de conjoncture.

Dans la soirée, la délégation participe à un dîner offert par M. Shigemune, Président de la Chambre des Conseillers.

*Samedi 18 mars.*

La délégation poursuit des entretiens avec les membres de la Maison et de la Société franco-japonaises, puis assiste à un déjeuner offert par MM. Taizo Ishizaka et Furukaki, respectivement Président et Vice-Président du Conseil d'administration de la Maison et de la Société franco-japonaises.

Dans l'après-midi, départ pour Hakone.

*Dimanche 19 mars.*

Séjour à Hakone et retour à Tokyo par Kamakura.

*Lundi 20 mars.*

10 heures. — Entretiens aux Services économiques de l'Ambassade avec M. Lombard, Conseiller commercial près l'Ambassade de France.

12 h 45. — Déjeuner offert par M. Lombard, Conseiller commercial près l'Ambassade de France.

14 h 30. — Entretiens avec M. le Directeur des Impôts et M. le Directeur des Banques au Ministère des Finances.

Visite de la Maison franco-japonaise.

20 heures. — Dîner offert par M. et Mme Robert, Directeur français à la Maison franco-japonaise.

*Mardi 21 mars.*

Fête nationale de l'Equinoxe du printemps (jour férié).

Visite de la ville de Tokyo.

*Mercredi 22 mars.*

Entretiens au Ministère du Commerce et de l'Industrie (M. I. T. I.) (International Trade Bureau, Trade and Development Bureau), avec MM. Yamazaki, Directeur du Bureau international du commerce, et Masuda, Chef de la première section du Marché international d'outre-mer.

14 h 30. — Entretiens avec MM. Shoji Hattori, Président de la Compagnie d'horlogerie Seiko-Sha, et ses collaborateurs.

16 heures. — Visite des chantiers de construction du lycée franco-japonais de Tokyo.

*Jeudi 23 mars.*

10 heures. — Accueil au Keidanren (Fédération des organisations économiques) suivi d'entretiens avec M. le Président Taizo Ishizaka et MM. Masao Anzai, Teizo Honkoshi, Rikuzo Koto, Tokizo Okuhara, membres du Bureau du Keidanren.

15 heures. — Visite d'une grande société japonaise de commerce : Mitsui-Bussan, et entretiens sur les techniques de l'exportation avec MM. Mizukam, Président, et Fukushima, Directeur.

20 heures. — Dîner offert à sa résidence par M. de Guiringaud, Ambassadeur de France.

*Vendredi 24 mars.*

10 heures. — Visite à la banque du Japon et entretiens avec M. Mayekawa, Directeur, sur le département étranger, le service du contrôle et du crédit.

11 h 30. — Conférence de presse.

15 h 40. — Départ par avion pour Hiroshima.

17 h 55. — Arrivée à Hiroshima. La délégation assiste à la remise des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur par M. de Guiringaud, Ambassadeur de France, à M. Shinzo Hamai, Maire d'Hiroshima.

*Samedi 25 mars.*

Visite de la Société de construction automobile Toyo-Kogyo et entretiens avec le Conseil d'administration.

12 heures. — Visite de l'Hiroshima Red Cross Hospital and Atomic Bomb Hospital. La délégation s'entretient avec plusieurs victimes du bombardement de 1945 et elle effectue une donation entre les mains de M. le Directeur de l'hôpital.

14 heures. — Visite du chantier naval de Kure et entretiens avec MM. Kanauchi et Keiji Shimamura, Directeurs.

20 h 15. — Départ par avion pour Osaka.

*Dimanche 26 mars.*

Visite de la ville de Kyoto.

*Lundi 27 mars.*

Matin. — Visite de la ville de Nara.

Après-midi. — Départ pour Tokyo par le train super-express Hikari.

*Mardi 28 mars.*

10 h 30. — Départ pour Hong-Kong.

**B. — Les caractéristiques de la croissance économique.**

**1. ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE JAPONAISE**

Le tableau suivant est particulièrement révélateur de la croissance économique japonaise au cours des dernières décennies (base 100 en 1947).

	1938	1947	1951	1965
Produit national brut.....	173,8	100,0	144,4	480,9
Produit national brut par habitant .....	192,5	100,0	133,5	382,3
Exportations de biens et services.	2.500,0	100,0	1.100,0	6.150,0
Consommation privée.....	154,1	100,0	148,6	438,9
Consommation publique.....	687,5	100,0	250,0	757,5
Investissements bruts en capital fixe .....	113,9	100,0	86,1	570,6
Production agricole.....	135,3	100,0	132,5	200,8
Production industrielle.....	345,1	100,0	277,9	1.540,7

La performance du Japon, qui s'est hissé dans les premiers rangs sur la scène internationale, est d'autant plus remarquable que ce pays s'est ouvert au monde depuis cent ans seulement : il était auparavant volontairement isolé, essentiellement soucieux de préserver ses traditions ancestrales et d'écarter les influences étrangères. Figé jusqu'alors dans un régime politique hérité du féodalisme,

il a accompli en 1868 une véritable révolution économique qui, en quelques décennies lui a permis, grâce à une ouverture sur le monde extérieur et sous l'influence de la politique des grandes puissances, de se muer en nation moderne, l'Empereur Meiji, poussé par la jeune génération, déclarant alors : « On recherchera partout tout ce qui peut s'apprendre ».

Le Japon s'est depuis acheminé vers la modernisation et, tantôt se cotoyant, tantôt se substituant les unes aux autres, les traditions nationalistes, l'idéologie impériale, l'individualisme du type européen, la démocratie américaine et le socialisme s'interpénètrent.

Dès 1868, l'Etat avait exercé sa tutelle sur l'économie japonaise : la grande entreprise est née sous sa protection, et souvent à son initiative. La croissance de l'économie japonaise, de 4 % pendant la période 1878-1942, fut provoquée par une politique d'industrialisation, l'Etat créant ou finançant lui-même des entreprises, cédées par la suite à des groupes particuliers. Telle est l'origine de la puissance économique bien connue des trusts, ou « Zaibatsus ».

\*  
\* \*

Une étude de la situation économique au cours des dernières années permettra de situer les principaux problèmes qui se posent quant au financement des investissements.

En 1945, à l'issue du conflit mondial, l'économie japonaise se trouve dans une situation catastrophique. Le redressement est cependant rapide : en 1952, l'indice de la production industrielle dépasse de 18 % le niveau d'avant-guerre, et le niveau de vie de la population redevient équivalent à celui de 1934 ; actuellement, le Japon, avec un taux d'expansion de l'ordre de 10 % se classe au cinquième rang mondial pour la production industrielle. C'est en 1956 que l'économie est entrée dans une phase d'essor remarquable. L'impératif japonais consistait dans une politique d'expansion du commerce extérieur, indispensable à l'économie. Cette stimulation des industries d'exportation a contri-

bué à élever le niveau de la consommation nationale par l'accroissement des emplois et des revenus, consolidant ainsi les bases du marché intérieur. L'augmentation de la production, favorisée par l'introduction de techniques étrangères et l'octroi par le Gouvernement d'avantages fiscaux en faveur de la modernisation des équipements a provoqué un accroissement de la demande de biens de consommation, soutenu par l'élargissement du marché intérieur. La période récente est caractérisée par de profondes mutations dans la structure de l'économie japonaise consécutive à l'introduction de techniques industrielles très perfectionnées et à l'amélioration de l'équipement. La croissance économique avait cependant atteint un plafond depuis 1962 et en 1965 le produit national brut s'est élevé à 31.100 milliards de yens (84,6 milliards de dollars) plaçant le Japon au cinquième rang mondial après les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest et la France.

Les besoins en main-d'œuvre ont connu récemment une crise aiguë : les offres d'emploi, pour les jeunes ouvriers et les nouveaux diplômés notamment ont dépassé le nombre des demandes d'emploi ; les salaires de début se sont élevés, et l'écart de salaires entre grandes entreprises et entreprises plus modestes s'est amenuisé. La croissance économique rapide a exercé une influence importante sur la structure de la main-d'œuvre : au cours des deux années 1963 et 1964, la population rurale a diminué de 840.000 personnes, qui ont trouvé à s'employer dans les secteurs secondaire et tertiaire. Les prix à la consommation se sont élevés, l'indice des prix enregistrant une hausse de 7,6 % en 1963, de 3,8 % en 1964 et de 7,6 % en 1965.

L'économie japonaise passe donc par des périodes d'ajustement : une récession alarmante très nette s'était manifestée en 1964 : les investissements en biens d'équipement ayant été effectués trop rapidement, il en était résulté un gonflement de la capacité de production, déséquilibrée par rapport à la demande ; ces investissements ayant été réalisés non seulement par autofinancement, mais surtout grâce à de très importants crédits bancaires, les bénéfices des entreprises se sont détériorés.

En juillet 1965, le Gouvernement a décidé de stimuler l'activité économique par des mesures fiscales appropriées, et la réorientation de la politique budgétaire a fait sortir l'économie de la récession ; le budget pour 1966 s'est présenté en déficit pour la première fois

depuis la fin de la guerre : le dogme de l'équilibre budgétaire avait jusqu'alors prévalu. Les dispositions anti-dépressionnistes ont été efficaces et à partir de 1966 la situation a de nouveau évolué favorablement. Les entreprises japonaises déploient de grands efforts pour se rendre compétitives sur le marché international, compte tenu du mouvement mondial de libération des échanges.

Après le ralentissement observé en 1964 et 1965, l'année 1966 a été une année de reprise, et l'année 1967 constitue probablement une année d'expansion. L'économie japonaise poursuit ainsi sa marche en avant : la demande a été ranimée par l'essor des exportations et l'accroissement des dépenses publiques réalisées depuis l'automne 1965 ; la remontée de l'investissement et de la consommation privés ont, en conséquence, conduit les pouvoirs publics à observer pour l'instant une politique financière de neutralité.

L'indice de la production industrielle s'est élevé de 11,7 % en 1966, les années budgétaires 1966 et 1967 (1<sup>er</sup> avril - 31 mars) étant marquées par un taux d'accroissement dépassant 15 %. La production de biens d'équipement est particulièrement importante, afin de pouvoir répondre à la demande croissante des investisseurs (la sidérurgie et l'industrie automobile étant à la pointe du mouvement) ; cependant la Banque du Japon et l'Agence du Plan, soucieuses de prévenir tout excès, multiplient les mises en garde contre une croissance trop vive.

Ce bref aperçu de l'évolution récente de l'économie japonaise conduit à approfondir plus particulièrement les points qui ont fait l'objet de nos observations et de notre documentation, consacrées au mécanisme de financement des investissements, aux moyens d'intervention gouvernementale, au commerce extérieur japonais, ainsi qu'aux structures de l'économie japonaise.

Pour situer les développements qui vont suivre, et fournir les éléments de comparaison nécessaires, le tableau ci-après retrace les statistiques de la puissance économique de la France et du Japon.

**Puissance économique comparée de la France et du Japon.**

	FRANCE	JAPON
Superficie totale, en milliers de kilomètres carrés .....	551,2	369,7
Superficie agricole, en milliers de kilomètres carrés.....	342,3 (62,1 %)	69,9 (18,9 %)
Superficie cultivée, en milliers de kilomètres carrés.....	207,7 (55,1 %)	60,4 (16,3 %)
Population totale, en milliers d'habitants (1965).	48.992	98.030
Densité au kilomètre carré.....	89	265
Taux d'accroissement naturel (pourcentage annuel 1955-1965).....	+ 1,6 %	+ 1 %
Immigration nette ou émigration nette, en milliers de personnes (moyenne annuelle 1960-1965).....	+ 366	— 15
Emploi total, main-d'œuvre civile occupée, en milliers de personnes (1965).....	19.419	47.480
Agriculture, sylviculture et pêche (en pourcentage) .....	18,2 %	25,5 %
Industrie (en pourcentage).....	40,7 %	32,2 %
Autres .....	41,1 %	42,3 %
Produit national brut aux prix du marché (1965) en millions de dollars, aux prix et taux de change courants.....	94.150	83.560
Formation brute de capital fixe (1965) en pourcentage du produit national brut aux prix courants .....	21,7 %	32,1 %
Dépenses de consommation privée (1965) :		
En pourcentage du produit national brut aux prix courants.....	63,8 %	55,5 %
En dollars par habitant aux prix et taux de change courants.....	1.230	470
Dépenses et recettes courantes de l'Etat en pourcentage du produit national brut (1965) :		
Dépenses courantes.....	34,6 %	14,8 %
Recettes courantes.....	39 %	21,8 %

	FRANCE	JAPON
Réserves officielles d'or et de devises étrangères au 31 janvier 1967 (en millions de dollars) .....	5.740	2.052
Dont réserves d'or.....	4.788 (83 %)	329 (16 %)
Taux d'escompte officiel au 15 février 1967 et date du dernier changement.....	3,50 % (9 avril 1965)	5,48 % (25 juin 1965)
Importation (1966) :		
Totales (C. I. F.) en millions de dollars..	10.091 (1) 11.872	9.521
En provenance du Japon ou de la France, en millions de dollars.....	77,96	63,95
Exportations (1966) :		
Totales (F. O. B.) en millions de dollars.	9.363 (1) 10.893	9.776
Vers le Japon ou la France, en millions de dollars.....	57,46	70,18
Sidérurgie : production d'acier brut en millions de tonnes (1966).....	19.593	47.769
Construction navale : tonnage des navires en constructions en 1966 (tonnes).....	526.648	3.677.683
Industrie automobile : production de véhicules automobiles (unités) (1966).....	2.021.690	2.286.585
Dont voitures de tourisme.....	1.785.906	877.756
Nombre pour 1.000 habitants (1965).....	197	22

(1) Lignes supérieures : zone franc exclue ; lignes inférieures : totales.

## 2. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

La caractéristique essentielle de l'expansion japonaise réside dans le niveau extrêmement élevé de l'investissement, la proportion Formation brute de capital/P. N. B. ayant évolué de 15 % en 1950 à 42 % en 1961 (alors qu'en France cette proportion est de moins de 20 %).

Cependant, au cours des entretiens poursuivis avec les autorités compétentes, il nous a été précisé à plusieurs reprises que le temps de l'expansion à tout prix était terminé et que le Japon entrait maintenant dans l'ère de la spécialisation ; on nous a confirmé

que si l'investissement bien orienté pouvait constituer un excellent facteur de croissance, le surinvestissement présentait de graves dangers.

En tout état de cause, les investissements japonais ont représenté en moyenne 32 % du produit national brut au cours de la période 1959-1963, alors qu'au cours de cette même période, la moyenne atteinte par les autres pays de l'O. C. D. E. était de 19 %.

Au cours des dix dernières années, les investissements des entreprises privées ont représenté 16 % du produit national brut. Ces investissements n'ont été financés par les ressources propres des entreprises qu'à raison de 40 %, le solde étant obtenu essentiellement à raison d'emprunts (emprunts bancaires et obligations) pour 50 %, et par des émissions de valeurs mobilières pour 10 %.

Cette part très faible de l'autofinancement constitue une particularité caractéristique des investissements japonais (cet autofinancement est, dans les pays occidentaux industrialisés, de près de 65 %, alors que les emprunts bancaires ou les obligations comptent seulement pour 25 à 30 % ; les émissions d'actions, elles, y sont d'un ordre de grandeur analogue à ce qu'elles sont au Japon, évoluant selon les pays de 6 à 12 %).

La part minime de l'autofinancement semble avoir diverses causes, au nombre desquelles on peut compter :

- la volonté des sociétés de majorer le bénéfice net pour rendre plus attrayantes les émissions d'actions ;
- les caractéristiques de la fiscalité, qui applique essentiellement un système d'amortissement linéaire ;
- la prédominance de l'industrie lourde dont, traditionnellement, les délais d'amortissement sont élevés.

La structure financière des entreprises japonaises accuse donc des différences profondes avec celles des entreprises des autres principaux pays industriels.

Les dettes à moins d'un an représentent plus de 50 % du passif au Japon (contre 20 à 33 % dans les autres principaux pays industriels), les réserves ne représentent que 7 % (contre 18 à 38 %).

L'importance de l'endettement à court terme et la faiblesse des fonds propres ont pour corollaire une grande dépendance des entreprises à l'égard des institutions financières ; il s'agit là d'une situation qui ne peut être considérée comme complètement satisfaisante,

aux yeux même des autorités bancaires japonaises qui nous ont fait part de leurs appréhensions au cours des entretiens que nous avons poursuivis avec elles : si les avances consenties par la Banque du Japon à des banques commerciales permettent à ces dernières de fournir à l'industrie des capitaux pour l'achat d'installations et d'équipement, le niveau élevé des taux d'intérêt pratiqués au Japon, par rapport aux pays occidentaux, rend cette pratique aléatoire lorsque survient une période de récession.

L'importance des besoins de financement des entreprises japonaises implique donc que les institutions financières jouent un rôle éminent, facilité par l'abondance de l'épargne individuelle. Le transfert des excédents d'épargne a été favorisé par l'organisation d'un réseau de collecte complexe de l'épargne disponible. Pour effectuer cette collecte, les institutions financières s'appuient sur les habitudes traditionnelles du peuple japonais. C'est, en effet, celui qui épargne le plus au monde, de 17 à 18 % des revenus, selon les banquiers nippons (les Français, pour leur part, épargnent 12 % de leur revenu) ; l'importance de ce pourcentage s'explique par le fait qu'il n'existe guère pour les salariés de système de retraite, il faut donc épargner pour les vieux jours ; de plus, au moment de la cessation de la vie active, l'entreprise verse un capital qui fera l'objet d'un placement ; en outre, l'entreprise épargne pour le salarié, au cours de sa vie professionnelle, et lui verse deux fois par an (en juillet et en décembre), un salaire différé sous forme de « boni », qui se trouvera très souvent placé dans l'entreprise elle-même ; cette disposition du Japonais favorable à l'épargne est notamment la résultante d'une situation historique : le Japon passant rapidement de la vie paysanne à la vie industrielle, la population rurale qui vient s'installer à la ville y apporte son état d'esprit paysan (l'esprit du bas de laine qui existait en France jusqu'au dernier conflit). De plus, le Japonais mène un genre de vie extrêmement frugal.

La proportion élevée de l'épargne par rapport au revenu s'explique aussi par le niveau relativement modéré de la fiscalité directe ; le revenu personnel par tête est, au Japon, inférieur à ce qu'il est dans les autres grandes puissances industrielles (mais, à revenu égal, le contribuable japonais subit une imposition plus lourde).

Cependant, il y a lieu de noter que cette traditionnelle propension à l'épargne semble avoir maintenant tendance à diminuer, sous l'influence de divers facteurs tels que la mise en place d'un régime

de sécurité sociale, la diffusion des biens de consommation, la hausse des prix de détail, ainsi que la baisse des rendements boursiers, de nature à contrecarrer dans l'esprit du public la croyance dans les vertus de l'épargne.

Jusqu'alors, cependant, les besoins de financement des entreprises ont pu être satisfaits, notamment par l'organisation d'un réseau de collecte de l'épargne des particuliers.

Le Japon dispose d'institutions financières très diversifiées : banques, institutions de crédit mutuel, institutions de crédit coopératif, compagnies d'assurance et institutions publiques.

*Le secteur bancaire comprend :*

— les banques commerciales qui emploient en prêts aux entreprises privées l'épargne collectée sous forme de dépôts à terme (13 « City Banks », principales banques commerciales, 65 « Local Banks », qui apportent leur concours aux City Banks), et 14 banques étrangères (l'une d'entre elles étant française : la Banque de l'Indochine). Les City Banks sont étroitement liées, au sein de groupes financiers, aux entreprises industrielles ; l'importance des concours qu'elles leur apportent les conduit à un endettement permanent envers les autres institutions financières, et notamment la Banque du Japon ;

— les trusts banks, qui sont caractérisées par leur appartenance à un groupe industriel et collectent l'épargne à long terme des principales entreprises industrielles et de leurs dirigeants ;

— les banques de crédit à long terme, qui à l'aide des ressources à moyen terme qu'elles se procurent (de un à cinq ans) consentent des prêts à long terme dont le montant atteint 80 % de leur actif total.

*Les autres institutions financières comprennent :*

— des organismes de crédit mutuel qui interviennent au profit de petites entreprises ;

— des organismes de crédit coopératif ;

— des institutions privées, comme les compagnies d'assurance qui, du fait des insuffisances du régime de sécurité sociale, jouent un rôle important de collecte de l'épargne, des réseaux secondaires qui pratiquent des taux usuraires ;

— enfin, *des institutions financières publiques* qui collectent les dépôts d'épargne postale, les dépôts d'assurances sociales, les fonds de pension ou les fonds d'assurance-vie.

Chaque catégorie d'institutions financières dispose, pour la collecte de l'épargne, d'une gamme de placements, avec taux d'intérêt et régimes fiscaux différents qui en diversifient l'attrait.

La redistribution de l'épargne est effectuée soit par les organismes collecteurs, soit par des institutions spécialisées telles que la Japan Development Bank, pour la fourniture de crédits d'équipement aux secteurs de base, l'Export-Import Bank du Japon, pour la promotion des exportations, et des organismes particuliers pour la modernisation des petites et moyennes entreprises.

Cependant, les ressources de l'épargne n'étant pas d'un montant suffisant pour faire face aux besoins de financement des entreprises, des ressources additionnelles sont procurées par le budget de l'Etat, sous forme de concours apportés par le Trésor public et par la Banque du Japon.

Les fonds ainsi collectés pour le financement des investissements sont employés sous forme de prêts ou de souscription de titres. La durée des prêts consentis est réduite : le pourcentage des prêts excédant dix ans est inférieur à 15 %.

Les taux d'intérêt pratiqués sont relativement élevés comme conséquence des taux de rémunération consentis aux banques ; quant aux concours apportés sous forme de souscription de titres, le marché japonais des valeurs mobilières est caractérisé par le rôle primordial qu'y jouent les institutions financières, qui détiennent la moitié des titres en circulation.

\*  
\* \*

Le concours apporté aux entreprises par les institutions financières est facilité par la multiplicité des liens entre organismes bancaires et établissements industriels, notamment dans l'industrie lourde et la chimie : dans ces secteurs, les financements bancaires atteignent 40 % ; la structure des groupes industriels a favorisé cette contribution prioritaire en faveur des secteurs moteurs de

l'économie japonaise. L'interdépendance des milieux financiers et industriels, la politique de crédit de la Banque du Japon et la tutelle gouvernementale sur les financements à long terme jouent un rôle primordial. En outre, la souplesse donnée aux notions de terme et de taux a permis aux institutions financières japonaises de constituer un élément efficace de la croissance de l'économie.

\*  
\* \*

Quant au marché financier proprement dit, où se rencontrent pour le long terme les désirs de placement des épargnants et les besoins de financement des entreprises, il se limite au marché des actions, les obligations étant détenues dans leur quasi-totalité par les institutions financières. Le marché financier joue cependant dans le financement des investissements un rôle qui est loin d'être négligeable, puisqu'il est, comme nous l'avons indiqué précédemment, de l'ordre de 10 % dans l'ensemble des ressources des entreprises. Il est animé par :

— des Securities Companies qui, grâce à un réseau très dense de démarchage, ont étendu à l'ensemble de la population les opérations sur les titres ; elles jouent un rôle efficace dans les placements à long terme des ménages ;

— des Securities Exchanges, qui assurent le fonctionnement des bourses des valeurs.

La répartition des actions a été considérablement modifiée après la deuxième guerre mondiale, en application des lois de décartellisation : sous la pression des autorités américaines d'occupation, une redistribution très large a été effectuée, soit parmi les employés des sociétés soit parmi la population des localités où sont implantées les entreprises, et plus généralement dans le public. Pour les sociétés capitalisées à plus de cinquante millions de yens (soit 90 % des sociétés), près de 50 % des actions sont détenues par des individus ; on estime qu'un ménage japonais sur cinq possède des actions. Les actions des principales sociétés sont très largement diffusées ; cependant, en fait, les gros porteurs détiennent toujours le contrôle des entreprises : les détenteurs de 5.000 actions qui ne constituent que 6 % de l'ensemble des porteurs, possèdent 73 % du montant des actions.

Mais les sources de financement ne sont pas uniquement japonaises et les apports étrangers sont loin d'être négligeables. Il est notable cependant que les investisseurs étrangers ne possèdent qu'une très faible part des actions des entreprises japonaises, leur participation étant d'ailleurs localisée à un petit nombre de secteurs industriels, notamment ceux dans lesquels des accords technologiques ont été conclus. Les apports étrangers ont été essentiellement constitués jusqu'en 1952 par la contrevaletur de l'aide américaine, et depuis, par le produit des emprunts gouvernementaux à l'étranger. Il apparaît en outre que les banques japonaises, dont les engagements sont tels qu'elles ont besoin d'un apport extérieur, ont fait appel aux banques américaines, qui ont investi massivement, et continuent leurs opérations de prêts, sans lesquels un certain nombre d'entreprises japonaises se trouveraient vraisemblablement en difficulté. Une défaillance du concours américain mettrait l'économie japonaise en posture délicate, et les mesures prises aux Etats-Unis depuis juillet 1963 pour endiguer les prêts bancaires à l'étranger n'ont pas été sans répercussion au Japon.

Les autorités japonaises cherchent à éviter une dépendance économique à l'égard de l'étranger en limitant l'importance relative des concours bancaires extérieurs à long terme. Leur attitude semble dictée par la crainte de voir certaines industries encore fragiles dominées par des intérêts étrangers.

\*  
\* \*

La puissance et la complexité qui caractérisent la collecte des fonds destinés aux investissements conduisent à examiner la manière selon laquelle cette masse d'épargne s'insère dans la vie économique du pays. Le secteur bancaire relève, comme les autres activités économiques japonaises, de la libre initiative du secteur privé. Cependant, étant donné l'influence prédominante de ce secteur bancaire sur toutes les phases de l'activité économique, les pouvoirs publics en contrôlent la conduite.

### 3. LA COORDINATION DES INVESTISSEMENTS ET DE LEUR FINANCEMENT

Les mécanismes de financement employés au Japon pour les investissements apparaissent particulièrement adaptés aux nécessités d'une politique de croissance. Leur coordination repose sur le comportement caractéristique des dirigeants japonais, qui possèdent un sens profond de la discipline, ainsi qu'une grande volonté de concourir à l'intérêt général. Le flux d'investissements est orienté de façon sélective après la définition d'une hiérarchie des urgences ; la coordination s'opère au sein des groupes privés, industriels ou financiers, soit spontanément, soit à la suite du contrôle exercé par le Gouvernement sur les financements à long terme, et de son action sur la politique du crédit ; la souplesse de cette politique, sa rapidité qui s'est manifestée lorsqu'ont été maîtrisées les crises de surinvestissement et de déficits extérieurs jouent un rôle éminent dans la réalisation des investissements.

Le maniement du crédit est un des claviers principalement usités pour influencer sur l'investissement et l'économie, ainsi qu'on nous l'a rappelé au cours de notre visite à la Banque du Japon : les banques japonaises utilisent plus de crédits qu'elles n'en ont reçus ; les milieux bancaires dirigeants ont conscience du fait que ce procédé ne relève pas d'une bonne technique financière et peut présenter des dangers si l'expansion connaît un coup d'arrêt.

L'économie japonaise est jugée trop dynamique et aurait besoin d'être freinée, spécialement si l'on considère les secteurs des prix, des salaires et de la balance des paiements : les risques d'envol de l'économie japonaise sont dus à une conception trop optimiste de l'expansion.

L'Agence du Plan joue actuellement un rôle modérateur de l'économie. Jusqu'à ces dernières années, on pensait au Japon que l'investissement donnait la force concurrentielle dans la compétition internationale. Maintenant que s'ouvrent les frontières, on conçoit que les entreprises ne peuvent triompher, et même survivre, que si elles sont armées pour la compétition ; il s'ensuit une prise de conscience de la nécessaire sélectivité des investissements et de leur spécialisation.

Quel est le sens du Plan dans l'économie japonaise ? Le Japon est-il, comme il l'affirme, le pays le plus libéral du monde ?

Converti après la dernière guerre à la planification, le Gouvernement japonais a mis au point et engagé plusieurs plans de développement, abandonnés en cours de route, en raison des divergences entre les objectifs et les réalisations ; ces divergences trouvaient leur source notamment dans l'insuffisance des matériaux statistiques.

Le Gouvernement a, depuis la guerre, regroupé dans un cadre pluriannuel douze plans de développement qui, tous, ont sous-estimé les possibilités de croissance de l'économie japonaise : les taux prévus se sont révélés inférieurs à la réalité. Alors que le taux annuel moyen de progression du produit national brut en termes réels a toujours été de l'ordre de 10 %, les taux retenus par les différents plans évoluaient entre 5 et 6,5 % ; les plans n'ont donc pas joué un rôle précis dans l'orientation des investissements, mais l'association des entreprises privées à leur élaboration a certainement contribué à l'attitude expansionniste de ces entreprises.

Le plan actuel se contente de donner à l'économie un objectif simple, le doublement du revenu national entre 1960 et 1970, soit un taux annuel de croissance de 7,2 % par an.

Il apparaît que le taux optimum de la croissance serait de 7 à 8 %, ce taux élevé s'expliquant par le caractère de l'économie japonaise : la concurrence et l'audace des industriels japonais amènent un suréquipement ; ce suréquipement entraîne le surendettement, qui exige une surproduction, afin d'être en mesure de faire face aux échéances ; cette surproduction implique à son tour le suréquipement. C'est le pays de la course en avant ; mais les esprits commencent à percevoir le danger que peut présenter cette course.

Le programme d'action du plan porte sur cinq points principaux : développement des investissements publics, développement du programme éducatif, aide à la recherche scientifique, renforcement du système de sécurité sociale et mise en œuvre d'une politique budgétaire favorisant l'autofinancement des entreprises privées.

Mais le développement trop rapide des investissements privés et la progression importante du produit national brut, ainsi que les difficultés rencontrées dans la réalisation d'un équilibre, tant intérieur qu'extérieur, ont conduit à l'adoption d'un plan intérimaire.

En 1961, une politique de contraction fut décidée, le taux de croissance prévu par le plan étant ramené à 7 %, ceci afin de contrecarrer les tensions inflationnistes.

Le plan, indicatif, se divise en deux parties, concernant l'une le secteur public, et l'autre le secteur privé. Ne revêtant pas la forme d'une loi, il est élaboré par deux organismes : le Conseil économique et l'Economic Planning Agency. A l'origine, le projet est étudié par les fonctionnaires de l'Economic Planning Agency, en collaboration avec les ministères intéressés, puis transmis au Conseil économique, lequel est composé de 500 membres représentant les milieux économiques et sociaux (groupes financiers, professeurs, personnalités issues des milieux ruraux, consommateurs).

Le projet est présenté au Premier Ministre pour être adopté par le Conseil des Ministres, l'Economic Planning Agency étant ensuite chargée de la mise en œuvre.

Voici parmi les documents mis en œuvre des tableaux concernant la composition du produit national brut :

— le premier, concernant l'estimation des changements de structure de la demande avec l'indication du taux annuel moyen de croissance :

(Prix 1960.)

	1963	1968	TAUX annuel moyen de croissance 1963-1968.	TAUX annuel moyen de croissance 1953-1963.
	(En milliards de yens) (1).		(En pourcentage.)	
Produit national brut.....	19.767	29.210	8,1	9,9
Dépenses de consommation privées .....	9.767	13.900	7,3	7,2
Dépenses publiques courantes (achat de biens et de services).	1.794	2.650	8,1	7,6
Formation du capital public.....	2.499	3.800	8,7	14,5
Investissements privés dans les usines et l'équipement.....	4.100	6.590	9,9	19,8
Construction de logements privés.	539	1.100	15,4	12,1
Changements d'inventaires des entreprises .....	1.429	970	>	>
Exportations nettes.....	— 360	200	>	>

(1) Le cours du yen est de 0,0137 F.

— le second, donnant la composition du produit national brut en pourcentage :

(En prix courants.)

	1953	1960	1963	1968
Produit national brut.....	100	100	100	100
Dépenses de consommation privées .....	61,4	52,4	52,5	50,7
Dépenses publiques courantes (achats de biens et de services).	10,9	9,2	9,7	9,6
Formation du capital public.....	9,1	9,1	11,2	11,5
Investissements privés dans les usines et l'équipement.....	11,3	20,9	18,5	19,9
Construction de logements privés.	1,8	2,3	3,3	5,6
Changements d'inventaires des entreprises .....	5,7	5,9	6,4	2,6
Exportations et revenus en provenance de l'étranger.....	12,9	12,4	10,8	11,2
A déduire :				
Importations et revenus payés à l'étranger .....	13,1	12,3	12,4	11,2

L'Agence du Plan, le Ministère des Finances et le M. I. T. I. (Ministry of International Trade and Industry) forment un triumvirat appelé à prendre les mesures que requiert la situation.

Cependant, *les finances publiques* jouent actuellement un rôle modéré en matière économique : jusqu'alors, les autorités japonaises étaient très attachées au principe de l'équilibre des finances publiques, les budgets présentés en période d'expansion étaient même en excédent. La haute croissance permettait un gonflement régulier des recettes.

Le tableau ci-après retrace les recettes et dépenses de l'Etat effectuées en 1963 et prévues pour 1968.

**Recettes et dépenses de l'Etat.**

(En milliards de yens et en prix courants.)

	1963	1968
Recettes ordinaires de l'Etat.....	4.835	8.660
Recettes fiscales et non fiscales.....	4.021	6.700
Bénéfices des entreprises d'Etat et des entreprises publiques (à l'exclusion des intérêts payés par l'Etat).....	126	300
Cotisations de Sécurité sociale.....	688	1.660
Dépenses ordinaires de l'Etat.....	3.166	5.760
Achats courants de biens et de services par l'Etat.....	2.176	3.600
Paiements de transfert.....	961	2.110
Paiements nets à l'étranger.....	29	50
Excédent des recettes sur les dépenses de l'Etat .....	1.668	2.900
Formation de capital.....	2.530	4.300

L'impératif de l'équilibre budgétaire cède devant une utilisation plus hardie de la dépense publique pour entraîner l'économie. Un nouvel emploi des finances publiques est nécessaire et la masse budgétaire a été modulée : l'accent est mis désormais sur les dépenses de modernisation et d'équipement de caractère économique et social, qui avaient été quelque peu négligées jusqu'alors, telles que le logement, les adductions d'eau et l'assainissement. 1966 a été une année de reconversion de la politique financière. Pour surmonter la récession et orienter l'économie vers une croissance stable, un budget élevé a été adopté comprenant un grand programme de travaux publics accompagné d'une réduction sensible de la fiscalité. Et, pour financer le déficit qui en résulte — situation nouvelle — des emprunts ont été émis.

Le tableau suivant indique le chiffre des investissements de l'Etat pendant la période du Plan :

	INVESTISSEMENTS planifiés de 1964 à 1968 (années budgétaires) (prix 1963).	INVESTISSEMENTS effectués de 1959 à 1963 (années budgétaires) (prix en vigueur pendant chacune de ces années).
	(En milliards de yens.)	
<i>1. — Investissements de l'Administration.</i>		
Réseau routier.....	4.100	1.620
Ports .....	550	236
Logement .....	1.120	429
Hygiène publique.....	830	261
Bien-être .....	370	182
Education .....	950	605
Défense contre l'érosion et les inondations....	900	482
Agriculture, etc. ....	1.020	497
Fonds de compensation.....	200	»
Autres investissements de l'Administration...	2.860	2.019
<b>Total .....</b>	<b>12.900</b>	<b>6.331</b>
<i>2. — Investissements des entreprises d'Etat.</i>		
Chemins de fer de l'Etat, etc.....	1.820	969
Télécommunications .....	1.730	896
Autres investissements dans les entreprises d'Etat .....	1.350	850
<b>Total .....</b>	<b>4.900</b>	<b>2.715</b>
<b>Total général.....</b>	<b>17.800</b>	<b>9.046</b>

Voir note page suivante.

Note : Les chiffres des investissements effectués sont fournis par le Ministère des Finances.

Remarques :

1. — *Investissements de l'administration.*

Il s'agit d'investissements dans des services d'utilité publique, à l'exclusion des investissements privés et de ceux des entreprises d'Etat. Ils sont financés par le budget général et les budgets spéciaux (autres que ceux des entreprises publiques) de l'Etat et des collectivités locales, ainsi que par la Japan Highway Corp., la Metropolitan Expressway Corp., la Han-Shin Expressway Corp., la Japan Housing Corp., la Water Resource Development Corp., l'Aichi Irrigation Corp., la Forestry Development Corp., l'Agricultural Land Development Machinery Corp., l'Atomic Research Institute, et par les entreprises locales semi-publiques (ports, égouts, services des eaux) :

- a) Ports : installations et équipement portuaire.
- b) Logement : immeubles à usage d'habitation construits par la Japan Housing Corp., et logements publics.
- c) Hygiène publique : égouts, usines de traitement des détritux, service des eaux, dégagements et parcs des villes.
- d) Bien-être et santé : hôpitaux, hygiène (à l'exclusion des services d'hygiène énumérés ci-dessus), parcs nationaux et services publics de bien-être.
- e) Agriculture, etc. : travaux publics intéressant l'agriculture, les forêts et les pêches.
- f) Fonds de compensation : fonds de réserve de décongestion urbaine et de développement régional.
- g) Autres investissements de l'administration : remise en état après calamités publiques, édifices publics, protection des côtes, aéroports, formation professionnelle, etc.

2. — *Investissements des entreprises d'Etat.*

- a) Chemins de fer, etc. : Chemins de fer nationaux du Japon, Office japonais de constructions ferroviaires.
- b) Télécommunications : Office nippon des télégraphes et téléphones.
- c) Autres entreprises d'Etat : Service des eaux, service des eaux à usage industriel, Office de développement des ressources en eau, entreprises publiques d'électricité, de gaz, de transport, la Teito Rapid Transit Authority, l'Atomic Fuel Corp., l'Electric Power Development Co Ltd, autres offices publics (à l'exclusion des Chemins de fer nationaux du Japon et de l'Office nippon des télégraphes et téléphones), etc.

---

La fiscalité influe sur l'activité économique par une baisse des taux d'imposition chaque année, sans exception, depuis 1950. Le système fiscal japonais stimule l'entreprise privée et l'encourage à participer à la croissance économique du pays : c'est ainsi que le taux de la taxe qui frappe les bénéfices sur les sociétés est de 33 % ou de 38 %, selon l'importance des sociétés, ce qui reste un taux faible comparativement au taux que nous connaissons.

Le rôle que les finances publiques japonaises est appelé à jouer en matière économique est amplifié par leur importance au regard des finances locales : les recettes fournies par les taxes locales représentent moins de 40 % de l'ensemble des dépenses des collectivités ; le solde est comblé par des crédits et des subventions gouvernementaux, le pouvoir central détenant ainsi un rôle considérable sur ce plan.

*Le Ministère du Commerce et de l'Industrie* (Ministry of International Trade and Industry, M. I. T. I.) constitue un autre

élément actif de l'orientation économique japonaise. Il coiffe la partie interne de l'activité industrielle, mais ses compétences recouvrent également le commerce extérieur qui, institutionnellement, dépend de la production ; les problèmes techniques et commerciaux se trouvent ainsi étroitement liés.

#### 4. LE COMMERCE EXTÉRIEUR (1)

##### *Les échanges franco-japonais.*

L'organisation et la protection du marché extérieur japonais n'ont probablement pas d'équivalent dans le monde : les exportations ne constituent pas seulement un complément de l'économie nationale, elles représentent les « poumons » du pays, en lui permettant de se procurer les devises nécessaires à l'achat des matières premières indispensables à l'industrie.

Avec une population en accroissement constant, des ressources naturelles limitées et un territoire relativement exigu, le Japon doit, pour survivre, développer ses échanges extérieurs. Une grande partie des denrées alimentaires et presque toutes les matières premières ainsi que le carburant doivent être importés. Pour payer ces importations, l'industrie japonaise élabore des produits finis ou semi-finis destinés à l'exportation.

Mais la structure particulière du commerce extérieur est une cause de fragilité de la balance commerciale : le volume des importations de matières premières, s'il est accru par une trop rapide expansion industrielle, affecte l'équilibre des comptes.

Le Japon est, en théorie, un pays capitaliste libéral ; mais, en fait, les affaires sont contrôlées par des trusts et le commerce avec l'étranger est conduit, sous le contrôle du M. I. T. I., par de grandes entreprises spécialisées d'import-export. C'est ainsi que les ventes à l'extérieur sont effectuées par des organisations centralisées englobant tous les actes de commerce (transactions, transports, assurance, crédits bancaires) et ayant pour objectif primordial de faire rentrer le plus de devises possible. Une quarantaine de firmes (nommées Shosas ou Trading Companies) réalisent plus des deux tiers des exportations et des quatre cinquièmes des importations. La fonction commerciale, au niveau des entreprises, est donc autonome et elle est indépendante des fonctions de fabrication.

---

(1) Voir en annexes IX et suivantes les statistiques concernant le commerce extérieur.

Voici un tableau de l'activité des principales sociétés de commerce, suivi, aux fins de comparaison, d'un tableau sur l'activité des principales sociétés industrielles japonaises :

**Chiffre d'affaires des principales sociétés de commerce japonaises pour le semestre avril-septembre 1966.**

(En milliers de dollars.)

SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES					Bénéfice net.
	Total.	Marché intérieur.	Exportation.	Importation.	Commerce multi-latéral.	
	(En pourcentage.)					
Mitsui Bussan .....	2.311.441	52,4	22,2	23,4	1,6	4.108
Mitsubishi Shoji .....	2.276.861	50,3	20,7	27	2	5.838
Marubeni Iida .....	1.858.536	57,2	19,7	20	3,1	»
Itoh-Chu Shoji .....	1.645.950	61,8	13,8	20,1	4,3	3.302
Toyo Menka .....	982.872	58	18	18	6	1.483
Sumitomo Shoji .....	841.347	57,2	23	16,6	3,2	2.000
Nichimen Jitsugyo .....	804.755	54,6	17,6	22,2	5,6	2
Nissho .....	779.477	49	20	27	4	1.672
Ataka Sangyo .....	471.013	59,3	19,1	21,6	»	1.558
Kanematsu .....	468.433	48	15	33	4	538

**Chiffre d'affaires des cinq principales sociétés industrielles japonaises pour le semestre avril-septembre 1966.**

(En milliers de dollars.)

NOM DE LA SOCIETE	CHIFFRE d'affaires.	BENEFICE
1. Mitsubishi Heavy Industries Ltd.....	593.525	11.527
2. Yawata Iron & Steel Ltd.....	461.352	19.350
3. Hitachi Ltd.....	441.547	14.661
4. Tokyo Electric Power Inc.....	423.661	23.191
5. Fuji Iron & Steel Ltd.....	395.747	12.633

Reçue au siège de la plus puissante de ces compagnies de commerce, Mitsui-Bussan, notre délégation a pu recueillir des informations sur le fonctionnement des « Shosas » ; leur activité se partage entre l'intérieur et l'extérieur du pays ; aucune affaire n'échappe à leur compétence — elles ne sont pas spécialisées par produits ou par opérations — c'est dire qu'elles possèdent un vaste réseau de représentation (Mitsui-Bussan anime plus de 80 bureaux dans le monde, dont 40 au Japon) qui garantit la permanence de leur information

et la continuité de leur politique commerciale en matière de stocks ou de service après vente par exemple. Elles entretiennent des liens étroits avec les fabricants dont elles assurent presque exclusivement le service commercial, et diffusent auprès d'eux des informations sur les tendances des marchés, orientant ainsi leur fabrication. La cohérence de leur action, leur capacité de financement et d'investissement est facilitée par des liaisons étroites avec les transporteurs, les banques et les compagnies d'assurances des groupes auxquelles elles appartiennent. L'action de ces compagnies de commerce, surtout dans les pays sous-développés, est orientée vers la conquête des marchés, par la participation à des sociétés mixtes ayant pour objet la production d'articles d'industrie légère, et vers l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, ce qui permet la fourniture de matières premières aux usines japonaises, résolvant à la fois les problèmes de paiement et d'équilibre des échanges.

La structure ainsi concentrée du commerce facilite le jeu des directives administratives. Les très importantes mesures d'encouragement à l'exportation mises en œuvre directement ou indirectement comportent aide financière, assurance et allègements fiscaux ; la stimulation indirecte des exportations est le fait de la Japan Export Trade Organization (ou J. E. T. R. O.) dont l'activité englobe les études de marchés, la publicité et les expositions.

La majeure partie du commerce extérieur s'effectue avec l'Amérique du Nord qui reçoit 31 % des exportations japonaises et couvre 37 % des importations ; le monde communiste constitue 7 % du commerce extérieur du Japon, qui est désireux d'acheter du charbon en Pologne, et s'intéresse au développement de la Sibérie, notamment à sa production de gaz naturel ; le commerce avec la Chine communiste représente 600 millions de dollars.

Dans le Sud-Est Asiatique et l'Afrique, il est difficile pour le Japon, comme pour les autres pays, de commercer de plain-pied : les mouvements commerciaux sont le corollaire de l'aide économique, que le Japon dispense volontiers.

Quant au commerce avec l'Europe, le Japon se heurte aux limitations de l'O. C. D. E. et du Marché commun. Les liaisons commerciales restent freinées par les contingents appliqués à certains produits manufacturés, et par les restrictions d'importations imposées par divers pays. Cependant, plusieurs accords de commerce récents sont de nature à faciliter les échanges.

Les *échanges franco-japonais* se situent à un niveau faible, trois ou quatre fois inférieur aux échanges avec l'Allemagne fédérale ou la Grande-Bretagne.

1° *L'évolution et la composition des échanges commerciaux entre la France et le Japon.*

L'évolution de ces échanges est retracée dans le tableau ci-dessous (établi en millions de francs) :

	1961	1962	1963	1964	1965	DIX PREMIERS MOIS	
						1965	1966
Nos exportations.....	177	172	221	265	236	192,7	229,3
Nos importations.....	79	124	198	236	293	237,3	310,2
Balance .....	+ 98	+ 48	+ 23	+ 29	- 57	- 44,6	- 80,9

L'examen de ces statistiques permet de faire les constatations suivantes :

— le volume global des échanges franco-japonais apparaît en progression continue, passant de 256 millions de francs en 1961 à 529 millions en 1965. Il n'en reste pas moins que ces chiffres sont très modestes eu égard au potentiel économique et humain des deux pays : ces échanges ne représentent encore que 0,6 % de notre commerce hors zone franc et le pourcentage est sensiblement le même pour le Japon. Nous ne sommes ainsi que le 22<sup>e</sup> fournisseur et le 40<sup>e</sup> client de ce pays ;

— le solde de la balance commerciale franco-nippone est passé progressivement de 1961 à 1965 d'une position largement créditrice en notre faveur à une situation exactement inverse, en raison de la baisse de nos ventes en 1965 et surtout du développement extrêmement rapide, et qui va s'accéléralant, du rythme de nos achats.

Les résultats des huit premiers mois de 1966 montrent cependant que la dégradation de nos exportations, continue depuis deux ans, s'est arrêtée et que celles-ci ont même retrouvé le niveau de la période correspondante de 1964.

Ce redressement n'a toutefois pas empêché le déficit de la balance commerciale de s'accroître à notre détriment : il a presque doublé.

De 1965 à 1966, au contraire de ce qu'il en était vers 1960, les échanges entre les deux pays portent aujourd'hui presque exclusivement (près de 95 % en moyenne) sur des produits industriels, et cela dans les deux sens.

Au premier rang de nos achats (1) se placent les produits chimiques, poste qui a connu une progression spectaculaire. Ensuite viennent les machines, les produits manufacturés divers, les textiles (coton), les métaux non ferreux, les produits agricoles et alimentaires.

Ce sont également les produits chimiques qui se trouvent en tête de nos ventes (2), suivis par les machines-outils. Mais pour celles-ci on enregistre néanmoins une baisse continue qui ne manque pas d'être inquiétante, causée en partie par l'atonie des exportateurs français. En revanche, les exportations de produits alimentaires (vins, alcools, lait en poudre) sont en progression très sensible. Il y a progression également pour les produits manufacturés divers, les textiles (laine), les navires et avions, les tulles et dentelles ; les huiles essentielles constituent également un marché important.

Voici un tableau de la structure des échanges industriels entre la France et le Japon pour le premier semestre 1967 :

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
	en France.	vers le Japon.
	(En millions de francs.)	
Matières premières et énergie.....	17,9	11,1
Demi-produits .....	44,6	34,6
Articles manufacturés :		
Matériels des industries mécaniques.....	68,4	41,8
Matériel électrique et électronique.....	17,5	7,6
Textiles et cuirs.....	20,0	23,7
Divers .....	42,4	38,9
	210,8	157,7

L'évolution de nos échanges commerciaux avec le Japon, telle qu'elle vient d'être analysée, est due à différentes raisons.

(1) Voir page 73 un tableau des importations françaises en provenance du Japon.

(2) Voir page 72 un tableau des exportations françaises vers le Japon.

Les libérations accordées par la France depuis 1961 et la mise en œuvre de l'Accord de commerce de 1963 ont largement contribué au développement du volume global du commerce entre les deux pays.

Quant à la courbe suivie par la balance commerciale, elle s'explique par les faits suivants :

— les coûts de production relativement bas au Japon, qui malgré une tendance certaine à la hausse demeurent inférieurs aux nôtres, et le dynamisme de la pénétration commerciale japonaise sont autant de facteurs favorables au développement des ventes de produits japonais en France ;

— en revanche, le retard avec lequel les exportateurs français ont commencé à s'intéresser au marché japonais et la conjoncture moins favorable qu'a connue ces derniers temps le Japon ont certainement constitué une entrave à l'expansion de nos ventes.

Cependant, si l'on considère les échanges commerciaux de l'ensemble des territoires français avec le Japon, la balance demeure excédentaire en notre faveur grâce aux importants achats japonais de produits venant des Territoires d'Outre-Mer (notamment du nickel de Nouvelle-Calédonie et des phosphates d'Océanie). De plus, la balance des paiements nous est également favorable grâce aux règlements « invisibles » tels que les redevances de fabrication et les transports.

## 2° *Le cadre des échanges commerciaux franco-japonais.*

L'accord de commerce franco-japonais signé le 14 mai 1963 a marqué une étape importante dans les relations entre les deux pays, puisque la France, renonçant à se prévaloir de la clause discriminatoire de l'article 5 du G. A. T. T., a placé ces relations dans le cadre réciproque de la nation la plus favorisée.

Cet accord a été complété par un protocole commercial signé le 26 juillet 1966 mais quelques difficultés non réglées à l'heure actuelle ont retardé sa mise en application effective. En contrepartie, notre pays a obtenu une clause de sauvegarde contre les risques de perturbation du marché français par des importations excessives de produits japonais et maintenu des restrictions

quantitatives sur un certain nombre de produits sensibles. Une Commission mixte est appelée à se réunir chaque année en vue de déterminer le régime des échanges entre les deux pays et notamment d'examiner la possibilité de réduire progressivement les restrictions quantitatives appliquées de part et d'autre.

Les réunions de cette Commission mixte ont été marquées par le souci constant des partenaires japonais d'obtenir une réduction aussi importante et rapide que possible de la liste négative de notre pays, tout en n'offrant que des compensations relativement modestes.

Quoi qu'il en soit, le nombre de nos positions négatives industrielles à l'égard du Japon qui était de 83, au moment de la signature de l'Accord de 1963, a été ramené à 54, lors des travaux de la Commission mixte de mai-juin 1966. En échange, quelques libérations et l'augmentation de certains des contingents concernant les produits français importés au Japon ont été obtenus.

Dans les années à venir, et toujours dans le cadre de l'Accord de 1963, de nouvelles négociations devraient permettre l'assouplissement réciproque des restrictions qui frappent encore les échanges entre les deux pays afin d'aboutir à un développement souhaitable des courants commerciaux.

### *3° L'implantation commerciale française au Japon et les perspectives offertes à nos exportations.*

Les ventes françaises sont très longtemps restées caractérisées par leur manque de diversification autant que par leur faible volume.

Jusqu'à un passé très récent, le Japon n'a acheté que très peu de biens de consommation et n'a offert que des débouchés restreints à nos articles de luxe.

Il en était de même pour les biens d'équipement et les matériels impliquant des techniques évoluées à peu près inconnus ces dernières années sur le marché japonais.

Cependant, certaines firmes françaises vendent depuis longtemps des brevets et des procédés de fabrication (notamment dans les secteurs de la verrerie, des machines-outils, de l'aviation, de la chimie et de l'électronique) aux sociétés japonaises. Depuis

1951, deux cents accords de cet ordre ont été conclus. Cette pratique présente toutefois l'inconvénient de faire perdre à notre pays une partie des ventes possibles de matériels, non seulement au Japon, mais aussi dans les pays tiers, clients habituels du Japon, puisque le marché se trouve ainsi fermé pour la production française.

En fait, sur le plan des exportations, l'intérêt porté à nos techniques ne s'est guère manifesté jusqu'à présent que de façon assez restreinte : vente de machines-outils, particulièrement machines textiles, d'un ensemble de calculateurs Bull, de graphite nucléaire, et dans le domaine de l'aéronautique, avions « Nord 262 », quelques hélicoptères et des moteurs Turboméca, à quoi s'ajoute une prise d'option sur trois appareils supersoniques « Concorde ».

En 1965, une proposition française tendant à la conclusion d'un accord de coopération industrielle, qui eût été bénéfique à l'économie des deux pays, n'a obtenu qu'un accueil réservé de la part des autorités nippones.

Le Japon achète cependant beaucoup à l'étranger et, avec une population de près de cent millions d'habitants, il devrait constituer un marché potentiel non négligeable pour les producteurs français.

Mais la concurrence étrangère y est très sévère, notamment de la part des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, et notre implantation commerciale y demeure très réduite.

Il existe bien à Tokyo une Chambre de commerce française, créée en 1919, qui groupe les représentants de diverses firmes françaises, et une succursale de la Banque d'Indochine. Mais rares sont les affaires françaises importantes entretenant au Japon une représentation propre. En dehors des compagnies de transport (Air France, Messageries maritimes) dont le rôle est particulier, on ne peut guère citer que Schneider, la C. F. P., les Potasses d'Alsace.

Les efforts entrepris ces dernières années, tant sur le plan officiel, que de la part des entreprises privées tendent à remédier à ces lacunes, et si les résultats n'en apparaissent encore que très modestes, il n'est pas contestable que les contacts se développent entre firmes et professionnels des deux pays.

On citera à cet égard l'accord intervenu en 1965 entre « Ishikawajima-Marima » (le premier chantier naval du monde) du côté japonais, les Ateliers Terrin de Marseille et les Chantiers de La Ciotat, du côté français.

En mai de cette même année 1965, un arrangement avait été signé à Tokyo entre le Commissariat à l'Énergie Atomique et le « Japan Atomic Energy Research Institute » en vue de promouvoir la coopération des deux organismes dans le domaine de la chimie sous radiation. C'est en grande partie grâce à cet arrangement que la Société « Saint-Gobain - Techniques nouvelles » a pu remporter, contre la concurrence britannique, un contrat de trois millions de dollars portant sur les études relatives à la construction d'une usine de retraitement des combustibles irradiés.

Par ailleurs, on constate qu'un nombre croissant de commerçants, banquiers et industriels français se rendent isolément ou en groupe au Japon, tandis que leurs collègues japonais viennent de plus en plus fréquemment en France.

Des missions envoyées au Japon par « l'Union des industries exportatrices de produits de consommation » et par la « Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires » (Sopexa) ont obtenu des succès incontestables.

Pour favoriser les contacts entre hommes d'affaires des deux pays, un Comité franco-japonais a été constitué à Tokyo en 1965, et dont la mission est en particulier de désarmer les préventions qui subsistent en France à l'égard du Japon, qu'il ne faut pas considérer uniquement comme un dangereux concurrent, mais qui peut constituer également un marché très important. Du côté japonais, ce Comité est présidé par M. Ishizaka, Président du Keidanren (Patronat), et comprend une quinzaine de personnalités marquantes du monde des affaires. Dans la section française, animée par M. Sudreau, Président de la Fédération des industries ferroviaires, on relève notamment les noms des dirigeants des principales Sociétés françaises.

Sur un autre plan, pour compléter et prolonger les résultats obtenus par la participation française aux foires d'Osaka et de Tokyo, le Centre national du commerce extérieur a créé à Tokyo, avec le concours actif de notre Conseiller commercial (auquel nous nous plaignons à rendre ici un particulier hommage pour l'activité qu'il déploie et l'impulsion qu'il donne à ses services), un « Centre commercial français ». Cet organisme, ouvert en juin 1966, a pour mission, en premier lieu, d'organiser des expositions temporaires et des manifestations publicitaires destinées à faire connaître des produits ou des réalisations français, en deuxième lieu, de faciliter les contacts entre professionnels français et japonais et, enfin, en troisième lieu, de procurer aux producteurs et aux

exportateurs français des indications sur les matériels et les articles susceptibles d'intéresser les acheteurs japonais. Il s'agit là d'un instrument privilégié, et d'une tentative originale, dont le développement devra susciter l'attention.

Les relations entre les firmes des deux pays sont également favorisées par les stages de coopération technique que les ingénieurs et les spécialistes nippons effectuent régulièrement dans l'industrie et dans l'administration françaises. Plus de deux cents bourses ont été ainsi accordées en dix ans et leur nombre est actuellement de l'ordre de quarante par an. Mais on peut regretter, pour l'efficacité de ces stages, que les stagiaires japonais, de retour dans leur pays, ne trouvent pas de vendeurs locaux ou de services d'après-vente auprès desquels ils pourraient se procurer les marchandises qu'ils souhaiteraient acquérir.

Cependant, quelles que soient la valeur et l'opportunité de l'effort accompli dans les différents domaines qui viennent d'être évoqués, il apparaît qu'il serait vain d'attendre une promotion spectaculaire et rapide de nos exportations vers le Japon.

En effet, il s'agit tout d'abord de remonter un courant ancien de préjugés et d'ignorance mutuelles, ce qui constitue une tâche ardue nécessitant patience et persévérance.

De plus, l'action des services officiels français de l'expansion économique et des organisations mixtes franco-japonaises ne peut être vraiment efficace que si elle est complétée par un travail de prospection et une politique de présence commerciale incombant aux firmes qui désirent introduire leurs articles sur le marché japonais. Or beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Enfin, il est bien évident que l'expansion de nos exportations vers le Japon demeurera largement fonction des facilités que nous accorderons de notre côté aux ventes des produits japonais en France. La faiblesse actuelle du volume des échanges est la conséquence d'obstacles matériels et psychologiques. De bons outils ont été forgés pour une promotion des mouvements commerciaux. Leur mise en œuvre devrait permettre de vaincre ces obstacles.

\*  
\* \*

En même temps que se développent les échanges commerciaux, les *échanges techniques et culturels* entre la France et le Japon s'amplifient. Nous nous plaisons à souligner le rôle de la Maison

Franco-Japonaise, que nous avons visitée, dont la mission est de favoriser, par l'octroi de facilités à des professeurs et étudiants français, la poursuite d'études spécialisées au Japon. Dans le même ordre d'idées, le lycée franco-japonais de Tokyo, qui vient d'être inauguré, assure aux élèves des deux pays un enseignement mixte, en français et en japonais ; nous devons rendre également un particulier hommage aux écoles des missionnaires français qui aident à la diffusion de notre langue et de notre culture, dans ce pays où la langue étrangère principalement parlée est l'anglais, et où se fait vivement sentir le manque de professeurs français. Cependant, le nombre d'étudiants japonais qui apprennent le français est de 80.000. Récemment, l'annonce que des mesures seront prises en France pour l'étude de la langue et de la culture japonaises, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur, permet de bien augurer du développement des échanges culturels entre les deux pays.

## 5. FACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Avant de conclure sur les conditions financières de la croissance économique du Japon, il apparaît nécessaire d'exposer succinctement celles des caractéristiques de l'économie japonaise qui, au niveau des entreprises, peuvent aider à leur compréhension.

Un des éléments essentiels du développement et du processus de la croissance réside dans *le dualisme*, c'est-à-dire, placé à côté du secteur des grandes entreprises, un secteur d'entreprises retardataires, petites et moyennes. Les entreprises de seconde zone constituent une enclave sous-développée dans un pays dont le potentiel industriel se situe parmi les tout premiers ; elles facilitent le maintien à bas prix des biens traditionnels de consommation, permettant de dégager une épargne importante ; cette épargne favorise, d'une part, le financement et le développement de l'industrie, et notamment de l'industrie lourde, et, d'autre part, le dégagement de crédits facilitant les exportations. Un secteur moderne et un secteur archaïque sont donc juxtaposés, faisant bénéficier le système économique japonais, d'une part, de la technique la plus avancée et, d'autre part, des avantages du travail à bon marché.

Cependant, le secteur archaïque est en voie de régression progressive ; étant donné le processus de modernisation de l'économie, et les petites entreprises doivent soit disparaître, soit se

donner une taille suffisante pour être en mesure de supporter la concurrence des grandes firmes. Il y a là un élément de nature à modifier profondément les équilibres économiques du Japon.

Les *modalités d'emploi et de salaires* présentent des particularités notables.

La main-d'œuvre est très peu mobile, les résiliations de contrat étant à peu près inconnues au Japon : d'une part, la fidélité à l'entreprise est payée d'augmentations de salaire, d'autre part, ces éventuelles résiliations seraient contraires à la tradition et auraient pour conséquence une réprobation sociale certaine.

Mais la pression du suremploi risque de mettre un terme, dans un avenir relativement proche, à ce principe de l'installation à vie de l'ouvrier au sein de son entreprise.

Le système de recrutement est tel que le contrat de travail qui lie les deux parties — employeur et employé — est établi pour l'ensemble de la période active du travailleur, ce qui évite au travailleur le risque de congédiement et de chômage. La notion de productivité n'intervient pratiquement pas, l'employeur appréciant surtout une collaboration fidèle, l'employé étant, de son côté, sensible à la sécurité de l'emploi. Ce système entraîne une rigidité des coûts de travail, spécialement dans les grandes entreprises, la fixité de l'emploi étant cependant moins marquée dans le secteur des petites entreprises ; il est également tempéré par l'existence d'un contingent de travailleurs temporaires qui représentent approximativement 10 % des effectifs industriels.

Ces modalités présentent certes des inconvénients : les effectifs employés devenus excédentaires dans les périodes de dépression sont de nature à exercer une influence défavorable sur le niveau de la productivité ; mais elles présentent par contre l'avantage de maintenir la cohésion de l'entreprise, ce qui ne peut manquer d'évoquer une survivance de l'époque féodale qui, au Japon, n'est pas si lointaine.

Une des causes souvent citées du bond de l'économie du Japon et de ses succès à l'exportation résiderait dans l'avantage procuré par le *niveau peu élevé des salaires* qui y sont pratiqués. Le système subit les influences contraires, d'une part, de la structure sociale traditionnelle, et, d'autre part, de la société industrielle moderne : le salaire de l'ouvrier japonais se compose de paiement en numéraire et de prestations en nature, ces dernières étant relativement importantes. Le salaire de base est fonction de l'âge, du niveau des

études, de la formation plus ou moins spécialisée, de l'expérience professionnelle acquise et des aptitudes personnelles particulières. L'avancement s'effectue essentiellement à l'ancienneté ; cependant, des suppléments sont destinés à récompenser et à stimuler la qualité du travail. Le système de rémunération japonais comporte le versement de gratifications versées deux fois par an, en juillet et en décembre, dont le montant total varie de deux à dix mois de salaire, en fonction de la qualification professionnelle ; des suppléments familiaux sont accordés par nombre d'employeurs sous forme d'indemnités de logement, de gratifications à l'occasion d'événements familiaux tels que mariage, naissances, etc. ; enfin, les ouvriers et employés qui, à l'âge de 55 ans, à l'issue de leur période d'activité, quittent leur entreprise, perçoivent un capital, de l'ordre de 10.000 à 30.000 F pour les aider à assurer leur subsistance (il n'existe pas de pension de retraite). Ce système de boni bi-annuel et de versement d'un capital lors de la cessation d'activité favorise l'existence d'une épargne importante qui alimente le circuit financier ainsi que nous l'avons déjà souligné.

Les prestations en nature accordées par les grandes entreprises (les petites ne disposant pas des ressources nécessaires) consistent dans l'attribution de logements de fonction, la fourniture de vêtements de travail, le versement d'indemnités de transport, la possibilité d'approvisionnement auprès de magasins d'entreprise ; enfin, certaines prestations (assurance maladie, assurance vieillesse, assurance chômage) sont légalement obligatoires.

Le taux des salaires est déterminé par la taille de l'entreprise, les rémunérations versées par les plus grandes étant en moyenne deux fois plus élevées que celles qui sont versées par les entreprises modestes. Le niveau des salaires fait l'objet de discussions entre direction et syndicat, l'action syndicale ayant en vue tant l'intérêt des travailleurs que celui de l'entreprise, à la prospérité de laquelle le syndicat s'estime associé. Beaucoup de syndicats sont groupés en associations (dont la plus importante est la Sohyo) ; cependant la solidarité entre divers syndicats est moins forte que la solidarité au sein de l'entreprise.

La comparaison de taux des salaires entre ceux qui sont pratiqués au Japon et ceux qui ont cours dans d'autres pays, est très difficile, étant données notamment les différences de genre de vie. Il apparaît que le revenu national japonais par tête aurait, en 1963, rattrapé le niveau du revenu italien, de l'ordre de 520 dollars US.

Les salaires pratiqués au Japon, assortis des suppléments salariaux, sont donc plus élevés qu'on ne le pense généralement. Mais le dualisme, c'est-à-dire l'existence de petites entreprises où les salaires sont peu élevés, qui sous-traient pour les entreprises de plus grande taille permet d'obtenir des frais salariaux moindres. Cette disparité de salaires est en voie de régression, sous l'influence des aspirations sociales des travailleurs et le cloisonnement du marché du travail commence à être moins net, une certaine mobilité se manifestant ; si l'évolution vers la fin du dualisme traditionnel est freinée par l'attachement du Japon à son passé, elle apparaît cependant inéluctable.

Cet attachement au passé se marque également dans la structure interne des entreprises. L'industrialisation n'a pas été précédée, comme en Occident, de la destruction de l'ossature féodale et de la constitution d'une société individualiste (notons cependant que l'on assiste à un renouvellement des cadres, promus selon la valeur et la capacité). La persistance de relations de type féodal, au sein de l'entreprise ou dans les relations entre entreprises, si elle entraîne une cohésion certaine, est de nature à bloquer le progrès social. Aussi la confrontation de l'économie japonaise avec l'économie occidentale posera-t-elle des problèmes d'adaptation.

Parmi les facteurs qui ont joué un rôle considérable dans le développement spectaculaire de l'économie japonaise, il faut citer l'existence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée par une assimilation rapide des techniques nouvelles.

Le perfectionnement de cette main-d'œuvre est le fruit des améliorations apportées à *l'éducation et à la formation professionnelle*.

L'un des buts de la politique de perfectionnement de la main-d'œuvre consiste dans l'élévation du niveau des aptitudes de la population, par le renforcement de l'enseignement secondaire. Nous devons signaler à ce propos combien nous avons été frappés, au cours de nos déplacements, par l'importance visible de cette population secondaire : jeunes gens et jeunes filles en uniforme, l'appareil photographique à la main, sillonnent le Japon en tous sens.

Par ailleurs, la qualification de la main-d'œuvre est améliorée par le développement du système de formation professionnelle ; l'intensification de cette formation est rendue nécessaire par le progrès technologique et la modernisation de la structure industrielle. Le plan économique à moyen terme (1964-1968) prévoit le

perfectionnement des centres publics de formation professionnelle, le renforcement des mesures d'aide économique qui s'adressent aux travailleurs en cours de rééducation, la promotion de la formation professionnelle sur les lieux mêmes du travail. C'est ainsi que nous avons pu apprécier cette promotion interne au sein des entreprises que nous avons visitées.

*L'enseignement professionnel* joue donc un grand rôle dans la formation de personnel compétent ; cet enseignement est le fruit, tant de la politique gouvernementale que d'initiatives privées. Mais, au cours des dernières années, le rythme accéléré de la croissance économique, la transformation de la structure industrielle et l'évolution technique ont accru dans une grande proportion la demande en main-d'œuvre spécialisée ; cet état de fait a conduit le Gouvernement et le Parlement à renforcer la structure de l'enseignement professionnel par des mesures législatives.

Dans l'enseignement public, les centres de formation professionnelle sont placés sous l'autorité de l'administration préfectorale. La durée des études, après le cycle de scolarité obligatoire de neuf ans, est de trois ans à raison d'une année d'instruction de base et de deux années de formation spécialisée.

Le secteur privé gère un réseau d'écoles de perfectionnement pour le personnel des entreprises.

On considère au Japon que les dépenses afférentes à la formation professionnelle constituent un élément nécessaire des investissements consacrés au développement économique. Il en est de même pour l'enseignement dans son ensemble.

Voici d'ailleurs un tableau de répartition des travailleurs par niveau d'instruction (en pourcentage) :

ANNEE	NOMBRE total de travailleurs.	ENSEIGNEMENT supérieur.	ENSEIGNEMENT secondaire.	ENSEIGNEMENT primaire.	AUCUNE instruction.
1910 .....	100 (23.639.000)	0,5	1,3	37,8	60,4
1930 .....	100 (27.991.000)	21,5	5,2	72,4	20,3
1960 .....	100 (43.691.000)	6,8	26,8	65,5	0,9
1970 .....	100 (48.690.000)	8,6	34,2	57,2	0,0

L'éducation constitue donc un élément essentiel du développement du Japon, où il n'existe pratiquement pas d'illettrés, et où le taux de scolarisation est de 99,8 %.

Voici enfin un tableau comparatif de répartition des étudiants entre le Japon et la France, qui montre l'importance en nombre de la formation économique et scientifique.

Répartition des étudiants.

	JAPON	FRANCE
Nombre d'étudiants :		
Universités, Juniors-collèges.....	1.000.000	650.000
Grandes écoles.....	»	30.000
Répartition :		
Littérature .....	16,5 %	32 %
Pédagogie .....	7,6 %	
Droits, Sciences politiques.....	38,1 %	21 %
Commerce et Economie.....		
Sciences et technologie.....	20 %	(*) 32 %
Agriculture .....	4 %	
Médecine et Pharmacie.....	5 %	15 %
Divers .....	8,8 %	

En France, environ 20.000 licences sont délivrées chaque année, dont 5 à 6.000 scientifiques, ainsi que 7.500 diplômes d'ingénieurs. Au total, 13.000 diplômes scientifiques et techniques environ.

Au Japon, 30.000 licences de sciences et technologie par an environ.

(\*) Ce chiffre concerne les élèves inscrits dans les Universités et les Ecoles scientifiques et non les diplômés. Il convient de souligner que, dans les Universités françaises, 50 à 60 % des inscrits n'obtiennent pas la licence de sciences et constituent donc un déchet difficilement récupérable. Au contraire, tous les étudiants qui entrent dans une Université japonaise, après avoir passé un concours d'entrée, en sortent avec un diplôme et une situation déjà assurée. On vise sans doute un niveau scientifique moins élevé mais plus homogène et des promotions plus nombreuses et plus régulières.

Dans un même ordre d'idées, notons que l'accroissement des investissements publics et privés consacrés à *la recherche* joue un rôle notable ; alors que l'économie connaît un taux de progression de 10 %, les dépenses publiques en matière de recherche et de développement augmentent à un rythme annuel moyen de 18 %. Cette progression est d'autant plus remarquable qu'elle ne concerne guère que les dépenses civiles : les dépenses militaires de ce secteur sont extrêmement faibles, et que, de son côté, l'industrie privée participe activement aux dépenses de recherche, avec des crédits trois fois plus importants que ceux du secteur public.

La mise en valeur des ressources humaines constitue une des préoccupations dominantes des pouvoirs publics, et le Japon se range parmi les pays où les dépenses d'instruction sont les plus élevées par rapport au revenu national.

## 6. QUELQUES VISITES TECHNIQUES

Les entretiens que nous avons eus au siège des administrations et des institutions financières, ont été complétés par plusieurs visites techniques qui ont mis en relief les réussites particulièrement spectaculaires accomplies dans les domaines, notamment, de la construction automobile (dont la production a décuplé en dix ans), de la construction navale (qui est largement en tête de toute la production mondiale) et dans celui de l'industrie horlogère (qui possède le plus puissant fabricant du monde). Voici un bref compte rendu de ces visites, assorti de considérations générales sur les industries concernées.

### *L'industrie automobile japonaise.*

Nous avons visité, à Hiroshima, les usines de la Société de construction automobile Toyo-Kogyo, au capital de 70 millions de dollars US, qui emploie plus de 20.000 ouvriers, le nombre de véhicules fabriqués annuellement dépassant 300.000 (à raison de

150.000 camions et 150.000 voitures de tourisme) ; des productions annexes concernent essentiellement des machines-outils ou des perforatrices de rocher.

Le chiffre d'affaires mensuel de la société s'élève à 13 milliards de yens, la vente des véhicules automobiles — camions et véhicules de tourisme — représentant 96 % de ce chiffre d'affaires ; au nombre des productions, figure une voiture de sport équipée d'un moteur à piston rotatif NSU-Wankel selon une licence d'Allemagne occidentale, d'une puissance de 120 chevaux ; la production de cette voiture qui démarre actuellement, est de l'ordre de 100 unités par mois.

La visite des ateliers à laquelle nous avons procédé a permis de comparer des installations où les conditions de travail sont loin d'être excellentes, notamment, sur le plan de la pollution atmosphérique, à des installations très modernes et très perfectionnées. Mais dans tous les cas, nous avons pu constater le remarquable scrupule et la grande application de l'ouvrier japonais.

La situation en bordure de mer de cette usine d'Hiroshima facilite approvisionnements et livraisons, et a favorisé, d'autre part, une extension, par remblai gagné sur la mer, de l'implantation des installations ; le coût de ce remblai a été de 4.500 millions de yens et la construction d'un pont, joignant les terres ainsi gagnées s'est élevé à 1.500 millions de yens, soit au total un coût de 6.000 millions de yens, ou 72 millions de francs.

Les investissements immobiliers de l'usine elle-même s'élèvent à 10 milliards de yens, soit 140 milliards de francs. Dans le capital social, qui s'élève à 25.200 millions de yens (350 millions de francs) l'autofinancement représente 30 % du capital total.

L'industrie automobile japonaise connaît un développement extrêmement rapide : alors qu'en 1958 la production totale de l'industrie automobile japonaise était de l'ordre de 190.000 unités, elle a été depuis multipliée par dix : le million de véhicules a été atteint en 1962, le total étant de 1.938.000 unités dès 1965. Dans ce nombre, on compte 722.000 voitures particulières, 110.000 camions ordinaires, 600.000 petits camions et 487.000 camions légers, une des caractéristiques de l'industrie automobile japonaise résidant dans la proportion élevée de camions légers ; le tableau suivant

retrace l'évolution de la production automobile par types de véhicules (en milliers d'unités) :

EXERCICE FINANCIER	VOITURES particulières.	CAMIONS	AUTOBUS	TOTAL
1958 .....	54	136	8	198
1959 .....	88	202	7	297
1960 .....	197	355	9	561
1961 .....	246	619	11	877
1962 .....	302	722	11	1.036
1963 .....	448	941	13	1.403
1964 .....	619	1.119	14	1.753
1965 .....	722	1.197	19	1.938
1966 (avril à septembre).....	(1) 423	(1) 699	10	1.133

(1) Dont pour 1966 : voitures ordinaires et petites voitures : 369.000 ; voitures légères : 54.000 ; petits camions : 393.000 ; camions légers : 237.000.

### *La construction navale japonaise.*

Contraint d'importer une grande partie des matières premières indispensables, et d'exporter pour se procurer des devises, le Japon était naturellement amené de par sa position insulaire à développer une industrie de la construction navale. Cette industrie est extrêmement compétitive, tant en ce qui concerne les délais de livraison que les prix des unités. Les chantiers navals japonais bénéficient d'un afflux de commandes provenant de toutes les parties du monde : ils ont construit, en 1965, 44 % du tonnage mondial. Cette prédominance des chantiers japonais trouve ses causes essentielles dans le dynamisme commercial nippon et dans les progrès de la production, notamment l'application de l'automation dans la manœuvre des navires, qui permet une réduction considérable des équipages.

Une des constructions caractéristiques est celle de pétroliers géants, destinés à réduire le prix du transport des hydrocarbures (le *Tokyo Maru* jauge 150.000 tonnes, mesure 306,5 mètres de long, 47,5 de large, 24 mètres de profondeur ; du pont à la quille, il a la hauteur d'un immeuble de six étages, de dix si l'on mesure depuis la passerelle. L'adoption d'un système de télécommandes permet un équipage réduit à 29 hommes. Quant à l'*Idemitsu Maru*, plus récent, il jauge 205.000 tonnes, mesure 342 mètres de long, 49,80 mètres de large et 17,33 mètres de tirant d'eau, et

il n'embarque que 31 hommes, étant largement automatisé avec télécommande de la machinerie à partir de la passerelle ; la construction a demandé 228 jours, le coût s'élevant à 15 millions de dollars, soit 73,3 dollars par tonne). Les chantiers navals nippons ont réalisé depuis dix ans un remarquable effort, qui contribue largement à l'équilibre des échanges extérieurs.

La visite du chantier naval « Kure Zosen » nous a fourni une illustration de l'effort réalisé en la matière. Ce chantier, sur lequel travaillent 7.000 ouvriers, qui comprend 5 docks et 3.260.000 mètres carrés de carénage a, depuis 1954, construit une centaine de navires comprenant des pétroliers, des cargos, des navires méthaniers, 80 % de cette production étant destinés à l'étranger.

\*  
\* \*

#### *L'industrie horlogère japonaise.*

La société Seiko-Watches, fondée en 1881, et où nous avons été reçus par le Président Hattori, fabrique 52 % des montres japonaises ; sa production annuelle est de 8.100.000 montres et de 5 millions d'horloges, ce qui en fait le plus grand fabricant du monde. Le personnel d'exécution est presque entièrement féminin et travaille sur des machines automatiques, les contrôles étant effectués en laboratoire. La grosse importance donnée à la recherche permet des progrès remarquables et c'est ainsi que les chronomètres Seiko, de 36 types différents, d'une précision du 1/1.000<sup>e</sup> de seconde, ont été retenus pour les derniers Jeux olympiques. 40 % de la production, soit plus de 3 millions de montres, sont réservés à l'exportation vers les U.S.A., l'Asie du Sud-Est et l'Europe, la politique d'exportation en la matière étant, selon les déclarations des membres du Conseil d'administration de la société, d'éviter d'entrer en conflit avec les producteurs des pays importateurs, notamment d'Europe occidentale.

\*  
\* \*

Quelques caractères communs peuvent être relevés dans des industries aussi fondamentalement différentes : dans la phase de préparation de la production, l'importance donnée à la recherche ; dans la phase d'exécution, la précision et la minutie ; et dans la phase commerciale, la recherche de marchés extérieurs.

### C. — Conclusions.

Certaines causes du succès japonais en matière économique sont fréquemment mises en avant ; au nombre de celles-ci, il faut citer les qualités intrinsèques du peuple japonais, acharné au travail, sobre et laborieux, ces qualités étant associées au dynamisme des chefs d'entreprise. Il faut y ajouter des causes conjoncturelles, telles que, notamment l'aide technique et financière américaine après la dernière guerre, la faiblesse des dépenses militaires, et la découverte que fait actuellement le Japon de l'existence d'un important marché intérieur de cent millions d'habitants (le surpeuplement constitue le conditionnement essentiel des structures tant économiques que sociales). On a aussi souvent expliqué le succès de l'économie japonaise, notamment en matière d'exportations, par un niveau de salaires qui serait relativement bas.

En ce qui concerne ce dernier point, il apparaît plutôt, et ce trait avait été remarquablement mis en lumière par notre regretté collègue M. Alric au cours des entretiens que nous avons eus sur place, que le potentiel économique du Japon, et notamment sa *puissance exportatrice* est la résultante de sa structure dualiste, c'est-à-dire de l'inégale productivité de ses industries : le Japon possède un potentiel d'exportation naturel puisqu'il peut se contenter, dans le pays étranger importateur en contrepartie de ses ventes, de moins de marchandises que n'en exigeraient les fabricants de ce pays importateur, tout en obtenant davantage que dans le marché japonais. Il n'est donc pas indispensable que le fabricant soit plus efficace que celui du pays qu'il veut concurrencer.

Plus donc que le niveau relativement bas des salaires ou des charges sociales moyennes, il apparaît que l'une des causes de succès de l'économie japonaise, notamment en matière d'exportation, réside dans son dualisme, et dans l'inégalité de productivité qui en résulte. C'est donc sur les particularités et les archaïsmes sociaux que le Japon a construit son étonnante réussite économique.

Une autre explication du potentiel économique et de sa puissance exportatrice réside dans la déficience de son agriculture peu efficace étant donné les conditions naturelles et malgré des

progrès récents, et la nécessité où il se trouve de procéder à des importations : il peut vendre ses produits industriels à un prix moins élevé que le producteur du pays où il exporte, tout en obtenant davantage de marchandises, spécialement dans l'économie agricole mondiale actuelle qui connaît des excédents. (Rappelons que l'agriculture japonaise souffre de conditions particulièrement difficiles puisqu'elle est cantonnée sur 15 % de la superficie du pays, et qu'elle est fréquemment victime de calamités naturelles telles que typhons, raz de marée, moussons violentes, qui éprouvent durement les cultures.)

Plusieurs facteurs pourraient apparaître comme défavorables au Japon pour l'acquisition d'un important potentiel économique, notamment sa pauvreté en matières premières essentielles, tant dans le secteur énergétique que dans le secteur industriel, qui oblige le Japon à procéder à des importations. Ce qui pourrait apparaître comme une source de faiblesse s'est révélé au contraire constituer un élément positif : dans le monde moderne, la position d'acheteur n'est pas défavorable, et l'industrie japonaise peut acheter ses matières premières dans les pays où elles lui coûtent le moins cher.

De même, l'insularité du Japon constitue un atout, les liaisons maritimes étant faciles et peu onéreuses, et favorisant les mouvements tant d'importations que d'exportations. La création d'usines sidérurgiques à cycle intégral sur l'eau notamment, a permis d'abaisser considérablement les frais de manutention en recevant à quai les grands minéraliers modernes, et a pour corollaire le développement d'une flotte de navires à grande capacité. L'exiguïté relative du territoire elle-même permettant des investissements sociaux très productifs et très rentables, constitue un élément qui est loin d'être défavorable.

La réussite japonaise s'explique encore par ses relations avec l'étranger qui entraînent de nombreux contrats d'assistance technique avec les pays industrialisés, des importations de machines et l'acquisition de brevets étrangers.

*L'expansion de l'économie japonaise* est le fruit d'investissements considérables, près de 30 % du produit national brut leur étant consacrés. L'équilibre, à un niveau élevé, entre épargne et investissement est réalisé par la conjonction de l'attitude expansionniste des entrepreneurs et des habitudes de consommation

comme d'épargne du peuple japonais ; cette épargne nationale n'étant pas suffisante, les investissements ont été largement financés par un recours à des crédits extérieurs, essentiellement américains : les banquiers japonais, après avoir financé les investissements, se retournent comme emprunteurs vers les banques étrangères.

Un examen attentif du financement des investissements japonais montre l'importance du rôle des institutions et des mécanismes financiers en matière de politique de croissance : la sélectivité de l'orientation de l'épargne est facilitée par la faiblesse des taux d'autofinancement ; la propension individuelle à épargner est accrue par la diffusion des actions dans le public, à la suite de l'effort de prospection et de démarchage des institutions spécialisées ; enfin, grâce aux possibilités de refinancement auprès de la Banque centrale, les entreprises peuvent bénéficier des concours à long terme qui leur sont nécessaires.

Mais la marge de manœuvre dont dispose l'économie japonaise est très réduite et il est difficile de déterminer avec précision l'accroissement souhaitable de la production :

Un rythme d'expansion trop rapide entraîne une détérioration de la balance des comptes, puisqu'il faut procéder à l'achat des matières premières nécessaires, du matériel d'équipement et des produits alimentaires indispensables ; seul le produit des exportations peut rétablir l'équilibre.

Mais si le rythme d'expansion est trop lent, les entreprises se trouvent en état de crise puisque la moitié de l'équipement est procurée grâce à des facilités de trésorerie, ces crédits supportant un taux d'intérêt réel supérieur à 14 %. La solution est donc de parvenir à un accroissement continu de la production. Mais si un ralentissement survient, l'accident de trésorerie est à craindre. D'où la nécessité, qui commence à se faire jour dans l'esprit de l'investisseur japonais, de ne procéder qu'à des investissements sélectifs.

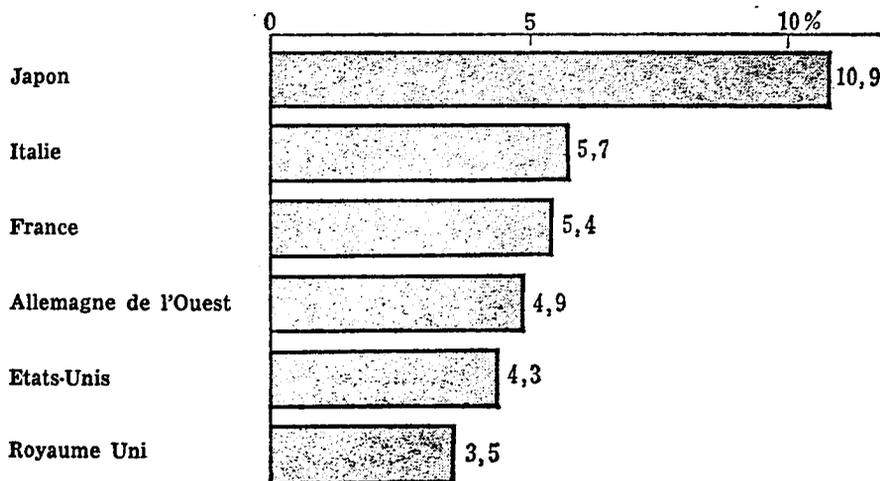
Le dynamisme et l'esprit d'entreprise qui animent les investisseurs japonais doivent être raisonnés, afin que l'économie ne se trouve pas entraînée dans une inexorable fuite en avant ; les politiques budgétaire et monétaire menées par les autorités centrales y contribuent.

L'efficacité présente de l'action des pouvoirs publics explique que le mode de financement des investissements japonais, bien qu'inflationniste, ait pu coexister avec une stabilité appréciable des prix. Le jeu de ces données, paradoxal en apparence, fournit une remarquable contribution à l'étude de la réussite des phénomènes de croissance et de développement ; il conduit, entre deux types différents de civilisation, à des comparaisons particulièrement enrichissantes, au moment où se résolvent de façon de plus en plus satisfaisante les problèmes de liaison et de reconnaissance mutuelles.

## D. — Annexes.

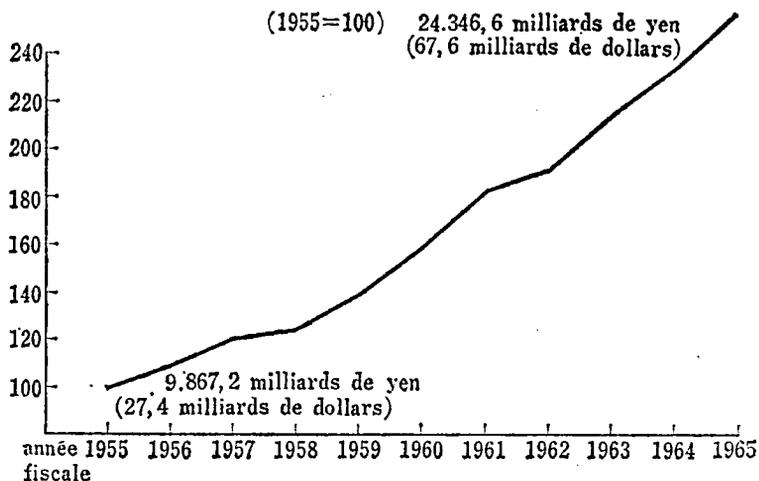
### ANNEXE I

**Graphique 1. — Taux de croissance des produits nationaux bruts aux prix du marché en prix constants : moyennes annuelles de 1961 à 1964.**



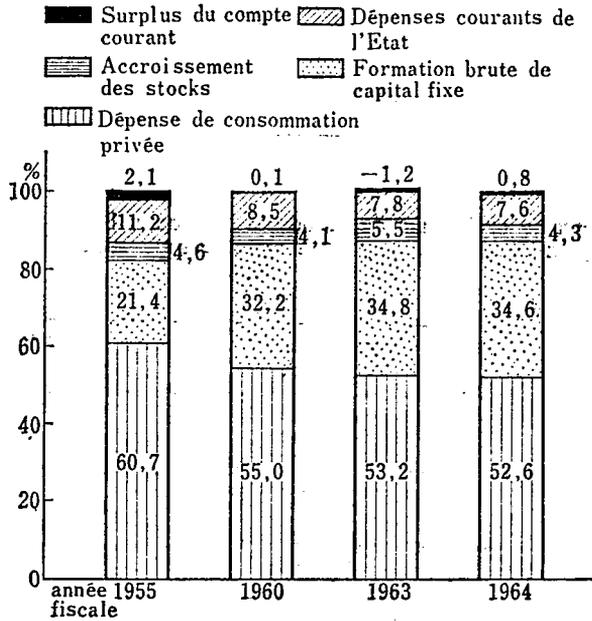
Source : Nations Unies, Bulletin mensuel de Statistiques.

**Graphique 2. — Croissance économique en termes réels.**



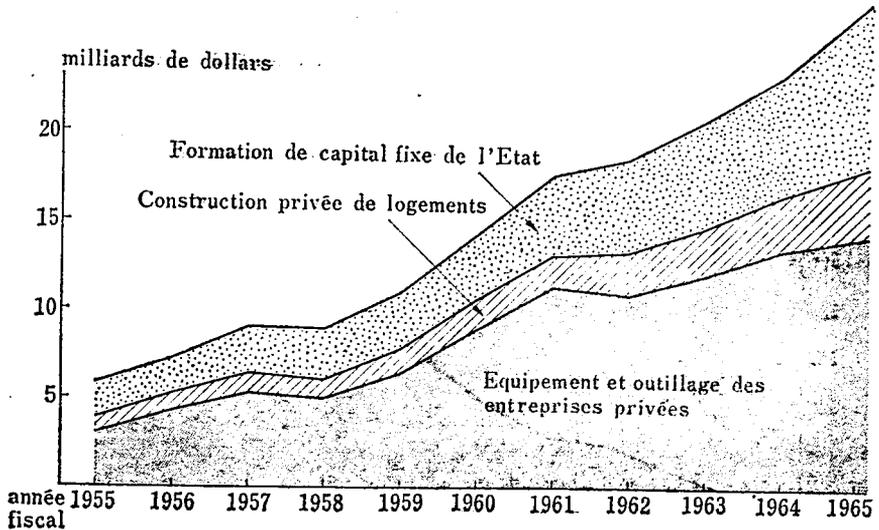
Source : Secrétariat d'Etat au Plan.

**Graphique 3. — Composition de la dépense nationale brute.**



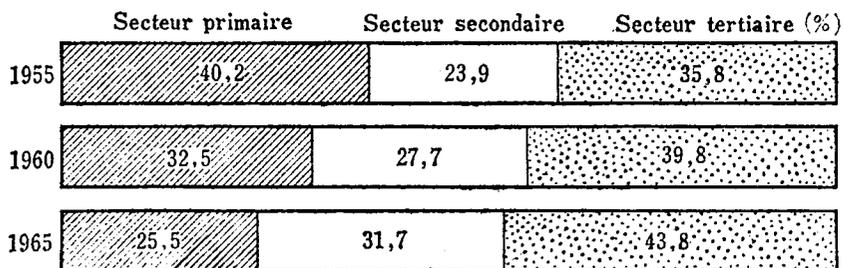
Source : Secrétariat d'Etat au Plan.

**Graphique 4. — Formation brute de capital fixe.**



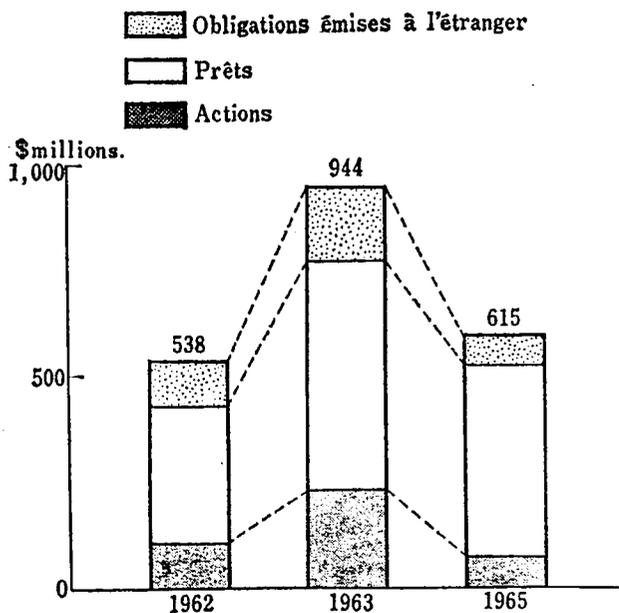
Source : Secrétariat d'Etat au Plan.

**Graphique 5. — Répartition de l'emploi par catégorie d'activité (%).**



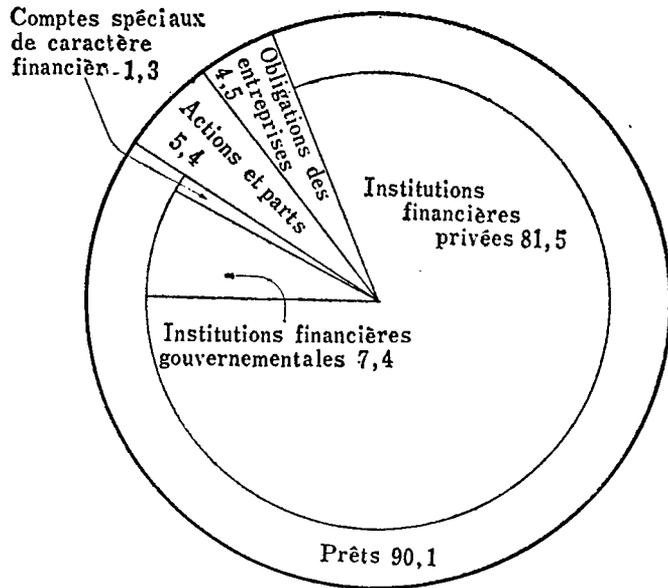
Source : Bureau du Premier Ministre.

**Graphique 6. — Introduction des capitaux étrangers.**



Source : Ministère des finances.

**Graphique 7. — Nouvel apport de fonds pour l'équipement industriel en 1965.**



Source : Banque du Japon.

## ANNEXE II

### PROJET DE BUDGET POUR L'ANNEE FISCALE 1967 (1<sup>er</sup> AVRIL 1967-31 MARS 1968)

En millions de yens (1 \$ = 360 yens).

		POURCENTAGE 1967/1966.
<i>Recettes.</i>		
Total .....	4.998.401	15,9
Dont emprunt.....	800.000	9,6
<i>Dépenses.</i>		
Sécurité sociale.....	718.188	15,5
Education, science, culture.....	624.610	15
Dette publique.....	115.250	135,9
Pensions .....	217.885	13,7
Versements aux collectivités locales.....	898.106	19,6
Versements spéciaux aux collectivités locales..	12.000	— 71
Défense .....	390.904	11,8
Réparations et autres obligations extérieures.	33.537	6,5
Travaux publics.....	1.000.503	14,2
Commerce et coopération économique.....	36.541	30,3
Marine marchande.....	15.380	6,1
Petites entreprises.....	34.816	18,7
Assurances agricoles.....	32.037	14,6
Structures agricoles.....	26.714	14
Contrôle des produits alimentaires.....	123.500	2,1
Investissements industriels.....	56.900	29,3
Divers .....	553.500	12,8
Réserves .....	70.000	7,7
Total .....	4.950.910	14,8
Versement au compte spécial des mines de charbon.....	53.130	85,7
Total général.....	4.998.401	15,9

## ANNEXE III

---

### PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ET DE PRETS

(En centaines de millions de yens. — 1 \$ = 360 Y.)

Logement .....	3.816
Urbanisme .....	2.653
Santé .....	764
Education .....	715
Petites entreprises.....	3.293
Agriculture .....	1.410
Restauration des sols.....	623
Routes .....	2.358
Transports et communications.....	3.172
Aménagement du territoire.....	1.123
Industries-clé .....	1.587
Promotion des exportations.....	2.370

---

Total .....

23.884

(+ 17,8 % par rapport à 1966.)

## ANNEXE IV

### PRODUCTION INDUSTRIELLE

(M. I. T. I. — 1960 = 100.)

PERIODE	INDICE global.	BIENS d'équipement.	BIENS de consommation durables.
1965 .....	177,2	211,4	157,2
1966 - 1 .....	185,1	221,7	160,0
1966 - 2 .....	183,1	212,6	165,1
1966 - 3 .....	186,7	216,1	172,8
1966 - 4 .....	189,3	212,9	171,6
1966 - 5 .....	191,9	221,7	168,0
1966 - 6 .....	196,0	229,4	177,7
1966 - 7 .....	200,3	235,6	181,2
1966 - 8 .....	202,5	230,8	184,9
1966 - 9 .....	207,3	239,3	190,2
1966 - 10 .....	208,7	245,2	187,2
1966 - 11 .....	213,2	246,2	199,6
1966 - 12 .....	217,2	259,0	203,6
1967 - 1 .....	224,3	274,0	211,8

## ANNEXE V

---

### COMMANDES DE MACHINES

(Agence du Plan, en milliards de yens : 1 \$ = 360 yens.)

1966-1 .....	63,3
1966-2 .....	63,6
1966-3 .....	68,9
1966-4 .....	64,6
1966-5 .....	62,3
1966-6 .....	69,2
1966-7 .....	67,9
1966-8 .....	79,1
1966-9 .....	71,8
1966-10 .....	70,8
1966-11 .....	88,4
1966-12 .....	109,3
1967-1 .....	120,8

---

## ANNEXE VI

---

### INDICE DES PRIX DE GROS

(Banque du Japon, 1960 = 100.)

1965 .....	102,1
1966-1 .....	104,3
1966-2 .....	105,3
1966-3 .....	105,0
1966-4 .....	105,3
1966-5 .....	105,4
1966-6 .....	106,0
1966-7 .....	106,3
1966-8 .....	106,5
1966-9 .....	106,4
1966-10 .....	107,0
1966-11 .....	107,3
1966-12 .....	107,5
1967-1 .....	108,4
1967-2 .....	108,5

## ANNEXE VII

---

### INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (Services du Premier Ministre, 1965 = 100.)

1966-1 .....	102,7
1966-2 .....	103,5
1966-3 .....	104,0
1966-4 .....	105,6
1966-5 .....	104,3
1966-6 .....	105,0
1966-7 .....	105,1
1966-8 .....	104,4
1966-9 .....	105,5
1966-10 .....	106,2
1966-11 .....	105,5
1966-12 .....	106,3
1967-1 .....	107,9
1967-2 .....	108,4

## ANNEXE VIII

### BILLETS EN CIRCULATION DE LA BANQUE DU JAPON (Banque du Japon — en milliards de yens.)

1965 .....	2.563,8
1966-1 .....	2.200,5
1966-2 .....	2.251,1
1966-9 .....	2.326,7
1966-10 .....	2.370,4
1966-11 .....	2.409,2
1966-12 .....	2.913,5
1967-1 .....	2.528,2
1967-2 .....	2.602,9

## ANNEXE IX

### COMMERCE EXTERIEUR (Statistiques douanières — en millions de dollars.)

	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	SOLDE
1965 .....	8.452	8.169	283
1966 .....	9.776	9.523	253
1966-1 .....	558	667	— 109
1966-2 .....	706	747	— 41
1966-11 .....	850	856	— 6
1966-12 .....	1.091	857	234
1967-1 .....	580	854	— 274
1967-2 .....	800	893	— 93

## ANNEXE X

### BALANCE DES PAIEMENTS

(Banque du Japon — en millions de dollars.)

	1964	1965	1966
1. — Solde des transactions courantes.	— 480	931	1.252
Balance commerciale.....	375	1.901	2.280
Exportations .....	6.703	8.333	9.638
Importations .....	6.328	6.432	7.358
Services .....	— 382	— 884	— 889
Transferts .....	— 72	— 86	— 139
2. — Capitaux à long terme.....	107	— 414	— 820
3. — Capitaux à court terme.....	233	— 62	— 57
4. — Erreurs et omissions.....	10	— 51	— 40
5. — Solde général.....	— 130	— 404	335

## ANNEXE XI

### RESERVES DE CHANGE

(Ministère des Finances — en millions de dollars.)

1965 .....	2.107
1966 .....	2.074
1967-1 .....	2.052
1967-2 .....	2.050

## ANNEXE XII

### CLIENTS DU JAPON EN 1965

(En milliers de dollars.)

1. — Etats-Unis .....	2.479.232	Dont : 707.000 692.207 441.232 84.000	Machines. Métaux et produits métalliques. Textiles. Produits alimentaires.
2. — Libéria .....	371.413	Dont : 363.000	Navires.
3. — Australie .....	313.275	Dont : 93.700 75.300 64.600	Machines. Textiles. Métaux et produits métalliques.
4. — Hong-Kong .....	287.850	Dont : 99.700 66.200 41.700	Textiles. Machines. Métaux et produits métalliques.
5. — Chine continentale .....	245.036	Dont : 92.500 68.148 48.800	Produits chimiques et pharmaceu- tiques. Machines. Métaux et produits métalliques.
6. — Philippines .....	240.270	Dont : 84.000 69.000 33.000	Machines. Métaux et produits métalliques. Textiles.
7. — Thaïlande .....	219.148	Dont : 86.100 46.600 44.800	Machines. Métaux et produits métalliques. Textiles.
8. — Formose .....	217.915	Dont : 94.100 51.600 32.200 24.100	Machines. Métaux et produits métalliques. Produits chimiques. Textiles.

9. — Allemagne occidentale .....	215.015	Dont : 60.900 38.600 23.000 15.600	Machines et instruments. Textiles. Produits alimentaires. Produits chimiques et pharmaceu- tiques.
10. — Canada .....	214.436	Dont : 51.700 50.900 49.000	Machines. Textiles. Métaux et produits métalliques.
11. — Grande-Bretagne .....	205.110	Dont : 55.000 48.000 17.000 15.200	Poissons et préparations. Machines. Textiles. Produits chimiques et pharmaceu- tiques.
12. — Indonésie .....	204.655	Dont : 79.400 45.360 29.300 16.200	Machines. Textiles. Métaux et produits métalliques. Produits chimiques et pharmaceu- tiques.
13. — Inde .....	203.349	Dont : 118.600 48.900 23.600	Machines. Métaux et produits métalliques. Produits chimiques et pharmaceu- tiques.
14. — Corée .....	180.304	Dont : 51.300 48.900 36.400 28.500	Produits chimiques et pharmaceu- tiques. Machines. Textiles. Métaux et produits métalliques.
15. — Ryukyu .....	170.938	Dont : 48.200 25.500 17.200 15.000	Machines. Textiles. Produits chimiques. Métaux et produits métalliques.
16. — U. R. S. S. ....	168.357	Dont : 63.000 36.000 26.000	Machines. Métaux et produits métalliques. Textiles.
17. — République Sud-Africaine.....	137.475	Dont : 46.400 45.400 31.500	Machines. Textiles. Métaux et produits métalliques.

18. — Singapour .....	123.964	Dont : 34.700 31.500 28.121	Textiles. Machines. Métaux et produits métalliques.
19. — Pays-Bas .....	118.869	Dont : 28.700 25.000 11.000 7.600	Machines. Produits chimiques et pharmaceu- tiques. Textiles. Produits alimentaires.
20. — Pakistan .....	103.909	Dont : 55.000 21.300 11.400	Machines. Métaux et produits métalliques. Textiles.
21. — Norvège .....	78.904	Dont : 68.000 65.500	Machines. Navires.
22. — Birmanie .....	76.250	Dont : 25.200 19.700 17.000	Textiles. Machines. Métaux et produits métalliques.
23. — Malaisie .....	68.014	Dont : 28.500 21.000 11.200	Machines. Métaux et produits métalliques. Matériel de transport.
24. — Suisse .....	61.736	Dont : 27.317 8.900 7.800	Machines. Instruments d'optique. Textiles.
25. — Nouvelle-Zélande .....	61.068	Dont : 24.000 17.000 10.000	Métaux et produits métalliques. Textiles. Machines.
26. — Suède .....	60.813	Dont : 26.600 14.600 11.000	Machines. Navires. Textiles.
27. — Nigéria .....	58.983	Dont : 40.200 6.800	Textiles. Machines.
28. — Venezuela .....	56.427	Dont : 20.300 13.800 10.900	Métaux et produits métalliques. Machines. Textiles.
29. — Panama .....	56.152	Dont : 22.000 8.000	Navires. Récepteurs radio.

30. — Italie .....	52.316	Dont :	
		15.000	Produits alimentaires.
		9.200	Machines.
		6.400	Textiles.
		5.000	Fer et acier.
31. — Belgique .....	49.276	Dont :	
		12.500	Machines.
		8.500	Métaux et produits métalliques.
		6.100	Textiles.
32. — France .....	48.949	Dont :	
		11.200	Machines.
		6.300	Textiles.
		5.300	Produits chimiques et pharmaceu- tiques.
		4.900	Produits alimentaires.
33. — Arabie saoudite .....	48.481	Dont :	
		16.800	Textiles.
		16.000	Métaux et produits métalliques.
34. — Grèce .....	48.079	Dont :	
		29.000	Navires.
35. — Pérou .....	47.574	Dont :	
		17.400	Machines.
		15.400	Métaux et produits métalliques.
		7.600	Textiles.

## ANNEXE XIII

### FOURNISSEURS DU JAPON EN 1965

(En milliers de dollars.)

1. — Etats-Unis .....	2.366.145	Dont :	
		562.700	Produits alimentaires.
		416.000	Machines.
		189.000	Minerais divers.
		176.000	Produits chimiques et pharmaceu- tiques.
		137.900	Bois.
		127.000	Charbon.
2. — Australie .....	552.061	Dont :	
		284.000	Laine brute.
		89.000	Charbon.
		89.000	Produits alimentaires.
		47.800	Minerais divers.
3. — Canada .....	356.752	Dont :	
		92.000	Blé.
		75.000	Minerais divers.
		25.000	Bois.
4. — Koweït .....	305.502	Dont :	
		294.000	Pétrole brut.
5. — Philippines .....	253.676	Dont :	
		154.000	Bois.
		44.000	Minerai métaux non ferreux.
6. — Iran .....	246.939	Dont :	
		242.000	Pétrole brut.
7. — U. R. S. S. ....	240.197	Dont :	
		85.000	Produits pétroliers.
		58.000	Bois.
		38.000	Fer et acier.
		25.000	Métaux non ferreux.
8. — Arabie Saoudite.....	231.361	Dont :	
		230.000	Pétrole brut et produits lourds raf- finés.

9. — Chine continentale.....	224.705	Dont : 81.200 45.300 24.200	Produits alimentaires. Soja. Fonte.
10. — Allemagne occidentale.....	222.776	Dont : 114.900 66.000 9.000	Machines et appareils. Produits chimiques. Fer et acier.
11. — Malaisie .....	168.518	Dont : 81.000 52.000 17.900	Minerai de fer. Minerai de métaux non ferreux. Caoutchouc brut.
12. — Grande-Bretagne .....	162.629	Dont : 72.200 20.300 18.100	Machines. Produits chimiques et pharmaceu- tiques. Textiles.
13. — Formose .....	157.342	Dont : 138.000 9.000	Produits alimentaires. Bois.
14. — Indonésie .....	148.779	Dont : 84.000 34.000	Pétrole brut. Caoutchouc brut.
15. — Zone neutre d'Arabie Saoudite.	144.839	Dont : 144.000	Pétrole brut.
16. — Mexique .....	144.782	Dont : 101.000 13.000	Coton brut. Maïs.
17. — Inde .....	138.969	Dont : 60.000 21.000 17.000	Minerai de fer. Coton brut. Ferraille.
18. — Chili .....	131.595	Dont : 103.000 17.000	Minerai de fer. Minerai de métaux non ferreux.
19. — Thaïlande .....	130.779	Dont : 65.000 28.000	Produits alimentaires. Caoutchouc brut.
20. — République Sud-Africaine ...	120.259	Dont : 26.000 26.000 20.000 18.000	Fonte. Produits alimentaires. Laine. Minerai de fer.
21. — Pérou .....	111.066	Dont : 58.000 31.000	Minerai de fer. Minerai de métaux non ferreux.

22. — Ryukyu .....	81.823	Dont : 56.000	Sucre.
23. — Sabah (Fédération de Malaisie).	72.676	Dont : 70.000	Bois.
24. — Irak .....	72.306	Dont : 70.000	Pétrole brut.
25. — Suisse .....	70.161	Dont : 27.855 26.000 5.400	Machines et appareils. Produits chimiques. Minerai de fer.
26. — France.....	62.483	Dont : 19.200 18.000 5.700	Produits chimiques. Machines et appareils. Textiles.
27. — Nouvelle-Zélande .....	61.242	Dont : 23.000 19.000 10.000	Laine brute. Produits alimentaires. Bois.
28. — Zambie .....	60.885	Dont : 38.000	Pierres précieuses et semi-précieuses.
29. — Nicaragua .....	54.494	Dont : 43.000	Coton brut.
30. — Brésil .....	49.573	Dont : 14.000 13.000 8.000	Minerai de fer. Coton brut. Produits alimentaires.

## ANNEXE XIV

### ECHANGES FRANCO-JAPONAIS EN 1966

(Statistiques françaises.)

	1964	1965	1966	POURCENTAGE 1965-1966
	(En millions de dollars.)			
<i>Résultats globaux.</i>				
Total des échanges.....	100,4	105,8	133,8	27
Exportations françaises .....	53,2	47,2	56,8	20,3
Importations françaises .....	47,2	58,6	77	31,3
 Solde .....	 + 6	 — 11,4	 — 20,2	
 Pourcentage de couverture.....	 112 %	 80 %	 73 %	

**EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LE JAPON**

(Source : statistiques françaises.)

MARCHANDISES EXPORTÉES	1964	1965	1966
	(En milliers de dollars.)		
Chimie .....	19.000	18.000	20.800
Dont :			
Parfums et huiles essentielles.....	6.232	6.913	7.453
Chimie organique .....	5.182	5.858	6.468
Produits pharmaceutiques .....	708	802	1.141
Engrais .....	2.361	1.203	1.003
Machines et appareils électriques.....	13.800	11.800	11.800
Dont :			
Pièces détachées de machines comptables.	891	1.698	2.844
Machines à statistiques.....	1.201	3.639	1.853
Appareils de levage.....	628	469	1.447
Outillage électrique .....	700	1.242	1.221
Instruments d'optique et de mesure.....	671	688	1.103
Textiles et cuirs.....	6.400	6.600	8.400
Dont :			
Tissus de laine.....	974	1.030	1.240
Velours et dentelles.....	1.265	1.412	1.537
Pelleterie et fourrures.....	140	813	960
Produits agricoles et alimentaires.....	4.200	3.000	4.800
Dont :			
Boissons .....	1.547	1.323	1.840
Produits laitiers .....	20	22	838
Aliments du bétail.....	506	586	635
Avions et navires.....	600	800	1.600
Véhicules .....	1.200	1.000	1.000
Métaux non ferreux.....	1.200	200	400
Sidérurgie .....	400	200	200
Divers .....	6.000	5.600	7.800
Dont :			
Objets d'art .....	244	1.000	2.586

**IMPORTATIONS FRANÇAISES EN PROVENANCE DU JAPON**

(Source : Statistiques françaises.)

MARCHANDISES EXPORTÉES	1964	1965	1966
	(En milliers de dollars.)		
Chimie .....	4.060	9.800	18.000
Dont :			
Butadiène .....	»	1.980	4.420
Nitrite acrylique .....	»	929	3.531
Matières plastiques .....	413	1.536	2.649
Machines et appareils électriques.....	11.200	13.000	16.600
Dont :			
Machines à coudre.....	674	647	887
Machines à statistiques.....	»	416	748
Roulements à billes.....	1.415	2.171	2.679
Outillage électrique .....	2.961	3.589	5.306
Instruments d'optique et de mesure.....	2.572	3.075	3.256
Textiles et cuirs.....	11.000	9.000	10.100
Dont :			
Soie .....	3.891	1.499	2.020
Coton .....	1.651	1.426	1.928
Friperie .....	1.590	1.676	2.000
Chaussures .....	1.167	1.110	1.155
Produits agricoles et alimentaires.....	7.400	7.800	5.800
Dont :			
Préparations de poissons et crustacés....	2.961	4.402	4.581
Huile de baleine.....	3.174	2.748	56
Métaux non ferreux.....	600	600	3.400
Dont :			
Cuivre .....	»	100	1.194
Bismuth .....	100	»	1.243
Sidérurgie .....	876	2.260	2.671
Dont :			
Tôles d'acier .....	353	775	1.261
Véhicules .....	600	1.000	2.200
Dont :			
Tracteurs .....	120	198	1.010
Motocycles .....	282	463	500
Voitures particulières .....	»	33	200
Divers .....	10.000	15.400	18.000
Dont :			
Perles .....	2.506	3.604	3.484
Coutellerie .....	836	1.147	1.529
Jouets .....	1.908	2.354	3.112

## II. — HONG-KONG

### A. — Programme du séjour.

*Mardi 28 mars.*

Accueil à l'aéroport de Kaitak par M. Mars Beguin, Conseiller commercial près le Consulat général de France.

*Mercredi 29 mars.*

9 h 30. — Réunion de travail avec MM. Mars Beguin, Conseiller commercial et Drevon, Conseiller commercial adjoint.

10 h 30. — Entretiens avec M. Dupuy, Consul général de France.

11 heures. — Réunion à la Hong-Kong General Chamber of Commerce. Réception par M. Dickson Leach, Président et les membres du Bureau de la Chambre de Commerce.

12 heures. — Entretiens avec M. T.-D. Sorby, Directeur du Département du Commerce et de l'Industrie.

14 h 30. — Visite de l'Atlas Electronic Corporation, sous la direction de son directeur, M. Woo.

20 h 15. — Dîner offert par M. Mars Beguin, Conseiller commercial de France.

*Jeudi 30 mars.*

Visite du chantier de Plover Cove.

Déjeuner offert par M. Hammon, Directeur de la Société des Dragages.

*Vendredi 31 mars.*

Départ en avion pour Phnom-Penh (Cambodge).

La délégation est saluée à son départ par M. Mars Beguin, Conseiller commercial près le Consulat général de France.

## B. — Conditions générales.

Des pourparlers commerciaux récents entre les autorités de Hong-Kong et celles de notre pays, portant sur une plus grande libéralisation des importations françaises et un accroissement des contingents au bénéfice de la colonie britannique en premier lieu, la place peu satisfaisante occupée par la France dans le commerce extérieur de Hong-Kong (vingtième fournisseur et trentre-troisième client), au regard de la place occupée par la République fédérale d'Allemagne (cinquième fournisseur et troisième client), les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou le Japon, qui se situent dans les tous premiers partenaires commerciaux, en deuxième lieu, l'examen des possibilités d'investissement qui s'offrent à notre pays, telles sont les raisons qui ont amené notre délégation à étendre sa mission à Hong-Kong.

Depuis le bref séjour que nous y avons effectué, Hong-Kong a été à la pointe de l'actualité par les troubles qui l'ont agité. Cet état de fait rend nécessaire un examen de la situation actuelle de l'économie du territoire, et des possibilités d'expansion qu'il présente à nos industries.

### 1. ENVIRONNEMENT HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET HUMAIN

Lorsque les Britanniques occupèrent l'île de Hong-Kong, en 1841, seuls 6.000 Chinois y vivaient, dont 4.000 sur l'eau. La souveraineté de la Grande-Bretagne sur l'île de Hong-Kong date du traité de Nankin de 1842 qui mit fin à la guerre de l'opium. En 1866, par la Convention de Pékin, la péninsule de Kowloon fut rattachée à la colonie, à laquelle ont été adjoints en 1898 les « Nouveaux Territoires », morceau du continent chinois loué à la Grande-Bretagne, pour une période de 99 ans (c'est-à-dire expirant en 1997), composés d'une bande côtière d'une profondeur maximum de 30 kilomètres jusqu'à la frontière chinoise, et de 200 petites îles. L'ensemble est composé de 236 îles et îlots (certains sans eau et inhabités), d'une superficie totale de 1.035 kilomètres carrés environ, à raison de 75 kilomètres carrés pour l'île de Hong-Kong et les îlots avoisinants, 10 kilomètres carrés pour la concession

territoriale de Kowloon, et 950 kilomètres carrés pour les Nouveaux Territoires. Sur l'île de Hong-Kong proprement dite, et face au continent chinois, se trouve le port de Victoria, l'un des meilleurs ports naturels du monde, centre commercial, centre des affaires, et capitale de la colonie.

La majeure partie du sol est constituée de collines abruptes et improductives, occupées par le taillis. Seules les parties basses et plates des Nouveaux Territoires sont cultivées de manière intensive ; vallées et plateaux abritent des villages et portent quelques cultures. De l'ensemble de la superficie, 13,8 % seulement sont consacrés à l'agriculture, le reste est inculte et pierreux ; aussi, la production locale ne couvre que 15 % des besoins de la consommation. La colonie dépend donc pour son ravitaillement des importations en provenance notamment de son prolongement continental.

L'approvisionnement en eau constitue un des problèmes les plus vitaux, notamment en fonction de l'accroissement de la population. D'immenses réservoirs destinés à recevoir les eaux de ruissellement ont été construits, notamment celui de Plover Cove, que nous avons visité, réalisé par une entreprise française, le coût de l'opération étant de 130 millions de dollars HK, ou 110 millions de francs.

En outre, un accord portant sur la fourniture d'eau a été conclu avec les autorités de la Chine populaire, un important réservoir étant installé du côté chinois, des stations de pompage et des canalisations étant réalisées du côté britannique, l'ensemble assurant la moitié des besoins en eau de la population.

#### *Situation démographique.*

Le territoire abrite, à l'heure actuelle, plus de 4 millions d'habitants. C'est l'un des points du globe où la croissance démographique a été la plus rapide depuis la dernière guerre. La répartition de la population était la suivante, d'après le dernier recensement du 7 mars 1961 :

- 1.005.041 habitants dans l'île de Hong-Kong ;
- 1.579.815 habitants à Kowloon ;
- 139.320 habitent sur les jonques ;
- 409.945 habitent les Nouveaux Territoires.

Les trois quarts de la population vivent sur une superficie de 90 kilomètres carrés et la plupart occupent les 25 kilomètres carrés de côtes longeant les deux côtés de la baie, ce qui fait de Hong-Kong l'une des villes du monde où la population est la plus dense.

Plus de 99 % de la population appartiennent à la race chinoise. Cinquante nationalités différentes environ sont représentées à Hong-Kong par 50.000 personnes. Le groupe dominant parmi les non-chinois est constitué par le groupe des pays du Commonwealth, puis par la communauté portugaise, le reste étant surtout composé d'Américains et de Japonais.

La langue parlée couramment est le cantonais. Ensuite, vient l'anglais, parlé par 10 % de la population et la grande majorité des hommes d'affaires.

#### *Statut constitutionnel.*

La colonie de Hong-Kong est gouvernée par un Conseil exécutif, placé sous l'autorité du Gouverneur ; ce Conseil exécutif est composé de six membres officiels et de six membres non officiels nommés ; un Conseil législatif composé de vingt-cinq membres désignés par le Gouverneur.

Les ordonnances sont promulguées par le Gouverneur avec l'assentiment du Conseil législatif. Ce Conseil contrôle le budget.

Sous la direction du Secrétaire d'Etat aux Colonies, les fonctions administratives du Gouvernement sont réparties entre une quarantaine de services.

Deux points essentiels caractérisent ce statut constitutionnel : d'une part, les pouvoirs très limités des membres du Conseil exécutif et du Conseil législatif, d'autre part, les pouvoirs étendus du Gouverneur de la colonie, qui possède une très grande liberté d'action.

Un embryon de conseil municipal intitulé « Conseil urbain » est composé de vingt et un membres (dont le tiers seulement est élu). L'ensemble est placé sous l'autorité du « Colonial Secretary » qui tient en main l'administration de la colonie. La vie politique est donc inexistante à Hong-Kong.

Cette situation anachronique est ressentie par certains milieux locaux ; il est question périodiquement de mettre sur pied un système plus représentatif de l'opinion de la colonie afin de faire participer plus étroitement la population à la gestion des affaires locales.

Au lendemain des émeutes de Kowloon (1), du mois d'avril 1966, qui avaient fait parler d'un « malaise » de la population chinoise, le problème avait fait l'objet d'un nouvel examen. Un groupe de personnalités privées avait suggéré de substituer au Conseil urbain un « Conseil du grand Hong-Kong » recruté par élections et qui aurait repris une partie des pouvoirs du « Colonial Secretary ». Mais cette proposition n'a pas été retenue. Les autorités britanniques avaient conclu au danger que représenterait un Conseil Urbain élargi, susceptible de devenir l'embryon d'un « self government » et de faire accéder Hong-Kong à l'indépendance, ou à l'autonomie interne ce dont Pékin ne voudrait à aucun prix. La République Populaire de Chine est, en effet, hostile à tout changement de statut tendant à faire de Hong-Kong une « troisième Chine ».

\*  
\* \*

Jusqu'à présent, malgré les sévères avertissements lancés par le Gouvernement chinois à propos de l'utilisation du Port de Hong-Kong comme « base d'agression américaine », Pékin n'a pas cherché à entrer en possession de la dernière colonie britannique en Asie.

Certes, la situation privilégiée de Hong-Kong est précaire et les Chinois ne rencontreraient pas d'obstacles insurmontables s'ils tentaient d'entrer en possession de l'enclave, tributaire de la Chine pour son approvisionnement en eau.

Sans élever de prétentions sur Hong-Kong dans l'immédiat, Pékin a laissé entendre à plusieurs occasions que la Chine « recouvrerait ce territoire en temps opportun ».

---

(1) Ces émeutes avaient été provoquées par l'augmentation de tarifs de transport des ferry-boats assurant la traversée entre l'île de Hong-Kong et le continent.

La prolongation du sursis accordé par la République Populaire de Chine à Hong-Kong représente donc un exemple intéressant de coexistence pacifique entre la Chine et un ancien Etat colonial. Mais ce fragile équilibre peut être rompu à tout instant. Les incidents du mois de mai dernier rappellent d'ailleurs la précarité de l'occupation de la Grande-Bretagne.

La Chine ne rencontrerait pas d'obstacles matériels considérables si elle tentait de s'emparer de Hong-Kong. Le dispositif de défense mis en place par les Britanniques est sommaire et l'effectif des forces stationnées dans la colonie est réduit en comparaison de celui des troupes chinoises en poste dans les provinces avoisnantes. La disproportion des forces en présence se conjugue avec d'autres facteurs : la longueur relative des côtes de l'île de Hong-Kong et de la péninsule de Kowloon, le manque de recul et l'exiguïté du territoire, les problèmes de ravitaillement qui rendent difficile la défense.

Il existe d'ailleurs des moyens d'investissement autres que militaires : Hong-Kong est en effet vulnérable à plusieurs égards. Ainsi, comme nous l'avons vu, la colonie est en partie tributaire de la Chine pour son approvisionnement en eau. En cessant d'en assurer la fourniture, Pékin compromettrait sérieusement la vie du territoire.

Une crise bancaire survenue en 1965 à Hong-Kong à la suite de la fermeture d'un établissement de crédit a déclenché un mouvement de panique chez les petits déposants, ce qui montre que Pékin peut peser sur les destinées de la colonie, et troubler gravement l'ordre public sans avoir recours à des méthodes d'intimidation politique ou militaire.

La Chine populaire serait également en mesure de mettre sur pied une propagande subversive, assurée de trouver un écho auprès d'une partie de la population que son paupérisme rend perméable à ce genre d'agitation. Les événements récents en sont la preuve.

Mais la Chine populaire trouve avantage sur le plan économique au maintien du *statu quo*. Elle retire en effet de ses échanges commerciaux et financiers avec Hong-Kong — premier marché de redistribution en Asie — des ressources en devises considérables. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos le privilège accordé à la Banque de Chine à Hong-Kong qui est autorisée à convertir tous ces crédits en livres sterling.

Alors que les exportations de Hong-Kong vers la Chine sont très faibles, la colonie est en voie de devenir le premier acheteur de produits chinois.

Aux devises gagnées sur le plan commercial s'ajoute le produit de tractations financières, constituées principalement par les transferts familiaux provenant des Chinois résidant à Hong-Kong ou à l'étranger, qui envoient des fonds aux membres de leur famille en Chine.

Enfin, le Gouvernement de Pékin participe aussi directement à l'économie locale et prend pied dans les principaux secteurs d'activité. On note un accroissement récent de la participation de la Chine continentale à l'expansion économique de Hong-Kong qui s'est traduit par l'ouverture de nombreux magasins dans la ville.

L'économie chinoise étant tributaire d'achats dans des pays à monnaie forte, les excédents en livres sterling provenant de son commerce avec Hong-Kong lui sont indispensables. On peut raisonnablement penser que, pendant plusieurs années encore, le Gouvernement de Pékin ne cherchera pas à tarir cette précieuse source de devises.

Dans cette conjoncture politique et devant le prodigieux développement de la colonie, qui constitue une avancée du monde occidental dans le vaste continent chinois, il y a lieu de dresser un bilan actuel de l'économie, afin d'évoquer les possibilités d'investissement dans ce territoire, où la présence économique de la France n'est pas à la mesure de ses possibilités.

## 2. BILAN DE L'ÉCONOMIE

### a) *Tableau des industries.*

Hong-Kong, entrepôt traditionnel de redistribution vers les pays du Sud-Est asiatique, et important centre financier mondial, est devenu depuis quelques années, et notamment depuis la prise de pouvoir par les communistes sur le continent, une place industrielle de premier plan. Cette reconversion, effectuée sous la poussée d'événements extérieurs, tels que la guerre de Corée, la guerre d'Indochine et la fermeture des frontières chinoises, a dû être opérée rapidement, la survie même du territoire étant en jeu. La rapidité de cette évolution a eu pour conséquence une certaine

fragilité de la jeune industrie, qui souffre de sa concentration sur un petit nombre de productions et du nombre limité de ses débouchés.

A la fin de 1965, on comptait dans la colonie 9.002 entreprises industrielles, employant 371.000 personnes, les propriétaires et les directeurs de la plupart de ces usines étant résidents chinois. Les secteurs les plus importants, par le nombre d'ouvriers, sont le bâtiment et la construction mécanique (180.000 ouvriers) avec les transports publics (28.000 ouvriers) ; dans de petites entreprises, 150.000 personnes sont occupées à des travaux d'artisanat chinois traditionnel ; l'industrie lourde comprend les chantiers de construction et de réparations maritimes et l'industrie sidérurgique (fonderies et usines de laminage) ; les autres industries concernent les textiles et la confection, les ustensiles, les produits alimentaires et les boissons, la chaussure, l'optique et les articles en rotin.

Afin de pourvoir au manque croissant d'espace pour les constructions industrielles, de nouvelles cités sont en cours d'édification, et l'on conquiert du terrain en nivelant les collines, et en gagnant sur la mer, Hong-Kong donnant l'impression d'un chantier en prodigieuse activité.

La diversification de l'industrie, qui a débuté en 1955, a procuré des voies nouvelles à l'exportation. Elle n'est pas le fait des investisseurs chinois, dont les capitaux, qui constituent près de 80 % du total, se placent dans les industries traditionnelles ; quant aux capitaux anglais, localisés dans les chantiers navals, les textiles, le secteur tertiaire, ils sont très répartis, peu d'entreprises anglaises disposant de capitaux entièrement britanniques ; les investissements américains, eux, constituent un puissant facteur de diversification des industries et leur valeur a considérablement augmenté depuis 1962 ; les investissements japonais indiquent depuis 1960 une recrudescence d'activité dans les domaines textile et sidérurgique.

Quant aux investissements français, ils sont à peu près inexistantes. Après les déboires que notre pays a connus dans cette région du monde avec la perte de l'Indochine, les entreprises françaises répugnent à reprendre des risques dans cette partie du monde politiquement incertaine. La présence de notre pays est marquée par la représentation de quelques grandes sociétés françaises, des maisons d'importation-exportation, et deux banques ; cette pré-

sence ne constitue d'ailleurs pas un investissement, les sociétés étant installées en location dans les locaux qu'elles occupent ; la seule exception est constituée par la Société Air-Liquide qui, en association avec une société britannique, fabrique de l'oxygène, de l'acétylène, de l'hydrogène, de l'acide carbonique et de l'azote. Les dirigeants de la société pensent que celle-ci devrait garder un taux de rentabilité de l'ordre de 20 %, au cours des prochaines années, et ont réalisé de nouveaux investissements. Y a-t-il là un exemple à suivre, et quelles sont les possibilités d'investissement futures ?

### C. — Les possibilités d'investissement.

Le bail pour les Nouveaux Territoires expire en 1997, c'est-à-dire que plus des neuf dixièmes du territoire de Hong-Kong sont appelés à retourner à la Chine à cette date ; pourtant les investissements étrangers ne peuvent s'opérer maintenant que sur cette partie de Hong-Kong cédée à bail, l'île de Hong-Kong et Kowloon étant surindustrialisés.

Il ne semble pas que cet état de fait puisse constituer un obstacle, le terme du bail étant économiquement très éloigné. Mais le problème réside dans les rapports de la Chine communiste et de Hong-Kong. En effet, l'île n'est pour ainsi dire pas défendue militairement. Si elle est restée ce qu'elle est, c'est-à-dire « une vitrine insolente du capitalisme aux portes de l'Empire du Milieu » c'est que la Chine en tire un profit immense, par l'excédent de son commerce extérieur et de sa balance des paiements.

*A priori* le maintien du *statu quo* est donc probable, mais des incidents imprévisibles peuvent changer le cours des événements.

Quant au préalable économique et financier, des incidents bancaires récents ont montré la fragilité du système financier de la colonie et de l'économie dans son ensemble. Par ailleurs, il s'agit de savoir quel est le nombre d'années nécessaires à la récupération du capital investi : la fourchette dans laquelle est comprise la réponse est de 4 à 10 ans seulement. Elle est de 4 à 5 ans dans le secteur immobilier, 6 ans dans la confection et la teinture du coton, 7 à 8 ans dans l'électronique. En définitive, l'investissement à Hong-Kong est financièrement très rentable, bien que le taux de profit connaisse une certaine tendance à la baisse.

Si l'on tente un essai de prévision des besoins de la colonie en fonction de son développement démographique et des impératifs économiques, on observe que le taux d'accroissement de la colonie est d'environ 5 % par an, c'est-à-dire que la population double tous les vingt ans environ.

Le territoire renfermerait donc une population de huit millions d'habitants vers 1990. Dans les prochaines années, l'offre de travail sera abondante tant pour l'ouvrier spécialisé que pour le cadre et, en ce qui concerne la demande, le marché de Hong-Kong offre des possibilités qu'il serait intéressant de mettre à profit.

Actuellement, les dépenses de consommation sont presque uniquement consacrées à l'alimentation, à l'habillement et au logement, mais on peut penser que, étant donné le dynamisme de l'économie, une partie de la production, présentement tournée vers l'exportation, sera absorbée par le marché intérieur.

Cependant, de plus en plus, Hong-Kong est considéré comme un territoire industriel, une vaste usine de transformation de matières premières importées, où les échanges extérieurs et leurs activités annexes occupent une place primordiale. Cette situation est amplifiée par l'existence d'un réseau de commerçants avisés, d'un système bancaire efficace et d'une organisation de sociétés intégrées dont les ramifications touchent nombre de domaines et atteignent quantité de pays.

Le shipping est certainement l'un des secteurs les plus actifs, auquel la guerre du Viet-Nam apporte actuellement un important stimulant : il n'y a pratiquement pas de navires sans emploi et plus de 6.000 navires de haute mer utilisent chaque année les services du port de Hong-Kong, qui est le neuvième du monde pour le tonnage.

#### **D. — Le commerce extérieur ; les relations commerciales entre Hong-Kong et la France.**

Depuis sa création, Hong-Kong est avant tout un centre commercial, par lequel la Chine fait passer une partie de ses importations et de ses exportations. La colonie est resté un lieu de transit qui joue un rôle important de distributeur.

Le commerce extérieur dépasse 2.500 millions de dollars U.S., c'est dire qu'il est de l'ordre de 85 % du commerce de la Chine continentale. Mais, malgré la progression des exportations et des réexportations, le déficit commercial est important, le taux de couverture des exportations par les importations n'étant que de 68 %. Le déficit de la balance des marchandises est couvert par les échanges invisibles, services, mouvements de capitaux et tourisme qui s'accroît d'année en année.

*Le régime des importations* est celui de la liberté totale, à l'exception d'un très petit nombre d'articles tels que l'or, le matériel stratégique, les produits toxiques.

Hong-Kong est un port franc où l'application des droits de douane est limitée à quelques marchandises : automobiles, carburants, tabacs, boissons alcooliques, eaux de table.

Les diverses catégories de produits importés (en allant des plus forts pourcentages aux plus faibles), sont les suivantes :

- 1° Produits semi-finis et matières pour l'industrie ;
- 2° Produits alimentaires ;
- 3° Biens d'équipement et matériel de transport ;
- 4° Matières premières non comestibles (fibres et déchets textiles), matières premières animales et végétales, peaux et fourrures, caoutchouc, bois ;
- 5° Articles manufacturés ;
- 6° Produits chimiques ;
- 7° Divers : produits énergétiques, boissons et tabac.

*Le commerce d'exportation* de la colonie est fortement tributaire des industries textiles : en 1964, près de 50 % des ventes de Hong-Kong y trouvaient leur origine ; 14 % étant réalisés à partir des exportations de produits en matière plastique.

Les exportations (par ordre d'importance, des plus fortes aux plus faibles) concernent les secteurs suivants :

- 1° Vêtements : c'est l'industrie la plus active de la colonie ;
- 2° Articles manufacturés divers (fleurs artificielles, produits en matière plastique, bijouterie de fantaisie) ;
- 3° Fils, filets et tissus ;
- 4° Appareillage électrique ;
- 5° Chaussures ;
- 6° Produits manufacturés en métal.

Parmi les partenaires commerciaux, l'Angleterre, puissance colonisatrice, a conservé à Hong-Kong une place importante. Cependant, sur le plan du commerce extérieur, les premiers partenaires de la colonie sont aujourd'hui les Etats-Unis, suivis par la Chine continentale et le Japon, l'Angleterre venant en quatrième position.

Parmi les pays fournisseurs, la Chine populaire vient en tête avec 27 %, suivi du Japon avec 19 %, les Etats-Unis et l'Angleterre étant à égalité avec 10 %.

La participation de la Communauté économique européenne à cette expansion a été jusqu'ici assez faible (septième fournisseur et troisième client).

La France, si elle a réalisé récemment des progrès intéressants sur ce marché, n'accomplit qu'une très faible performance : 0,8 % des importations totales de Hong-Kong et 0,4 % des exportations. *Les relations commerciales entre notre pays et Hong-Kong*, bien qu'en augmentation constante au cours de ces dernières années, demeurent encore très modestes, particulièrement si on les compare aux résultats obtenus par nos voisins européens, malgré les efforts déployés par notre Conseiller commercial. L'évolution du volume de nos échanges est retracée dans le tableau ci-dessous (en millions de francs) :

	1962	1963	1964	1965	ONZE PREMIERS MOIS	
					1965	1966
Exportations .....	41	56,2	70,9	69,9	64,5	73
Importations .....	8	11,2	19,6	21,1	18,4	37,2
Total .....	57	67,4	90,5	91	82,9	110,2
Balance .....	+ 41	+ 45	+ 51,3	+ 48,8	+ 46,1	+ 35,8

Ces chiffres placent notre pays au vingtième rang des fournisseurs de la Colonie et au trente-troisième rang de ses clients. La balance commerciale est, depuis plusieurs années, excédentaire en notre faveur.

Nos *ventes* courantes de produits de consommation, bien lancées par la quinzaine commerciale française organisée en février 1964,

se composent principalement de cognac (25 % de nos ventes totales), de parfums, de tissus de luxe et de matériel de transport. Nos entreprises ont participé activement, ces dernières années, à de grands travaux d'équipement, notamment à la piste d'atterrissage de l'aéroport de Kai Tak, aux travaux d'adduction d'eau de Plover Cove (réservoir de Lantao), au tunnel routier du « Lion Rock ».

En raison de la concurrence très sérieuse que pourraient constituer les productions de Hong-Kong, une proportion appréciable des *importations* en provenance de cette colonie est soumise à des restrictions quantitatives. Toutefois, depuis ces dernières années notre position a été progressivement assouplie, qu'il s'agisse de l'octroi de nouvelles libérations ou d'augmentations de contingents.

C'est sans doute pourquoi l'on constate dans les récentes statistiques un léger accroissement des exportations de Hong-Kong vers notre pays.

Elles avaient été freinées par le problème des *certificats d'origine*. Ces certificats sont fournis si les produits finis sont le résultat d'un procédé de fabrication qui a lieu à Hong-Kong même et qui a changé, d'une manière substantielle l'apparence, la nature, la forme ou l'utilité de la matière première utilisée pour la fabrication. Le certificat est également délivré si vingt-cinq pour cent du coût de fabrication du produit fini peuvent être attribués au coût de la main-d'œuvre fournie à Hong-Kong ou au prix d'achat de la matière première d'origine locale. Des certificats d'origine sont délivrés également pour des produits réexportés. Le contrôle est effectué par une équipe d'inspecteurs qui pratiquent des sondages, tant dans les usines qu'au moment des expéditions.

Le travail sur place de matières premières fournies par la France apporterait une solution au problème posé par la délivrance des certificats d'origine, exigés par le Gouvernement français, et pour lesquels des fraudes avaient eu lieu dans le passé ; mais les conditions mises maintenant par les autorités locales à la délivrance de ces certificats semblent bien apporter les garanties demandées.

Nous avons été reçus à la Chambre de Commerce où l'on nous a fait part de la satisfaction de la présence française tant au point de vue commercial que des investissements réalisés ; un bon accueil serait réservé à ceux des industriels de notre pays dont la production exige beaucoup de main-d'œuvre, désireux d'effectuer à bon compte leurs opérations de fabrication à Hong-Kong.

D'abord place de commerce, Hong-Kong est donc devenue une place industrielle. Le marché ouvert à la libre concurrence dispose d'une main-d'œuvre abondante et de cadres qui peuvent se former aux disciplines modernes. Il serait donc possible à des entreprises françaises d'y ouvrir des bureaux, non seulement en considération des débouchés qui se présentent, mais en raison du centre d'attraction et d'information que constitue dans cette partie du monde, une « vitrine » du monde occidental.

E. — Annexes.

COMMERCE EXTERIEUR DE HONG-KONG

1957 - 1966.

ANNEES	IMPORTATIONS	TOTAL	BALANCE
		des exportations.	
(En millions de HK \$.)			
1957 .....	5.149	3.016	— 2.133
1958 .....	4.594	2.989	— 1.605
1959 .....	4.949	3.277	— 1.672
1960 .....	5.864	3.938	— 1.926
1961 .....	5.970	3.930	— 2.040
1962 .....	6.657	4.387	— 2.270
1963 .....	7.412	4.991	— 2.421
1964 .....	8.551	5.784	— 2.767
1965 .....	8.965	6.530	— 2.435
1966 .....	10.097	7.563	— 2.534

COMPARAISON 1965 - 1966

(Valeurs en millions de HK \$.)

	1966	1965	VARIATIONS	
	Valeurs.	Valeurs.	Valeurs.	Pourcentage.
Importations .....	10.097	8.965	+ 1.132	+ 12,93
Exportations (propres).....	5.730	5.027	+ 703	+ 13,99
Réexportations .....	1.833	1.503	+ 330	+ 21,99
Total .....	17.660	15.495	+ 2.165	+ 13,98

1 HK \$ = 0,86 F ; 1 US \$ = 5,714 HK \$.

## PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX

(En millions de HK \$.)

	1966		1965		1964	
		%		%		%
<b>1. Principaux pays fournisseurs.</b>						
Total .....	10.097	100	8.965	100	8.551	100
Dont :						
Chine populaire.....	2.769	27,43	2.322	25,90	1.970	23,0
Japon .....	1.839	18,21	1.551	17,30	1.549	18,1
Etats-Unis .....	1.090	10,80	994	11,09	983	11,5
Royaume-Uni .....	1.011	10,01	962	10,73	838	9,8
Allemagne (R. F.).....	269	2,66	276	3,07	247	2,9
Australie .....	209	2,07	199	2,22	229	2,7
Suisse .....	202	2,00	188	2,09	174	2,0
Belgique-Luxembourg .....	190	1,88	145	1,62	95	1,1
Pays-Bas .....	137	1,35	123	1,37	137	1,6
Italie .....	123	1,22	152	1,69	165	1,9
Israël .....	93	0,93	82	0,92	33	0,4
Canada .....	86	0,85	92	1,03	119	1,4
FRANCE .....	73	0,72	73	0,81	72	0,8
<b>2. Principaux pays clients.</b>						
Total (1).....	7.563	100	6.530	100	5.784	100
Dont :						
Etats-Unis .....	2.141	28,31	1.805	27,64	1.274	22,0
Royaume-Uni .....	1.017	13,45	908	13,90	1.023	17,7
Indonésie .....	445	5,88	186	2,85	260	4,5
Japon .....	440	5,82	388	5,95	318	5,5
Allemagne (R. F.).....	434	5,74	391	5,99	303	5,2
Pays-Bas .....	131	1,73	94	1,44	61	1,1
FRANCE .....	45	0,59	26	0,41	23	0,4

(1) Total des exportations et réexportations.

RESULTATS PAR PRODUITS

Année 1966.

Sections de la classification type pour le commerce international. (En millions de HK \$.)

	IMPORTA-TIONS		TOTAL des exportations.		EXPORTA-TIONS		REEXPORTA-TIONS	
		%		%		%		%
Total (1) .....	10.097	100	7.563	100	5.730	100	1.833	100
dont :								
Produits alimentaires .....	2.216	21,95	454	6,00	154	2,69	300	16,35
Boissons et tabacs .....	208	2,06	52	0,68	38	0,66	14	0,75
Matières brutes non comes-tibles .....	1.030	10,20	282	3,74	110	1,92	172	9,41
Combustibles minéraux, lubrifiants .....	337	3,33	34	0,45	»	»	34	1,81
Huiles et graisses animales et végétales .....	74	0,73	16	0,21	5	0,08	11	0,61
Produits chimiques .....	748	7,41	307	4,07	53	0,93	254	13,87
Articles manufacturés clas-sés d'après la matière première .....	3.297	32,66	1.992	26,33	1.218	21,26	774	42,20
Machines et matériel de transport .....	1.310	12,97	624	8,25	532	9,29	92	5,01
Articles manufacturés di-vers .....	856	8,48	3.775	49,91	3.603	62,87	172	9,39
Articles divers et n. d. a..	21	0,21	27	0,36	17	0,30	10	0,53

(1) A l'exclusion de l'or et de l'alliage d'or.

**COMMERCE EXTERIEUR DE HONG-KONG AVEC LA FRANCE**  
1957 - 1966

ANNEES	IMPORTATIONS	TOTAL des exportations.	DIFFERENCE
		En milliers de HK\$.	
1957 .....	36.983	12.818	— 24.165
1958 .....	29.067	9.901	— 19.166
1959 .....	30.066	6.774	— 23.292
1960 .....	45.325	9.872	— 35.453
1961 .....	58.821	11.380	— 47.241
1962 .....	63.909	12.051	— 51.858
1963 .....	59.751	16.026	— 43.725
1964 .....	71.539	22.725	— 48.804
1965 .....	72.854	26.461	— 46.393
1966 .....	72.611	44.542	— 28.069

**COMPARAISON 1965 - 1966**

	1966	1965	VARIATIONS	
	(Valeurs en milliers de HK\$.)		(%)	
Importations .....	72.611	72.854	— 243	— 0,3
Exportations propres .....	36.029	21.013	+ 15.016	+ 71,5
Réexportations .....	8.513	5.448	+ 3.065	+ 56,3

IMPORTATIONS FRANÇAISES EN PROVENANCE DE HONG-KONG  
1966 (9 premiers mois).

	VALEURS en milliers de francs.
<i>Total</i> .....	31.682
Dont :	
Animaux vivants et produits du règne animal.....	579
Peaux, cuirs, pelleteries, ouvrages en ces matières.....	1.151
Dont :	
Ouvrages en cuir et en boyaux.....	1.087
Bois, liège, sparterie et vannerie et ouvrages.....	1.080
Dont :	
Ouvrages de sparterie et de vannerie.....	912
Matières textiles et ouvrages en ces matières.....	2.589
Dont :	
Tapis, velours, dentelles, etc. ....	771
Autres articles confectionnés en tissus.....	825
Chaussures, chapeaux, articles de mode.....	4.828
Dont :	
Chaussures .....	3.185
Plumes et duvets, fleurs artificielles, cheveux.....	1.496
Pierres gemmes, métaux précieux et bijouterie.....	864
Métaux communs et ouvrages en ces métaux.....	14.122
Dont :	
Chaînes et chaînettes autres que de transmission....	669
Maillons, anneaux, etc., pour chaînes autres que de transmission .....	683
Accessoires de chaînes et de chaînettes autres que de transmission, anneaux, mousquetons, etc. ....	7.116
Articles de ménage en fer ou acier.....	481
Autres ouvrages en fer ou acier.....	4.001
Machines et appareils ; matériel électrique.....	711
Dont :	
Machines et appareils électriques.....	541
Navigation maritime et fluviale.....	548
Marchandises et produits divers.....	3.599
Dont :	
Matières à tailler et à mouler.....	1.568
Jouets, jeux, etc. ....	1.393
Divers .....	1.631

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS HONG-KONG

1966 (9 premiers mois).

	VALEURS en milliers de francs.
<i>Total</i> .....	55.862
Dont :	
Produits des industries alimentaires, boissons, tabac.....	13.560
Dont :	
Cognac en bouteilles, flacons, etc. .... 10.583	
Produits minéraux .....	980
Produits des industries chimiques et des industries connexes....	10.959
Dont :	
Produits chimiques inorganiques et organiques.... 2.980	
Produits tannants, matières colorantes, etc. .... 1.342	
Produits de parfumerie ou de toilette préparés.... 4.369	
Matières plastiques, caoutchouc et leurs applications.....	3.202
Peaux, cuirs, pelleteries, ouvrages en ces matières.....	1.631
Matières textiles et ouvrages en ces matières.....	8.639
Dont :	
Textiles synthétiques et artificiels continus ..... 1.517	
Laines, poils et crins .....	1.678
Tapis, velours, dentelles, etc. .... 1.924	
Chaussures, chapeaux, articles de mode .....	883
Ouvrages en pierre, produits céramiques, verre .....	1.057
Métaux communs et ouvrages en ces métaux .....	1.483
Chaudières, machines, appareils et engins mécaniques.....	4.260
Machines et appareils électriques .....	866
Matériel de transport .....	2.211
Dont :	
Voitures automobiles, tracteurs, cycles .....	1.870
Instruments de musique, photographie et cinéma, de mesures et scientifiques, horlogerie .....	2.691
Dont :	
Instruments d'optique, photo et cinématographie... 1.246	
Horlogerie .....	1.312
Marchandises et produits divers .....	1.623
Divers .....	1.817

### III. — CAMBODGE

Nous nous plaignons à souligner les conditions particulièrement chaleureuses dans lesquelles s'est déroulée notre mission au Cambodge, où les attentions dont nous avons été l'objet, dépassant notre personne et allant à notre pays, nous ont rappelé combien étaient étroits les liens entre cette nation ayant accédé à l'indépendance et l'ancienne puissance colonisatrice.

Samdech Norodom Sihanouk a tenu à consacrer à notre délégation une grande partie de son temps et à nous convier à une réception, au cours de laquelle des entretiens fructueux et du plus haut intérêt se sont déroulés.

L'ensemble du programme de notre séjour fut le suivant :

#### A. — Programme de séjour.

*Vendredi 31 mars.*

15 heures. — Arrivée à l'aérodrome de Pochentong. La délégation est accueillie par M. Robert Mazeyrac, Chargé d'Affaires par intérim près l'Ambassade de France ; M. Jean-François Nougarede, Attaché de Presse ; M. J. Fèvre, Chef des Services de coopération technique de l'Ambassade de France, du côté français, et par M. Keukly Lim, Président de la Commission des Affaires extérieures de l'Assemblée nationale, assisté de Sah. Ong Poxay, Membre du Conseil du Royaume ; Sah. Qieu Vann, Secrétaire général du Conseil du Royaume ; Sah. Thai Seng Leng, Secrétaire particulier de S. A. le Président du Conseil du Royaume et Sah. Thay Sok, représentant du Ministère des Affaires étrangères, du côté khmer.

17 heures. — Sous la conduite de Sah. Vann Molyvann, Recteur de l'Université royale des Beaux-Arts, la délégation visite l'exposition permanente des réalisations du Sangkum. Elle procède ensuite à la visite de la ville de Phnom-Penh, sous la conduite de Sah. Sakhoeun, représentant du Gouverneur de la Ville de Phnom-Penh.

20 h 30. — Son Altesse Norodom Montana, Président du Conseil du Royaume offre un dîner en l'honneur de la délégation du Sénat français.

*Samedi 1<sup>er</sup> avril.*

9 heures. — Visite au Vice-Président de l'Assemblée Nationale et au Président du Conseil du Royaume, entourés des membres de leurs bureaux respectifs, au siège de l'Assemblée Nationale.

10 heures. — Visite à S. A. le Prince Norodom Phurissara, Ministre des Affaires étrangères.

11 heures. — Visite à S. E. Sonn Sann, Conseiller privé du Chef de l'Etat, à la Banque nationale du Cambodge.

14 heures. — Départ pour Siemreap.

16 heures. — Arrivée à Siemreap. Accueil par M. Say Bory, Gouverneur adjoint de la province, entouré de ses principaux collaborateurs.

*Dimanche 2 avril.*

Visite du Lycée Suryavarman II et des temples.

*Lundi 3 avril.*

Retour à Phnom-Penh par avion spécial.

Visite du Centre universitaire du Sangkum Reastr Niyum, de la cité sportive et du complexe sportif national.

20 h 15. — Dîner à l'hôtel de l'Ambassade de France offert par M. Mazeyrac, Chargé d'Affaires.

*Mardi 4 avril.*

Visite du Palais Royal et du Musée national.

Entretiens à l'Ambassade de France avec M. Mazeyrac, Chargé d'Affaires et M. Fèvre, Chef des Services de Coopération technique.

20 heures. — Dîner offert par Samdech Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat du Cambodge à la cité princière de Chamcar Mon.

*Mercredi 5 avril.*

11 h 30. — Départ de la délégation pour Bangkok. Elle est saluée par M. Mazeyrac, Chargé d'Affaires par intérim de l'Ambassade de France ; Nougarede, Attaché de Presse ; Fèvre, Chef des Services de Coopération technique ; Keuky Lim, Président de la Commission des Affaires extérieures de l'Assemblée Nationale, et Thay Sok, représentant du Ministère des Affaires étrangères.

## B. — Environnement géographique et historique ; les institutions.

### ÉLÉMENTS GÉOGRAPHIQUES

Le Cambodge, qui couvre une surface de 181.000 kilomètres carrés, est limité au Nord par le Laos, à l'Est par le Sud-Vietnam, à l'Ouest, par la Thaïlande. Il est constitué par une large gouttière alluviale centrale, occupée par le grand lac Tonlé-sap et traversée du Nord-Est au Sud-Ouest, par la vallée du Mékong. Cette gouttière est bordée de massifs montagneux, notamment au Sud-Ouest, où le Massif des Cardamomes culmine à 1.833 mètres. Ces massifs sont couverts de forêts denses ; il sont peu peuplés et constituent un refuge pour les animaux sauvages.

L'hydrographie s'organise autour de la cuvette du Tonlé-Sap où convergent toutes les rivières. Le lac joue le rôle de régulateur du Mékong : les eaux du fleuve viennent s'y déverser pendant la crue provoquée par la fonte des neiges et les pluies torrentielles de la mousson ; la superficie du lac passe alors de 3.000 mètres carrés (en saison sèche) à 10.000 mètres carrés et il inonde la forêt voisine. Après la période des crues, les eaux sont restituées au Mékong. Ces crues apportent les limons qui fertilisent les terres ; elles sont d'une importance capitale pour l'économie du Cambodge ; l'abondance des matières organiques en suspension provoque un véritable pullulement de poissons, qui attire les pêcheurs lors de la décrue, la pêche constituant une ressource essentielle du pays.

Le Mékong lui-même est un fleuve majestueux, le troisième fleuve de l'Asie, ayant 1.500 mètres de large lors de son entrée au Cambodge (il a pris sa source sur les hauts plateaux neigeux du Thibet).

La côte maritime, sur le Golfe de Thaïlande, est plate, basse et découpée en larges baies.

Le climat, de caractère équatorial, est chaud et pénible avec des températures variant entre 26 et 30 degrés, les maxima atteignant 40 degrés. Les pluies tombent presque en toutes saisons, mais surtout l'été lorsque souffle la mousson.

La végétation naturelle est constituée par une forêt dense, la jungle ; sur les hauteurs règnent la savane et la forêt de bambous.

### *Population.*

D'environ 6 millions d'habitants, elle est l'une des plus jeunes de l'Asie et son homogénéité ethnique est remarquable.

Les densités les plus fortes se trouvent sur les bords du lac et dans la plaine alluviale. De fortes minorités d'origine chinoise ou vietnamienne se manifestent surtout à l'Est du pays.

La religion dominante est le bouddhisme.

Les deux principales villes sont : la capitale, Phnom-Penh, qui compte 600.000 habitants, et Battambang, 40.000 habitants.

### ÉLÉMENTS HISTORIQUES

Le Cambodge, qui avait gardé son individualité et son souverain sous la domination française, est aujourd'hui un pays indépendant.

A une époque mal connue, mais assez ancienne, des peuples venant de l'Inde du Nord s'installèrent dans la péninsule indo-chinoise, apportant avec eux leurs cultes (bouddhisme et brahmanisme), leur écriture et leur langue sacrée (le sanscrit), leurs légendes, leur système politique et leurs techniques. Ces peuples ont fondé l'Empire khmer en plusieurs étapes, notamment au ix<sup>e</sup> siècle, qui marque le début de la période d'Angkor, capitale du Royaume khmer, dont le rayonnement se répandit sur toute l'Asie du Sud-Est pendant plus de 500 ans ; au xiii<sup>e</sup> siècle, l'empire khmer, ayant suscité des convoitises, eut à se défendre contre les invasions siamoises et vietnamiennes. La prise d'Angkor en 1431 marque la fin de la puissance khmère. Durant les siècles qui suivirent, les souverains d'Angkor, refoulés par les Siamois, établirent successivement leur capitale sur les bords du Tonlé-Sap, puis à Phnom-Penh.

A la veille de la première intervention française, en 1863, le Royaume khmer, en pleine décadence, amputé de ses plus riches provinces, était un champ clos où Siamois et Annamites tentaient d'imposer leur suprématie.

Peu désireux de voir le Siam s'installer aux frontières de la Cochinchine que nous occupions depuis quelques années, le gouvernement de Napoléon III envoya Doudard de Lagrée à

Phnom-Penh et, après la signature d'un traité de protectorat en août 1863, fait restituer par le Siam au roi Norodom la couronne des souverains khmers. Bien que la domination française, se renforçant peu à peu, eût fini par réduire à peu de chose les pouvoirs du roi (convention annexe de 1884), c'est elle qui permit incontestablement au Cambodge de retrouver, sinon le domaine de l'ancien empire khmer, du moins les frontières qui sont les siennes actuellement. En effet, grâce aux traités de 1904 et 1907 négociés par la France, le Siam lui rétrocédait les provinces de Battambang et de Siem-Reap (1).

De nouvelles péripéties marquent, pour le royaume khmer, le deuxième conflit mondial. Profitant de l'affaiblissement de la France et de la présence japonaise en Indochine, le Siam, devenu la Thaïlande, lui arrache à nouveau la province de Battambang et de Siem-Reap (sauf Angkor) en 1941. Mais en décembre 1946, les accords de Washington, négociés entre la France, les États-Unis et le Siam, restituent au Cambodge son « Alsace-Lorraine ».

La France s'efforce alors de rétablir sa souveraineté en Indochine et se heurte, au Cambodge, à la détermination du jeune roi Sihanouk, appelé sur le trône en 1941 et résolu à conduire son pays à l'indépendance. L'autonomie interne du royaume est reconnue en 1946 ; le traité du 8 novembre 1949 lui accorde une indépendance limitée « dans l'Union Française ». A la suite des péripéties de la « campagne royale pour l'indépendance », le roi Sihanouk obtient, le 9 novembre 1953, l'indépendance pleine et entière.

Entre-temps, les unités de l'armée royale khmère s'étaient employées, aux côtés de l'armée française, à défendre avec succès le territoire national contre les incursions du Vietminh et des rebelles « Khmers Issarak ». Les accords de Genève de juillet 1954, en ordonnant l'évacuation des forces vietminh infiltrées, parachèvent l'œuvre de libération entreprise par le roi Sihanouk avec l'appui de la France. Une époque nouvelle s'ouvre alors dans les relations franco-cambodgiennes.

Cette période a été caractérisée, sur le plan politique, par la liquidation à l'amiable des derniers vestiges de l'époque colo-

---

(1) « En 1863, c'est le protectorat français qui stoppa le dépècement du royaume, conjointement entrepris par les Siamois et les Annamites, et sauva le Cambodge de la disparition pure et simple. » (Lettre du Prince Sihanouk, *Le Monde*, juin 1964.)

niale et par l'établissement de rapports actifs et confiants entre les deux pays : si, effectivement, le Cambodge décide, aux termes de la loi constitutionnelle de 1956, de ne plus appartenir à l'Union Française, il ne tarde pas à constater que, de tous les pays occidentaux, la France est le seul à adopter une attitude de compréhension vis-à-vis de la politique de neutralité adoptée par le Prince dès 1955. Appartenant à l'O. T. A. S. E., dont les Khmers répudient la protection, le gouvernement français s'efforce en toutes circonstances de défendre, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation, la politique étrangère de Phnom-Penh, mise en accusation par la Thaïlande et les U. S. A. Cette attitude se révèle assez rapidement payante pour les deux parties : de 1955 à 1959, un aide économique et technique importante, dépourvue de toute condition politique, est dispensée au Cambodge par la France ; d'autre part, l'atmosphère de stabilité et de tolérance que nos compatriotes trouvent au Cambodge permet aux entreprises françaises de s'y développer dans des conditions satisfaisantes (1) : la colonie française dans le royaume khmer double d'importance entre 1954 et 1960. Cette évolution s'accélère à partir de 1960 permettant de définir les nouvelles étapes de la coopération franco-khmère.

### *Les institutions.*

Le Cambodge est une des plus anciennes monarchies du monde ; elle est élective, le souverain étant désigné par le Conseil de la Couronne à la majorité des voix ; actuellement, le trône est vacant : Son Altesse Royale, le Prince Norodom Sihanouk, autrefois roi du Cambodge, a abdiqué en 1955 ; il demeure chef de l'Etat, la Constitution de 1947 ayant fait du Cambodge une monarchie parlementaire et un Etat démocratique.

Les institutions comprennent un Conseil du Royaume de 24 membres, dont le rôle est consultatif, une Assemblée Nationale de 77 députés, qui vote les lois et le budget, un Gouvernement royal ou Conseil des Ministres de 16 membres qui détient le pouvoir exécutif et, enfin, le Congrès National, qui constitue la base des institutions cambodgiennes et réalise une forme audacieuse de démocratie directe qui n'a d'équivalent dans aucun autre pays.

---

(1) Les nationalisations décrétées par Phnom-Penh à la fin de 1963 ont rendu cependant l'existence difficile à certaines sociétés françaises.

Ce Congrès national se tient à Phnom-Penh pendant trois jours tous les semestres, sous la présidence du Chef de l'Etat, en sa qualité de Président du « Sangkum » qui est un vaste rassemblement national, mais n'a rien d'un parti politique. Ouvert à tous les citoyens, il permet au peuple de prendre une *connaissance directe* des affaires d'intérêt national, de les discuter et d'exercer un droit de regard sur les affaires ainsi qu'un contrôle sur l'administration du pays.

Une autre institution particulièrement originale est constituée par les audiences populaires : elles sont destinées à permettre à chacun de soumettre à l'arbitrage du Chef de l'Etat des litiges d'ordre administratif.

On peut penser que le peuple khmer est l'un des mieux informés sur les événements d'ordre intérieur ou extérieur concernant la vie de son pays.

### C. — L'économie et le développement du Cambodge.

Le Cambodge déploie ses efforts pour faire sortir l'économie du pays de l'état de sous-développement, spécialement depuis la fondation, en 1955, du « Sangkum Reastr Niyum » (Communauté socialiste populaire) qui constitue un mouvement d'union de tous les citoyens et représente les diverses tendances politiques.

L'économie progresse dans le cadre de *plans*, l'un biennal qui a couvert les années 1956 et 1957, l'autre quinquennal, qui a couvert les années 1960 à 1964. Le premier plan fut consacré à la mise en place d'un équipement social, culturel et médical, et à la reconstruction. Les buts furent atteints à 105 % en ce qui concerne l'infrastructure scolaire et universitaire, administrative, routière, portuaire et aérienne, mais ils ne furent réalisés qu'à 40 % dans les secteurs directement productifs. Pour le second plan, l'équilibre fut mieux observé entre les investissements productifs et ceux qui doivent être affectés au capital humain. Un autre plan, qui en est encore au stade de la rédaction, sera plus sélectif et se limitera aux investissements productifs, afin de ne pas accroître le déficit budgétaire. Ce déficit demeure une grave préoccupation du Gouvernement, qui doit recourir à des moyens de trésorerie pour financer ses dépenses. Rappelons que l'Etat a largement étendu son emprise sur la vie économique en nationalisant divers secteurs importants.

L'activité économique est presque exclusivement localisée dans trois régions qui regroupent 90 % de la population, bien que ne représentant que 30 % de la surface totale du pays, à savoir la vallée du Mékong, la périphérie du grand lac et la bande côtière.

L'économie du Cambodge, encore essentiellement agricole, repose sur deux cultures, celles du riz et de l'hévéa.

La culture du riz reste traditionnelle et de mode assez archaïque. Aliment de base de la population, le riz constitue la principale source de travail et fournit la majeure partie des ressources nationales. Il est produit par des exploitations de petite étendue (95 % des agriculteurs disposent de 1 à 10 hectares), et tant l'épuisement des sols que l'insuffisance des procédés de culture maintiennent les rendements moyens à un niveau relativement faible. Mais de gros efforts pour perfectionner les procédés de culture et pour améliorer le réseau de commercialisation, ainsi que le défrichement de nouvelles rizières ont permis de porter la production annuelle de un million de tonnes en 1948-1949 à 2,6 millions de tonnes en 1964.

La culture de l'hévéa, récente et moderne, constitue la deuxième richesse du Cambodge. Elle connaît depuis 1921, date de son importation au Cambodge, un développement spectaculaire, grâce à de très favorables conditions de sol et de climat. La production est presque entièrement assurée par cinq plantations, dont l'une est nationalisée, les quatre autres étant détenues par des sociétés privées. Les rendements sont considérés comme les plus élevés du monde, et la production globale s'est élevée à 54.000 tonnes en 1966, avec 59.000 hectares plantés.

Les autres cultures (maïs, coton, poivre, soja, tabac, palmier à sucre, cocotier) ne fournissent que des ressources d'appoint, ainsi que l'exploitation du bois, la pêche ou l'élevage.

C'est dans le *domaine industriel* que le développement est particulièrement remarquable, ainsi qu'il nous a été donné de le constater lors de la visite de l'exposition permanente des réalisations de Sangkum. Le Cambodge, bien que peu favorisé sur le plan des richesses minières, a, tout en recourant à l'aide étrangère, fait depuis une huitaine d'années de gros efforts pour se doter d'une industrie.

La politique d'industrialisation vise à assurer l'indépendance économique du Cambodge, et à fournir à la population une gamme de produits manufacturés de consommation ou d'usage courant. Elle tend à libérer l'économie cambodgienne des dépenses en

devises étrangères que nécessiteraient des importations dans les secteurs de l'alimentation, du vêtement, de la construction, des transports ; cette politique d'industrialisation vise aussi à l'utilisation des ressources locales (chaux, végétaux, latex, textiles, fruits). Certaines usines importantes (ciment, textile, contre-plaqué, papier) ont déjà été édifiées grâce à l'aide étrangère ; d'autres vont entrer en activité (distillerie, sucrerie, pneumatiques, engrais, verrerie, brasserie) ; la construction d'une raffinerie de pétrole à Sihanoukville est décidée. Cette installation, prévue pour traiter annuellement 500.000 tonnes de pétrole brut, est entreprise avec le concours de la Régie autonome des Pétroles, qui participe à 35 % des investissements.

A côté des industries d'Etat et des industries d'économie mixte, une place est laissée aux entreprises privées qui contribuent effectivement à l'expansion et à l'indépendance économique du Cambodge, ces entreprises bénéficiant de garanties de non-nationalisation pendant une période de dix à quinze ans.

Le développement économique du pays a nécessité des progrès dans le *réseau d'infrastructure des transports*. Le Cambodge dispose de plus de 4.000 kilomètres de routes, dont près de 2.500 sont asphaltés. A la voie ferrée Phnom Penh—Battambang—Poïpet, s'ajoutera celle qui reliera la capitale au port de Sihanoukville, réalisée en partie grâce à un prêt français. Le port de Sihanoukville, de construction française, prend de plus en plus d'importance, et sa capacité actuelle de 800.000 tonnes sera prochainement portée à 1.200.000 tonnes, grâce à l'octroi d'un prêt français.

C'est par ce port notamment, et aussi celui de Phnom Penh sur le Mékong qui assure également des communications maritimes, que se fait la plus grande partie du *commerce extérieur du Cambodge*. Ce commerce extérieur est depuis 1963 entièrement contrôlé par un organisme d'Etat, la Sonexim (Société Nationale d'Exportation-Importation). La balance commerciale est équilibrée et même bénéficiaire depuis 1964. Les exportations sont alimentées pour deux tiers par le riz et pour un tiers par le caoutchouc. Quant aux importations, sévèrement restreintes, elles portent sur les métaux, les textiles, les minéraux et les produits agricoles. Les principaux clients du Cambodge sont, par ordre d'importance, la France, l'Afrique occidentale, Singapour et Hong-Kong, les plus importants fournisseurs étant la France, le Japon, la République populaire de Chine et la Grande-Bretagne.

## D. — Les rapports avec la France.

### 1. LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

La France est donc le premier client et le premier fournisseur du Cambodge.

#### a) *Régime des échanges commerciaux franco-cambodgiens.*

Les opérations commerciales sont limitées du côté français par les règlements agricoles nationaux ou communautaires et, du côté cambodgien, par le contingentement des importations.

En matière tarifaire, les deux pays s'accordent réciproquement certaines préférences, dont l'Accord de Coopération économique et financière, signé en juillet 1964, prévoit le maintien dans la mesure du possible. En pratique, ce régime ne joue en faveur du Cambodge que pour le poivre, alors que les marges préférentielles qu'il accorde à la France s'appliquent à un grand nombre d'articles admis en franchise ou en modération de droits sur le territoire cambodgien.

Les règlements commerciaux et financiers franco-cambodgiens sont placés sous un régime de non-recevabilité. Le Cambodge n'a pas en effet réévalué sa monnaie par rapport au franc lors de nos dévaluations d'août 1957 et de septembre 1958, de sorte que la parité actuelle franc-riel cambodgien (1 franc = 10 riels au lieu de 7) ne correspond pas au taux croisé des monnaies (1 dollar = 35 riels). Sur le plan commercial, cette discrimination de change permet à nos partenaires de vendre leurs produits à des prix compétitifs en France et dans la zone franc. Elle entraîne corrélativement un surenchérissement des marchandises françaises à l'entrée au Cambodge par rapport aux produits étrangers. Mais ces inconvénients sont notablement atténués par le régime des préférences tarifaires en notre faveur et par l'obligation où se trouvent les Cambodgiens d'utiliser la totalité de leurs ressources en francs (non convertibles) à des achats en France.

b) *Evolution des échanges.*

Bien que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays n'ait pas augmenté de façon sensible pendant ces dernières années, la France reste de loin le premier client du Cambodge et a repris en 1965 sa place de premier fournisseur qu'elle avait perdue depuis 1962 au profit du Japon.

L'évolution des échanges est retracée dans le tableau ci-après :

	1962	1963	1964	1965
	(En millions de francs.)			
Nos exportations.....	60,6	57,7	50,5	66,7
Nos importations.....	52,6	49,4	54,4	46
	+ 8	+ 8,3	- 3,9	+ 20,7

Si nos importations en provenance du Cambodge restent à peu près constantes, nos exportations, après une certaine régression en 1964, ont repris en 1965 et cette tendance est confirmée par les statistiques des premiers mois de 1966. Ces résultats ont pu être obtenus malgré la concurrence de plus en plus sérieuse du Japon, des pays socialistes (Chine, U. R. S. S., Tchécoslovaquie) ou de certains pays occidentaux comme l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

c) *Nature des échanges.*

Nos importations ne varient guère d'une année sur l'autre. Elles portent essentiellement sur trois produits : le caoutchouc (31 millions de francs en 1965), le riz (7,6 millions) et le poivre (6,7 millions).

Nos exportations sont plus diversifiées. Si les ventes de produits pharmaceutiques (19,7 millions de francs), d'articles de librairie (2 millions de francs), de produits alimentaires : produits laitiers, boissons, alcools (3 millions de francs) comptent toujours parmi les postes traditionnels, on constate une augmentation appréciable des ventes de produits tels que le fer et l'acier (10 millions de francs), l'appareillage mécanique et électrique (9 millions de francs), les automobiles et les cycles (8 millions de francs).

Dans l'ensemble, la France a réussi à conserver ses positions sur le marché cambodgien et les livraisons de biens d'équipement au titre des facilités financières consenties par l'Accord de Coopération économique franco-khmer de juillet 1964 ou de nos crédits normaux, contribueront à augmenter très sensiblement le volume de nos exportations. Le développement de nos ventes dans le domaine de l'équipement restera sans doute encore largement fonction dans les prochaines années des conditions de prix et de crédit que nos entreprises seront à même d'offrir face à la concurrence étrangère.

## 2. L'AIDE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE

### *a) L'aide accordée dans le cadre de l'Accord de Coopération économique et financière du 4 juillet 1964 et son utilisation.*

Indépendamment de l'assistance gratuite que nous apportons traditionnellement au Cambodge depuis 1955 dans les domaines culturel, technique et militaire, d'autres formules de participation au développement économique de ce pays ont été mises en œuvre.

C'est ainsi qu'ont été ouvertes au Gouvernement cambodgien de nouvelles facilités financières par l'accord de coopération économique conclu le 4 juillet 1964, à l'occasion de la visite officielle à Paris du Prince Sihanouk, accord entré en vigueur le 4 juillet 1965, après son approbation par le Parlement.

Rappelons que ces facilités financières, d'un montant global de 160 millions de francs se composent :

- d'un don de 20 millions de francs ;
- d'un prêt du Trésor à 20 ans, d'un montant de 50 millions de francs ;
- de crédits-fournisseurs à 10 ans, pour un total de 90 millions de francs.

L'accord prévoyait que l'ensemble de ces facilités serait destiné à financer les commandes de biens et de services à passer en France en vue de la réalisation des trois projets suivants :

- extension du port de Sihanoukville ;
- achèvement de la voie ferrée entre Phnom-Penh et Sihanoukville ;
- et, dans la mesure du possible, construction d'un barrage hydro-électrique sur le Prek-Thnot.

Mais, à la demande du Gouvernement cambodgien, l'installation d'une raffinerie de pétrole d'une capacité de 500.000 tonnes par an dans la zone du port du Sihanoukville fut substituée à la construction du barrage de Prek-Thnot, la réalisation de cet ouvrage étant actuellement prévue dans le cadre du programme d'aménagement du Mékong entrepris sous l'égide des Nations-Unies. Il a été entendu cependant que cette substitution ne saurait avoir pour effet d'entraîner un dépassement des facilités prévues au titre de l'accord du 4 juillet 1964.

Les travaux d'extension du port de Sihanoukville et ceux de la voie ferrée sont en cours :

— *Extension du port de Sihanoukville :*

Le port de Sihanoukville a été réalisé par la France à partir de 1955 au titre du programme d'aide gratuite ; cette opération, qui a représenté une dépense de 35 millions de francs, avait pour but de permettre au Cambodge, dont le trafic était alors assuré en totalité par la voie fluviale du Mékong et de ses affluents à travers le territoire du Sud-Vietnam, de disposer d'un débouché maritime en propre. Depuis lors, la situation politique dans cette région et la tension qui existe entre les deux Etats, ont rendu indispensable un accroissement des capacités du port dont le trafic, actuellement de l'ordre de 350.000 tonnes, devrait au moins doubler dans peu de temps, pour atteindre 800.000 tonnes environ en 1970.

L'ensemble des travaux nécessaires pour permettre au port de Sihanoukville de faire face aux prévisions de trafic a été évalué à 180 millions de francs.

La tranche de travaux actuellement en cours comporte la construction d'une jetée, d'un quai de 360 mètres et des travaux de dragage du bassin ; elle représente une dépense en devises de 40 millions de francs, à financer au titre de l'accord du 4 juillet 1964.

— *Voie ferrée de Phnom-Penh à Sihanoukville :*

Pour remplir le rôle qui lui est dévolu, le port de Sihanoukville doit être relié au centre du pays par une voie permettant des transports dans des conditions économiques. Cette liaison a d'abord été assurée vers la capitale par une route construite par les Etats-Unis ; inaugurée en juillet 1959, elle a coûté 35 millions de dollars mais elle s'est avérée insuffisante pour le trafic lourd.

Aussi la construction d'une voie ferrée de Sihanoukville à Phnom-Penh a-t-elle été envisagée dès 1960. Cette ligne, longue

d'environ 260 kilomètres, dont le tracé a été étudié par des experts de l'assistance technique française, se raccordera à Phnom-Penh à la voie ferrée qui rejoint, via Battambang, la frontière thaïlandaise.

Le coût des travaux, y compris les prestations locales, a été évalué à 175 millions de francs répartis sur trois ans. Les prévisions de dépenses en devises représentent l'équivalent de 87,8 millions de francs dont 7,8 sur un prêt allemand (construction de la gare de Sihanoukville) et 80 sur les crédits français.

Quant à la raffinerie de pétrole (40 millions de francs), elle doit être construite pour le compte de la société khmère de Raffinage à la suite d'un protocole d'accord et d'un contrat de service conclu en 1965 entre le Gouvernement cambodgien et l'Union générale des pétroles.

b) *Autres facilités de crédit.*

Outre les facilités prévues par l'Accord de 1964, le Cambodge bénéficie des crédits fournisseurs garantis par la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (Coface) pour diverses autres affaires. Il s'agit notamment :

- de l'achat de matériel militaire pour un montant de 25 millions de francs (1) ;
- des travaux d'amélioration de la distribution d'eau de la ville de Phnom-Penh ;
- d'une étude hydraulique du delta du Mékong ;
- de la construction d'une brasserie et d'un pont routier sur le Bassac (Société des Dragages).

Parmi les principales affaires en cours d'examen figure la fourniture de camions en pièces détachées dont le montage serait assuré dans une usine créée par le Gouvernement cambodgien. Les Sociétés Saviem et Berliet ont présenté une offre commune pour ce projet.

Enfin, à la demande du Gouvernement cambodgien, furent récemment entreprises, au titre de la Coopération technique, les études d'une usine d'engrais et d'une fabrique de pâte à papier, le problème du financement éventuel de l'un ou l'autre de ces projets, au titre de l'aide française, devant être examiné une fois connues les conclusions des études en cours.

---

(1) Le Cambodge a par ailleurs bénéficié d'un don de 13 millions de francs pour l'achat de matériel militaire français.

### 3. LES ENTREPRISES FRANÇAISES AU CAMBODGE

La politique de nationalisation systématique appliquée par le Cambodge depuis 1963 a modifié les conditions d'existence des entreprises privées. Parmi les entreprises françaises, certaines telles que les banques, les sociétés d'assurance ou les maisons d'importation-exportation ont dû purement et simplement céder la place à des organismes publics. D'autres ont restreint leurs affaires. Les capitaux français ont subi de façon atténuée les répercussions de la réorganisation économique khmère, dans le *secteur des plantations d'hévéas*, qui constitue actuellement l'essentiel de l'implantation économique française au Cambodge.

Le montant des investissements réalisés par les sociétés françaises de plantations au Cambodge dépasse 400 millions de francs, sur un total pour l'ensemble des affaires françaises évalué à 500 millions de francs. Les sociétés réinvestissent chaque année, participent à la création de sociétés mixtes, et versent annuellement au Trésor cambodgien plus de 200 millions de riels d'impôts directs ou indirects, auxquels s'ajoute le produit de la taxe d'équipement prélevée sur les transferts des bénéfices des entreprises, évalué également à 200 millions de riels.

Ces entreprises connaissent des difficultés tenant à la disparité franc-riel, le Cambodge ayant décidé que les exportations vers la France s'effectueraient seulement sur dérogations. Les exportateurs de caoutchouc ne peuvent envoyer du Cambodge en France que 25 % de leurs exportations totales, notre pays étant le seul où ils n'aient pas la liberté d'exporter...

A la suite de la nationalisation du commerce extérieur du Cambodge le 1<sup>er</sup> janvier 1964, les planteurs ont été astreints à verser à la Société nationale d'exportation et d'importation une commission de 1,50 % sur leurs ventes et, d'autre part, les avantages de la législation E. F. A. C. leur ont été supprimés. Or, le caoutchouc constitue, après le riz, la grande ressource du Cambodge. Par ailleurs, le rôle social des plantations qui emploient 25.000 travailleurs et, grâce aux 300 millions de salaires versés, fait vivre 75.000 personnes, est important. Les plantations jouent donc un rôle primordial dans l'économie du pays, et il est souhaitable que leur activité puisse se maintenir dans des conditions économiques satisfaisantes, et même se développer.

*L'industrie française* reste représentée au Cambodge par une fabrique d'eaux gazeuses, une filiale d'Air liquide, deux manufactures de cigarettes et quelques entreprises de construction, le chiffre d'affaires de l'ensemble atteignant à peine 500 millions de riels par an.

Hormis quelques exceptions, aucun investissement important n'a été réalisé par les industries françaises, la réserve de ces dernières s'expliquant par le maintien de la distorsion de change et l'intervention progressive de l'Etat dans les domaines économique et financier.

Les perspectives qui s'offrent à l'industrie française dépendent de l'organisation du régime des échanges franco-khmers, de la fin de la disparité qui résulte de la surévaluation du riel et aussi de l'évolution générale de la situation politique dans le Sud-Est asiatique.

Quant aux *entreprises commerciales*, elles ont été touchées par la décision de janvier 1964 de nationalisation du commerce extérieur, celles qui demeurent ouvertes ne faisant pratiquement plus d'affaires.

En ce qui concerne *les établissements de crédit*, seule la B. N. P. a été autorisée, à la suite de la nationalisation de 1964, à maintenir un bureau de représentation à Phnom-Penh.

Ne subsistent donc en fait que le secteur industriel et le secteur des plantations d'hévéas, étroitement soumis à la réglementation d'organismes gouvernementaux.

#### 4. LA COOPÉRATION TECHNIQUE

La primauté donnée au facteur humain dans les interventions de la coopération technique se traduit par la mise à la disposition du Gouvernement cambodgien d'experts français dont le nombre tend à s'accroître d'année en année, l'effectif actuel se montant à 88 personnes, à raison notamment d'une quarantaine d'ingénieurs et techniciens, d'une quinzaine d'administrateurs et de personnel médical. A ce dernier titre, onze experts (2 chirurgiens, 7 médecins, 1 pharmacien et 1 chirurgien dentiste) exercent leurs activités au Centre Calmette, hôpital moderne de 167 lits, construit pour la diffusion des techniques médicales et chirurgicales françaises.

Dans ce même esprit de coopération technique, il nous faut relever l'effort consenti en 1965 et en 1966 en faveur de la conservation des monuments d'Angkor, et dont nous avons pu apprécier les heureux résultats. Outre le détachement d'experts, des équipements de laboratoire et du matériel de travaux publics ont été offerts par la France à titre de contribution à l'œuvre de restauration des sites archéologiques.

La mission de la coopération est double : nos experts sont employés comme consultants et comme formateurs. L'action de formation se prolonge en France grâce à l'attribution de bourses (134 en 1966) qui permettent à des étudiants et à des fonctionnaires khmers de se spécialiser et de se perfectionner, complétant ainsi l'action culturelle française au niveau des enseignements primaire, secondaire et supérieur.

## 5. L'ACTION CULTURELLE

L'importance de l'action culturelle de la France tient au fait que le Cambodge, marqué depuis longtemps par notre influence, a, depuis son accession à l'indépendance, fondé sa politique scolaire sur un large recours à la langue française, considérée comme langue d'enseignement.

Le principal établissement français est le lycée Descartes, qui rassemble un effectif de 2.200 élèves, dont 750 Français et 1.300 Cambodgiens. Une mission catholique française administre quatre collèges et treize écoles primaires qui dispensent l'enseignement français, le nombre d'élèves ainsi scolarisés s'élevant à 6.800.

La forme la plus originale de notre action est la coopération avec le Ministère cambodgien de l'Education nationale, qui consiste à aider ce ministère à réaliser les objectifs qu'il a lui-même déterminés. Cette action, dont nous avons pu apprécier les fruits, est marquée par le détachement de 363 enseignants français et la participation à l'équipement des établissements cambodgiens par la fourniture de manuels scolaires et de matériel didactique. La construction et l'équipement d'une école normale supérieure, prévue par l'accord franco-khmer du 3 février 1966, représentent notre principale contribution en la matière, qui est complétée par l'envoi en France d'étudiants cambodgiens, boursiers du Gouvernement français au titre de l'enseignement supérieur.

Cette coopération culturelle est très vivante et s'effectue dans un climat d'amitié et de compréhension réciproques que nous avons vivement apprécié. Elle est aussi très fructueuse : nos entretiens nous ont mis en contact avec des élites cambodgiennes rompues à la culture française. Ce n'est pas l'un des moindres motifs de satisfaction retirés de notre visite au Cambodge que de sentir les milieux dirigeants de ce pays penser selon des concepts qui nous sont communs et les entendre s'exprimer dans notre langue, réalisant ainsi les conditions d'une amitié et d'une compréhension mutuelles dont nous avons senti la chaleur.

\*  
\* \*

La coopération entre la France et le Cambodge, qui s'exerce dans les secteurs économiques, sociaux et administratifs, est de nature à renforcer l'amitié traditionnelle entre les deux pays dans un climat de confiance réciproque. Tout en diffusant la culture et la technique françaises, cette coopération permet l'épanouissement de la personnalité et du particularisme cambodgiens. C'est ainsi que l'on note une prise de conscience nationale au sein du « Sangkum Reastr Niyum » ; le système économique cambodgien constitue une symbiose du capitalisme évolué qui se socialise, et du socialisme qui glisse vers le libéralisme. Ce système économique qui trouve ses sources dans l'histoire, les coutumes, la religion ne convient peut-être, comme le système politique, qu'au seul Cambodge, réalisant ainsi une œuvre d'une originalité profonde.

## E. — Annexes.

### Monnaie locale cambodgienne.

*Unité monétaire* : le riel.

*Taux officiel en franc* : 1 riel = 0,10 F.

*Taux marché « parallèle »* :

Il n'existe pas de marché libre de devises, mais un marché flottant sur lequel le riel est actuellement coté à la moitié de sa valeur officielle, soit un riel = 0,05 F.

*Institut d'émission* : Banque nationale du Cambodge.

*Volume de la circulation monétaire* :

Décembre 1962 : 3.296.916.000 riels.

Novembre 1965 : 5.188.177.335 riels.

*Réserves de change* :

Décembre 1962 : 3.395.235.000 riels.

Novembre 1965 : 3.658.619.776 riels.

Enfin, il n'existe pas de parité F.M.I. pour le riel. Le cours officiel en cents U.S. fixé, et en vigueur depuis le 26 mars 1956, est de 2,8571 cents, soit 35 riels pour un dollar U.S.

### Produit national cambodgien.

*Produit national brut* (prix de marché) : 23.093 millions de riels.

*Revenu national net* (coût des facteurs) : 4.100 millions de riels.

*Revenu national par tête* : 4.016 riels.

### Agriculture (1).

*Pourcentage des terres cultivables par rapport à la superficie* :

Superficie totale : 18.000.000 hectares.

Superficie cultivable : 4.000.000 hectares (2).

Pourcentage : 22 %.

CAMPAGNE 1963-1964	SURFACES CULTIVEES	PRODUCTION
	(En hectares.)	(En tonnes.)
Riz .....	2.344.000	2.574.000
Maïs .....	100.000	204.000
Poivre .....	400	1.500
Soja .....	21.000	11.300
Sésame .....	15.000	12.300
Haricot .....	31.500	20.000
Arachide .....	16.400	7.000
Caoutchouc .....	46.687	45.730
Tabac .....	5.600	6.000
Coton .....	20.000	3.500
Ricin .....	5.600	3.000
Kapok .....	12.000	10.200
<b>Total .....</b>	<b>2.618.187</b>	<b>2.898.530</b>

(1) Source : Direction de l'Agriculture et Banque nationale du Cambodge.

(2) Le reste du pays est à vocation forestière ou occupé par les eaux.

*Pourcentage des différents régimes de propriété :*

Faire-valoir direct : 90 à 95 %.

Fermage, métayage : 5 à 10 %. — Très fréquents mais ne portent que sur de petites étendues, le locataire étant généralement propriétaire d'un lopin de terre.

Concessions faites à des sociétés étrangères : 70.000 hectares, en particulier aux planteurs d'hévéas (plantations allant de 500 à 18.000 hectares).

Concentration de la propriété : moyenne de la propriété : 1,9 hectare. — Très peu de grandes propriétés (plus de 20 hectares).

Etendue moyenne de l'exploitation : 2 hectares par famille.

Concentration de l'exploitation :

Delta du Mékong pour rizières et cultures de berge ;

Province de Kompong-Cham pour l'hévéa.

*Principaux produits agricoles.*

Production de caoutchouc au Cambodge (1).

PERIODE	SUPERFICIES			EFFECTIF au travail.	PRODUCTION
	plantées.	exploitables.	exploitées.		
	(En hectares.)			(En unité.)	(En tonnes.)
1951 .....	30.301	28.976	17.614	7.966	15.419
1952 .....	30.509	28.959	20.514	8.531	18.411
1953 .....	30.643	28.957	25.086	9.367	22.474
1954 .....	30.920	28.680	24.766	9.718	24.353
1955 .....	31.366	28.720	27.374	13.015	27.766
1956 .....	31.936	28.596	27.990	14.451	32.056
1957 .....	30.017	28.565	28.087	15.521	30.683
1958 .....	34.012	28.227	27.769	14.211	33.555
1959 .....	35.974	» (2)	27.991	17.315	34.128
1960 .....	37.757	»	28.435	20.984	36.779
1961 .....	39.509	»	28.415	23.295	39.629
1962 .....	41.680	»	28.851	23.565	41.183
1963 .....	44.328	»	29.545	28.790	40.697
1964 .....	46.687	»	30.905	23.463	45.730

N. B. — Plantations ou groupe de plantations de plus de 500 ha.

(1) Source : association des planteurs de caoutchouc du Cambodge.

(2) Renseignements non disponibles.

*Autres principales cultures du Cambodge.*

Excédents exportables en 1964.

NATURE DES PRODUITS	QUANTITES exportables.	VALEUR (En milliers de riels.)
	(Tonnes.)	
Caoutchouc .....	24.285	451.682 (1)
Riz et dérivés.....	568.656	2.128.033
Pêche .....	891	5.756
Mais .....	148.503	283.916
Bois d'œuvre .....	71.301	39.026
Haricots .....	513	2.129
Elevage .....	3.362	15.782
Poivre .....	826	26.169
Soja .....	4.069	12.661
Sucre de palme .....	>	>
Ricin .....	1.790	8.770
Sésame .....	1.301	7.562
Pastèques (graines) .....	1.404	5.281
Kapok (égrévés) .....	3.205	32.285
Arachide .....	35	235
Tabac .....	272	1.089
Huiles de bois .....	>	>
Cuir et peaux .....	623	6.033
Sparterie .....	2	2
Divers .....	8.366	36.711
<b>Totaux .....</b>	<b>839.404</b>	<b>3.063.122</b>

(1) Chiffres publiés par le Gouvernement cambodgien ; en fait la presque totalité de la production du caoutchouc de 1964, soit 45.650 tonnes, a été exportée.

*Forêts (1) :*

Surface : 13.227.100 hectares.

Volume sur pied : 564.182.200 mètres cubes.

En 1964, le rendement des exportations méthodiques a été le suivant :

Bois d'œuvre : 71.301 tonnes pour 39 millions de riels.

Parc de tracteurs : 798 unités.

Utilisation des engrais : 8.000 tonnes, 2 millions de riels (importations).

*Elevage (2) :*

Bovins : 1.532.607 têtes.

Bubalins : 577.227 têtes.

Porcins : 932.827 têtes.

Sous-produits de l'élevage :

Peaux sèches : 7.979.

Peaux salées : 120.033.

(1) Source : Service des eaux et forêts.

(2) Source : Service vétérinaire (1964).

### Organisation des marchés ; politique de soutien des prix.

Les prix de certains produits sont fixés par les pouvoirs publics. Le contrôle toutefois est exercé de façon irrégulière.

#### Energie.

*Production totale* : 82.601.000 kilowatts (1).

*Disponible par tête* : 12 kilowatts/heure par habitant.

Les campagnes ne sont pas électrifiées. La production d'énergie électrique est répartie sur un million d'habitants des villes.

*Principales ressources énergétiques* :

	Production.	Importations.
Charbon .....	Néant.	12.160 tonnes (8 millions de riels).
Pétrole .....	Néant.	181.591 tonnes (226 millions de riels).

Electricité (origine thermique) : 82.601.000 kilowatts.

*En construction* :

- Un barrage hydroélectrique sur le Kamchay ;
- Trois petits barrages dans le massif du Kirirom ;
- Un barrage sur le Prek Thnot (projet).

#### Production industrielle.

*Ressources minérales* :

Usine de ciment à Kampot (50.000 tonnes). Cette production devrait être doublée en 1967 grâce à l'extension de l'usine actuelle que le Gouvernement chinois a offert d'effectuer gratuitement.

Exploitation artisanale de marbre à Pursat, de chaux à Battambang et à Kampot.

*Principaux produits industriels* (2) :

- Caoutchouc : 45.730 tonnes ;
- Alcool de riz : 200.000 hectolitres ;
- Electricité : 82.601.000 kilowatts ;
- Boissons gazeuses : 500.000 bouteilles par jour ;
- Textiles : 5.000.000 mètres ;
- Filés de coton : 800 tonnes ;
- Contreplaqués : 900.000 mètres carrés ;
- Papier : 44.323 tonnes ;
- Ciment : 50.000 tonnes ;
- Oxygène : 100.000 mètres cubes ;
- Acétylène : 10.000 mètres cubes ;
- Gaz carbonique : 220.000 kilos ;
- Cigarettes : 2.699.078.000 cigarettes ;
- Pêches et conserveries : 50.000 tonnes ;
- Exploitation forestière : 43.000 mètres cubes ;

---

(1) Chiffre 1964.

Sources : Electricité du Cambodge, Compagnie franco-khmère d'Electricité de Battambang.

(2) Source : direction des mines, de l'industrie et de l'artisanat.

*Principales firmes françaises.*

*Plantations d'hévéas :*

1° Compagnie du Cambodge :

L'exploitation de cette société comprend trois plantations :

- a) Plantation de Chup : 18.013 hectares, la plus grande plantation de caoutchouc d'Asie d'un seul tenant.
- b) Plantation de Peam-Cheang : 4.966 hectares.
- c) Plantation de Krek : 3.675 hectares.

Surface totale plantée : 18.673 hectares.

Surface en rapport : 15.765 hectares.

2° Société des plantations réunies de Mimot :

Superficie totale : 9.334 hectares.

3° Société des Plantations de Kratié :

Superficie totale : 4.284 hectares.

4° Société des Caoutchoucs de Kompong-Thom :

Surface totale : 6.500 hectares.

5° Compagnie des Caoutchoucs du Mékong :

Surface totale : 6.319 hectares.

6° Société Française des Brasseries et Glacières d'Indochine :

Chiffre d'affaires annuel : 100 millions de riels.

Valeur d'établissement : 200 millions de riels.

7° Société Française d'Entreprises de Dragages et de Travaux publics.

8° Société des Anciens Etablissements Eiffel.

9° Entreprise Française de Construction de Béton Armé.

*Entreprises mixtes (franco-khmères).*

1° Société de Construction, de Représentation et d'Etudes du Cambodge  
(S. O. C. R. E. C. : construction navale) :

Capital : 10 millions de riels.

2° Société khmère d'Oxygène et d'Acétylène.

Filiale de l'Air Liquide.

Société à participation cambodgienne.

Capital : 12 millions de riels.

3° Compagnie khmère des Tabacs (J. Bastos).

4° Manufacture khmère des Tabacs.

*Entreprises d'Etat.*

1° Electricité du Cambodge :

Capital : 150 millions de riels.

2° Société Khmère des Distilleries :

Capital : 100 millions de riels.

3° Usine de Textiles de Kompong-Cham :

Capacité de production annuelle : 1.500 tonnes de filés et 5.000.000 de mètres de cotonnades.

La production de l'usine sera doublée en 1967. Une autre usine doit être construite à Battambang. Elle est, comme la précédente, offerte par la Chine.

4° Usine de Contreplaqués de Dey-Eth.

Capacité de production : 900.000 mètres carrés par an.

5° Usine de Papiers de Cholon :

500 tonnes annuelles en pelure, écriture et du mauvais carton.

6° Cimenterie de Kampot :

50.000 tonnes annuelles.

*Créations projetées.*

Une brasserie pour la production annuelle de 100.000 à 200.000 hectolitres de bière.

Une raffinerie de pétrole.

Raffinerie de sucre.

Usine de pneumatiques (1).

Chaîne de montage de tracteurs et de véhicules divers.

Verrerie.

Société khmère des Phosphates.

Société khmère de Jute (sacs).

**Transports.**

*Réseau routier.*

Longueur totale : 3.552 kilomètres.

Routes asphaltées : 2.394 kilomètres.

Routes empierrées : 406 kilomètres.

Routes terrassées : 296 kilomètres.

Routes non terrassées : 466 kilomètres.

*Chemin de fer.*

Longueur des lignes : 385 kilomètres.

Ligne en construction (Phnom-Penh—Sihanoukville) : 252 kilomètres.

Un premier tronçon de 75 kilomètres a été inauguré et va être très prochainement mis en service (Phnom-Penh—Takéo).

Mode de traction :

24 locomotives vapeur totalisant 23.800 CV.

3 locomotives de manœuvre Diesel hydraulique de 200 CV.

4 autorails Diesel de 300 CV.

60 voitures à voyageurs et fourgons.

466 wagons à marchandises.

Recettes moyennes (5 dernières années) : 88.425.000 riels.

Dépenses moyennes (5 dernières années) : 90.065.000 riels.

L'état du réseau est bon.

---

(1) Déjà construite. Sera très prochainement mise en service.

*Flotte marchande.*

Néant (pas d'inscription maritime).

*Principaux ports.*

Phnom-Penh : 707.700 tonnes (1).  
 Russey-Keo (pétrolier) : 150.151 tonnes.  
 Sihanoukville : 714.779 tonnes.  
 Ream (port exclusivement militaire).

*Aviation.*

Royal Air Cambodge (Compagnie nationale).  
 Longueur du réseau : Phnom-Penh—Saigon—Singapour—Siemreap—Hong-Kong—  
 Hanoi—Canton.  
 Volume du fret : 1.028 tonnes.

*Véhicules automobiles (2).*

Voitures utilitaires : 8.018.  
 Voitures de tourisme : 16.444.  
 Autobus et cars : 1.321.  
 Véhicules à deux roues : 54.596.  
 Triporteurs : 1.486.

**Finances publiques.**

**BUDGET 1965.**

*Montant des dépenses budgétaires (répartition).*

Assemblée Nationale.....	26.020.500 riels.
Conseil du Royaume.....	6.434.996
Présidence du Conseil des Ministres.....	21.445.938
Travail et Action sociale.....	13.567.000
Plan .....	16.165.000
Industrie .....	6.345.800
Postes et Télécommunications.....	57.560.000
Affaires Etrangères.....	130.326.200
Intérieur .....	115.526.112
Sécurité Nationale.....	345.472.000
Information .....	32.222.000
Education Nationale.....	1.129.630.000
Commerce .....	10.996.400
Agriculture .....	221.200.000
Justice .....	45.102.600
Cultes .....	12.824.000
Santé Publique.....	356.810.500
Travaux Publics.....	192.347.429
Finances .....	1.860.003.525
Défense Nationale et Sports.....	1.500.000.000
<b>Total général.....</b>	<b>6.100.000.000 riels.</b>

(1) Chiffres 1964 (source : port de Phnom-Penh).

(2) Chiffres 1964 (source : Service du Contrôle des Automobiles).

*Montant des recettes (répartition).*

<b>I. — Recettes ordinaires :</b>	
Droits établis par l'administration générale des impôts et perçus sur rôles.....	165.000.000 riels.
Droits établis par l'administration générale des impôts et perçus sur ordres de recettes.....	1.311.000.000
Droits et taxes perçus par l'administration des douanes et régies.....	1.723.000.000
Produits des services administratifs.....	540.000.000
Produits du domaine.....	96.000.000
Recettes diverses et imprévues.....	200.000.000
Recettes d'exercice clos.....	95.000.000
	<hr/>
Total des recettes ordinaires.....	4.130.000.000 riels.
	<hr/> <hr/>
<b>II. — Recettes spéciales :</b>	
Liquidation des comptes.....	260.000.000 riels.
Avance de la Banque nationale du Cambodge.....	680.000.000
Emprunt .....	1.030.000.000
	<hr/>
Total des recettes spéciales.....	1.970.000.000 riels.
	<hr/> <hr/>

*Récapitulation.*

Recettes ordinaires.....	4.130.000.000 riels.
Recettes spéciales.....	1.970.000.000
	<hr/>
Total général des recettes.....	6.100.000.000 riels.

*Déficit.*

Si les prévisions de dépenses ont pu être réduites de 145 millions de riels par rapport à 1964, les recettes escomptées se sont trouvées diminuées de 345 millions de riels (4.130 millions contre 4.475 millions en 1964).

Ainsi donc le déséquilibre prévisionnel, qui était l'année précédente de 1.770 millions de riels, atteint, en 1965, 1.970 millions de riels.

Le déficit budgétaire demeure la principale préoccupation du gouvernement. Il n'est pas non plus sans inquiéter divers secteurs de l'opinion et cette perplexité s'est exprimée sans ambiguïté au cours des réunions présidées par le gouverneur de la Banque nationale les 7, 8 et 9 avril 1965 en vue de « remettre de l'ordre dans les finances, d'établir un plan de résorption de ce déficit avant de se lancer dans une nouvelle étape d'expansion industrielle ».

*Système d'aide à l'exportation.*

La Sonexim, organisme d'Etat par lequel passent toutes les exportations, afin de développer les échanges vend à l'extérieur certains produits (notamment le riz) à des prix inférieurs à ceux pratiqués dans le pays.

*Régime préférentiel.*

Le Cambodge et la France s'accordent à titre de réciprocité des préférences tarifaires pour un certain nombre de produits. Ce régime est reconduit chaque année.

*Prévisions en matière de balance commerciale.*

Les investissements que le Cambodge avait été obligé de consentir dans les secteurs non immédiatement productifs au lendemain de l'indépendance l'ont amené à des importations apparemment désordonnées, mais nécessaires, qui affectent l'équilibre des comptes extérieurs.

La balance commerciale du Cambodge était donc caractérisée par un déficit chronique. Celui-ci, qui était de 1.175 millions de riels en 1961 et de 1.680 millions de riels en 1962, a été progressivement résorbé. On a même enregistré un excédent de 200 millions de riels en 1964, et de 379 millions à la fin du troisième trimestre 1965. Il convient toutefois de préciser que ce solde créditeur n'a pu être obtenu que par une réduction très sévère des importations qui n'est pas sans apporter quelque gêne à la vie économique.

Le tableau suivant met en relief l'évolution de la balance commerciale du Cambodge depuis 1955.

ANNEES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	SOLDES	POURCENTAGE de couverture.
	(En millions de riels.)			
1955 .....	1.402	1.665	— 263	84
1956 .....	1.282	1.980	— 698	65
1957 .....	1.798	2.037	— 239	88
1958 .....	1.853	2.612	— 759	71
1959 .....	2.104	2.447	— 343	86
1960 .....	2.441	3.320	— 879	74
1961 .....	2.220	3.395	— 1.175	65
1962 .....	1.903	3.583	— 1.680	53
1963 .....	3.116	3.751	— 635	83
1964 .....	3.063	2.863	+ 200	107

*Tendance de la politique commerciale.*

Elle est caractérisée par une intervention de l'Etat dans le commerce privé, extérieur et intérieur par la création d'une Société d'Etat pour la distribution de produits importés, et de magasins pilotes.

La nationalisation du commerce extérieur suivie de celle des banques, comme le rejet de l'aide américaine, ont conduit le Gouvernement à l'adoption de mesures tendant à une progression des exportations et à recourir à une politique monétaire et financière de sévérité, mais la conjonction de certains symptômes : hausse des prix, réserve des milieux d'affaires et fuite des capitaux, fait entrevoir des perspectives fort incertaines au-delà de 1966 et il est malaisé de faire des pronostics sur l'orientation de la politique commerciale du Cambodge, compte tenu des récentes transformations intervenues dans la structure de son économie et des mutations en cours.

On ne peut raisonnablement escompter un revirement de la politique suivie depuis novembre 1963.

Dans le courant de l'année 1965, en effet, le Gouvernement Royal a continué de nationaliser différents secteurs laissés jusque-là à l'initiative privée (exploitation du sel, des pierres précieuses, dancings, brocante, etc.), tandis qu'il appliquait avec une rigueur redoublée les mesures d'austérité.

### Echanges commerciaux.

#### *Principales exportations vers la France.*

Caoutchouc : 44 %.

Riz : 43 %.

Poivre : 99 %.

#### *Principales importations de France.*

Vins et alcools : 63 %.

Produits pharmaceutiques : 69 %.

Automobiles et cycles : 19 %.

A la fin de 1965, notre pays tendait à reprendre la place de premier fournisseur que lui avait ravie le Japon les années précédentes.

#### *Quels sont les obstacles ?*

La part de la France dans les importations cambodgiennes a diminué.

Les raisons qui justifient cette régression de nos ventes sont connues : surélévation du riel, éloignement, intervention concurrentielle des pays à bas prix de revient comme le Japon et certains pays socialistes : Chine populaire, Tchécoslovaquie, U. R. S. S., mais aussi de certaines nations occidentales comme l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

#### *Grands travaux exécutés par des entreprises françaises.*

Port de Kompong-Som (Société des dragages et Anciens Etablissements Eiffel).

Aérodrome de Pochentong (Société des dragages pour la piste ; Entreprise Lavigne et Lemée pour l'aréogare).

Adduction d'eau de Phnom-Penh (Société Degrémont).

Adduction d'eau de Sihanoukville (Société Degrémont).

Adduction d'eau de Phnom-Penh (Société Puech-Chabal).

Complexe sportif national (Société des Dragages).

Extension du port de Sihanoukville (en cours) (Société Dumez).

Reconstruction du pont Menivong sur le Bassac (en cours) (Société des Dragages).

Raffinerie de pétrole (en cours) (Union générale des Pétroles).

#### IV. — THAILANDE

##### A. — Programme du séjour.

*Mercredi 5 avril.*

14 h 30. — Arrivée à l'aéroport de Bangkok-Dom Muang.

Accueil par S. E. M. Clarac, Ambassadeur de France ; M. Leloup, Conseiller économique et commercial près l'Ambassade de France ; et M. Gallas, Secrétaire à l'Ambassade de France.

L'entretien prévu avec M. Sunthorn Hongladarom, Ministre des Affaires économiques, a dû être annulé en raison d'un retard dans l'horaire de l'avion.

Entretiens et dîner chez M. Soulier, Conseiller de l'Ambassade de France.

*Jeudi 6 avril.*

Jour férié. — Visite du Palais royal et des temples.

Entretiens et cocktail chez M. Leloup, Conseiller technique auprès de l'Ambassade de France.

*Vendredi 7 avril.*

Visites à l'Air Marshal Muni Vejyant Rangsrishit, Ministre de l'Industrie de Thaïlande, et à S. A. R. le prince Wan Waithayakorn, Vice-Premier Ministre.

Entretiens et dîner chez S. E. M. Clarac, Ambassadeur de France.

*Samedi 8 avril.*

Visite de Bangkok ; départ pour Paris.

*Dimanche 9 avril.*

6 h 30. — Arrivée à Paris-Orly.

Notre mission en Thaïlande nous a permis d'observer que ce pays était l'un de ceux qui connaît un rythme de développement qui compte parmi les plus rapides du monde, dans le cadre d'une grande stabilité politique et sociale. Depuis une décennie, le pays connaît une mutation importante, sous l'afflux tant des capitaux que des experts étrangers, et la Thaïlande constitue actuellement un des marchés les plus importants de cette partie du continent asiatique.

## B. — Environnement géographique et historique ; les institutions.

Située à l'Ouest de la péninsule indochinoise, aux frontières occidentales du Cambodge et du Laos, la Thaïlande se compose d'une plaine centrale, entourée au Nord, à l'Est et à l'Ouest, de régions élevées, alors qu'elle s'ouvre au Sud sur le Golfe du Siam. Le climat de mousson est régulièrement chaud, avec une moyenne comprise entre 24 et 28 degrés, les pluies apportées par la mousson d'été atteignent 1,50 m par an, ou même dans la région du Sud, 2 à 3 mètres.

Avec ses 31 millions d'habitants, répartis sur un territoire de 518.000 kilomètres carrés, à peine moins étendu que la France, la Thaïlande ne souffre pas de l'un des maux qui atteignent nombre de pays en voie de développement, le surpeuplement : en dépit d'un taux d'accroissement supérieur à 3 % par an, le problème démographique ne se pose pas avec acuité : la population, encore essentiellement rurale, est concentrée le long des vallées où l'abondance de l'eau permet la culture du riz.

Cette population comprend un groupe dominant, les Thaïs, qui représentent 40 % de la population et d'importantes minorités malaises, cambodgiennes et chinoises ; dans les montagnes du Nord, les plateaux de l'Est et la Malaisie siamoise subsistent des peuplades primitives.

La capitale, Bangkok, constitue, avec des deux millions d'habitants une plaque tournante de liaisons aériennes et maritimes, ainsi qu'une métropole en pleine croissance, à l'activité trépidante. Bangkok, réalise avec la ville contiguë de Thomburi une grande concentration urbaine dont on peut prévoir un accroissement sensible dans les années à venir, le grand Bangkok (Bangkok et Thomburi) devant atteindre 4 à 5 millions d'habitants en 1980.

La religion nationale est le bouddhisme pratiquée par la majorité de la population ; les jeunes gens, quel que soit leur milieu social, consacrent trois mois, au moins, à la vie de moine, généralement pendant le carême bouddhiste, qui coïncide avec la saison des pluies.

Le culte musulman est, lui, pratiqué par un million d'habitants, principalement dans les provinces méridionales. Selon la Constitution, le Roi doit être bouddhiste, mais il est aussi protecteur de toutes les croyances.

Le royaume de Thaïlande est le seul pays de cette partie du monde qui ne fut jamais colonisé par les puissances occidentales. Appelé Siam jusqu'en 1939, puis pendant une courte période entre 1945 et 1948, il a des origines très anciennes : le peuple thaï descend d'un groupe racial établi au Sud du fleuve Yang-Tsé, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne et proche des Chinois.

La Thaïlande est une monarchie constitutionnelle depuis 1932. Installé par un coup d'Etat organisé par les fonctionnaires et les militaires, le régime confie le pouvoir exécutif au Roi et au Conseil des Ministres, le pouvoir législatif étant attribué à la Chambre des Représentants ; l'indépendance du pouvoir judiciaire a été renforcée par une loi de 1957.

La Thaïlande est actuellement régie par une constitution provisoire, du 28 janvier 1958, renfermant une affirmation de la souveraineté populaire, qui reste théorique, l'Assemblée de 240 membres étant entièrement nommée, et le Premier Ministre disposant de façon permanente du pouvoir de prendre les mesures jugées nécessaires à la sécurité intérieure et extérieure du pays.

La politique extérieure de la Thaïlande, pro-occidentale et anti-communiste, est dominée par le souci de préserver une indépendance vieille de plusieurs siècles ; le pays participe à l'organisation du traité du Sud-Est asiatique, Bangkok étant d'ailleurs le siège de l'organisation, et il fait partie du Fonds Monétaire International.

Le déroulement de la guerre du Viet-Nam et la menace potentielle que fait peser la Chine sur le pays ont apparemment confirmé la Thaïlande dans son système de défense et son programme de développement économique, qui bénéficient l'un et l'autre d'une aide notable des Etats-Unis. (L'implantation militaire américaine est, en relation avec le développement de la guerre du Viet-Nam, devenue très importante et comporte notamment l'aménagement de bases aéro-navales qui peuvent accueillir des bombardiers B 52.

La diplomatie thaïe s'attache à explorer les voies susceptibles de mener à un regroupement politique et économique des pays d'Extrême-Orient et du Sud-Est asiatique, et les initiatives prises dans le sens de la coopération des nations de cette partie du monde devraient conduire la Thaïlande à rechercher la normalisation de ses rapports avec le Cambodge.

Les relations avec la France s'étaient ressenties des divergences d'opinion à propos du conflit vietnamien. Nos rapports peuvent être actuellement considérés comme satisfaisants, dans les domaines culturel, technique et économique. C'est ainsi que, pour n'évoquer ici que le domaine culturel, l'étude de la langue française connaît un succès grandissant, favorisé par l'activité du Centre culturel français de Bangkok, créé en 1965 pour former des professeurs destinés aux écoles secondaires et aux Universités.

### **C. — Situation économique et financière ; projet de développement de l'infrastructure économique.**

La Thaïlande a su tirer en dix ans un remarquable parti de son potentiel humain et économique et de l'aide étrangère que la situation politique dans cette région du monde a contribué à faire affluer vers elle.

Elle peut être considérée aujourd'hui comme le pays du Sud-Est asiatique dont la situation financière est la plus aisée : ses réserves en devises, par exemple, qui augmentent d'année en année, s'élevaient à la fin de 1966 à 820 millions de dollars, soit la valeur de ses importations de plus d'une année, alors que sa dette extérieure n'est que de 200 millions de dollars.

Le produit national brut a augmenté de 76 % de 1953 à 1963 et depuis, dépassant les prévisions officielles, il a continué sa progression au rythme de 7 % par an.

Le revenu par tête d'habitant s'est accru plus lentement à cause du taux élevé de la croissance démographique (3 %) ; mais il atteint un des niveaux les plus élevés du continent asiatique.

Un point noir existe cependant dans ce tableau : la prospérité actuelle profite surtout à une élite, ce qui crée peu à peu une tension sociale inconnue jusqu'alors.

## 1. PRINCIPALES RESSOURCES

*L'agriculture* constitue la base de l'économie thaïlandaise, assurant la subsistance de la population et la plus grande partie des exportations.

Le développement de l'équipement hydraulique et celui du réseau routier de même que la modernisation des méthodes de culture ont permis d'augmenter à la fois les superficies cultivées et le rendement.

Les principaux produits de l'agriculture sont : le riz (avec une récolte annuelle de 10 millions de tonnes, la Thaïlande est le *premier producteur du monde*) ; le maïs (980.000 tonnes) ; le jute (240.000 tonnes) ; le caoutchouc (211.000 tonnes) ; le bois de teck ; la canne à sucre, le soja, les arachides et, dernier venu, le coton.

Les efforts entrepris pour améliorer le rendement et pour diversifier les cultures sont notables.

En dehors de l'agriculture, la principale ressource du pays provient de l'*exploitation des mines d'étain* qui ont fourni plus de 22.000 tonnes de minerai en 1965. Mais des quantités beaucoup plus grandes pourraient être extraites des gisements thaïlandais dont le périmètre n'a pas encore été totalement prospecté. Une première raffinerie d'étain construite il y a trois ans, s'avère déjà insuffisante.

*L'industrialisation* n'a été poussée jusqu'à présent qu'avec beaucoup de prudence, car elle pose de sérieux problèmes d'investissement, de qualification de la main-d'œuvre, d'énergie et de débouchés. La carence de l'initiative privée a par ailleurs amené les autorités à installer et à diriger elles-mêmes certaines usines indispensables, mais les résultats ont été en général peu satisfaisants. Cependant, le Gouvernement s'efforce actuellement de donner une impulsion nouvelle à l'équipement industriel du pays, notamment en favorisant les investissements de capitaux privés, nationaux ou étrangers.

Mais l'industrialisation nécessitera le développement de la production d'énergie, et la Thaïlande ne possède ni houille, ni pétrole ; cependant son potentiel hydro-électrique est important (on l'évalue à 2.500.000 kW). Or, aujourd'hui la puissance installée dépasse à peine 240.000 kW auxquels s'ajoutent 320.000 kW

d'origine thermique. De nombreux ouvrages sont en construction, la réalisation de ce très important programme permettant également l'extention des zones irriguées.

Des centrales thermiques modernes ont, par ailleurs, été construites.

Pendant longtemps, le *transport* des marchandises s'est essentiellement effectué par voie d'eau, le pays étant parcouru par un réseau très dense de rivières et de canaux, dont l'aménagement se poursuit activement. Puis des voies ferrées ont été construites reliant Bangkok à la Malaisie, au Cambodge, à la frontière laotienne et aux provinces septentrionales.

Les routes aptes au trafic automobile étaient à peu près inexistantes jusqu'à une date récente. Depuis une dizaine d'années un sérieux effort a été entrepris pour doter la Thaïlande de routes carrossables, parfois très modernes, construites en partie pour des fins stratégiques ; certaines ont néanmoins permis de relier, au reste du pays, les provinces longtemps isolées du Nord-Est et de procéder à leur mise en valeur.

## 2. DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE ET PLANIFICATION

Les excédents de la balance des comptes, l'aide étrangère et une vigoureuse impulsion américaine ont permis à la Thaïlande de développer rapidement son infrastructure économique. Si l'effort accompli depuis quelques années a été largement inspiré par des considérations politiques et militaires, il n'en a pas moins contribué à la création d'une richesse potentielle.

L'expansion de l'équipement du pays a pris son essor avec le premier plan de développement, entré en vigueur en 1960, qui, en six ans, aura permis de répartir un total de 1.600 millions de dollars d'investissements (agriculture, irrigation et énergie électrique, routes, pêcheries, ports, chemins de fer, enseignement et santé publique).

Avec l'année 1967 est entré en application un deuxième plan, quinquennal celui-là, dont les grandes lignes concernent :

- le système hydro-électrique ;
- les réseaux routiers (notamment la construction de plus de 6.000 kilomètres de routes), ferroviaires et aériens ;

- les ports (en particulier celui de Bangkok) ;
- le réseau de télécommunications ;
- la création d'une zone industrielle à Bangkok ;
- l'enseignement universitaire et secondaire et la formation professionnelle.

Sur les 2.500 millions de dollars que coûtera la réalisation de ce plan, le Gouvernement thaïlandais estime être en mesure de faire lui-même un apport en monnaie nationale s'élevant à l'équivalent de près de 2 milliards de dollars. Il compte se procurer le reste en devises, soit à concurrence de 100 millions de dollars au titre de la coopération technique, soit sous forme de crédits étrangers.

Ce plan vise à accroître de plus de 3 % par an le revenu par tête d'habitant, le taux de croissance annuel du produit national brut devant être de 7 % ; la plus large part des crédits sera consacrée aux dépenses d'infrastructure et à l'agriculture, tandis que le développement de l'industrie sera laissé essentiellement à l'initiative privée.

La liste des projets dont la réalisation est subordonnée à une aide extérieure a été soumise à la Banque mondiale, disposée à contribuer au financement de certains d'entre eux.

Les apports de la Banque mondiale ne couvriront toutefois pas l'ensemble de ce programme et pour le compléter les autorités thaïlandaises devront se procurer le complément par des négociations bilatérales.

Aux gouvernements sollicités, ces autorités ont indiqué qu'elles ne pourraient prendre en considération que les offres de crédits à plus de dix ans et ne comportant pas d'intérêts supérieurs à 6 %. Elles ont précisé que les appels d'offres pour la réalisation des différents projets ne seraient adressés qu'aux firmes appartenant à des pays qui auraient consenti, par des accords bilatéraux, les crédits nécessaires.

Jusqu'à présent, seuls les Pays-Bas et le Japon ont fait connaître leur intention d'ouvrir de telles facilités de paiement.

En marge du plan, les autorités de Bangkok ont dressé une liste de projets qui n'a pas été soumise à la B. I. R. D. et pour laquelle il sera également fait appel à un financement étranger par voie d'arrangements bilatéraux, sans appels d'offres internationaux.

Essentiellement libérale, la politique économique de la Thaïlande se manifeste par la liberté des investissements, des mouvements de capitaux et des échanges extérieurs.

A l'intervention directe dans l'industrie, les pouvoirs publics ont substitué, depuis 1961, une politique d'encouragement à l'investissement privé, étranger ou national, par l'octroi de facilités aux entreprises présentant un intérêt prioritaire.

Le principal investisseur étranger est, de loin, le Japon, suivi de la Chine nationaliste, des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

### 3. COMMERCE EXTÉRIEUR

L'infrastructure économique peut être développée en dehors même de l'aide étrangère par les excédents de la balance des comptes. En effet, le déséquilibre des échanges est largement compensé par l'excédent des postes invisibles (tourisme et dépenses des militaires américains en particulier) et par celui des opérations en capital.

Au total, ces rentrées ont été évaluées à plus de 200 millions de dollars pour l'année 1966.

Si le déficit commercial a eu tendance à s'accroître sous l'influence de l'effort d'équipement et d'industrialisation, il faut relever le rythme régulier de progression des exportations, ce qui est rare dans un pays à économie agricole traditionnelle.

Sept produits représentant à eux seuls 80 % des *exportations* de la Thaïlande. Ce sont le riz, le caoutchouc, l'étain, le jute, le maïs, le tapioca et le bois de teck.

Ces produits sont achetés essentiellement par le Japon, la Malaisie, Hong-Kong, les Etats-Unis, Singapour, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Indonésie, l'Italie et la France.

Bien que la valeur des exportations soit passée de 300 millions de dollars en 1958 à 650 millions en 1965, la balance commerciale est déficitaire (100 millions de dollars en 1965).

Pays en plein développement, la Thaïlande a, en effet, des besoins croissants en matières premières et en biens d'équipement ; du fait de l'élévation du niveau de vie, elle importe de plus en plus des produits de consommation et même des produits de luxe : elle achète ainsi des automobiles, des produits sidérurgiques, textiles

et pharmaceutiques, du matériel électrique et des machines, des produits laitiers, du papier et du carton, du tabac et des cosmétiques.

Ses principaux fournisseurs ont été en 1965 le Japon (35 %), les Etats-Unis (20 %), la Grande-Bretagne (10 %), l'Allemagne fédérale (9 %), les Pays-Bas (4 %), l'Italie (2 %), la France n'intervenant que pour 1 %.

La balance commerciale manifeste un déséquilibre marqué avec le Japon, qui fournit à lui seul plus du tiers du marché, occupant la première place sur presque tous les chapitres, le déficit en sa faveur étant passé à 120 millions de dollars en 1965.

#### D. — Relations économiques et techniques entre la France et la Thaïlande.

La France se trouve en onzième position, avec un chiffre d'exportations (7,7 millions de dollars) inférieur à celui de ses importations (9,8 millions). La part de la France est donc des plus modestes. De plus, nos ventes connaissent d'importantes fluctuations du fait qu'elles ont été jusqu'alors basées sur les fournitures nécessitées par l'exécution de contrats d'équipement plutôt que sur les ventes courantes, la Thaïlande étant encore peu connue des hommes d'affaires français.

Il n'existe pas d'accord de commerce particulier entre la France et la Thaïlande mais, grâce au libéralisme de la réglementation thaïe, cet état de fait n'entraîne pas d'inconvénients pour nos exportations.

Le tableau suivant retrace l'évolution suivie depuis 1960 par les échanges franco-thaïlandais.

	1960	1962	1963	1964	1965	10 PREMIERS MOIS	
						1965	1966
	(Millions de francs.)						
Exportations françaises vers la Thaïlande .....	31,7	99,3	112,1	55,2	34,7	27,8	38,9
Importations françaises en provenance de Thaïlande .....	6,5	35,9	28,9	56,3	58,2	47,5	49,2
Volume total .....	38,2	135,2	141	111,5	92,9	75,3	88,1
Balance .....	+ 23,2	+ 63,4	+ 93,7	— 1,1	— 23,5	— 19,7	— 10,3

En 1965, dernière année dont les résultats complets soient connus, la France ne s'est trouvée qu'au cinquième rang des fournisseurs de la Thaïlande avec 1 % seulement des achats de ce pays. Si elle n'est venue qu'au onzième rang de ses clients, le pourcentage des achats français par rapport aux exportations totales de la Thaïlande est sensiblement plus élevé.

Ces données n'auront sans doute pas beaucoup varié en 1966 et en 1967.

Certes, la concurrence japonaise est active : le Japon fournit à lui seul le tiers du marché thaïlandais, mais la concurrence japonaise n'explique pas, à elle seule, la déficience de la France, puisque des pays européens ont augmenté sensiblement leurs ventes à la Thaïlande, et qu'ils ont toujours été bien avant la France.

De même que l'augmentation très sensible de nos ventes de 1960 à 1963 fut la conséquence des grands contrats d'équipement souscrits alors par des firmes françaises, la chute brutale constatée en 1964 est due à l'achèvement des livraisons effectuées au titre de ces contrats.

La baisse s'est poursuivie en 1965, notamment sur nos ventes de pneumatiques et de produits laitiers en raison des restrictions frappant les importations de ces articles, décidées en vue de protéger la production locale. Mais elle a atteint également des secteurs, tels que celui de l'automobile, pour lesquels les importations en provenance d'autres pays ne cessent d'augmenter.

Une nette reprise s'est cependant dessinée en 1966 et a porté essentiellement sur les produits sidérurgiques et, dans une moindre mesure, sur les papiers et cartons, les vins et spiritueux, les produits pharmaceutiques et les textiles.

Quant à nos achats, ils ont progressé régulièrement depuis 1960, au point que, très largement excédentaire pendant longtemps, la balance se traduit depuis 1964 par un déficit à notre encontre.

En 1965, nous avons acheté essentiellement du caoutchouc (23 millions de francs), du jute (15 millions), du riz (9,6 millions), du bois de teck (3,7 millions), des pierres précieuses, des perles et du kapok. Ce sont nos achats de caoutchouc et de riz qui progressent le plus.

Les autorités thaïlandaises désireraient beaucoup diversifier leurs ventes et nous voir acheter davantage de produits artisanaux.

Mais, sauf en ce qui concerne les soieries, pour lesquelles nous accordons, depuis 1962, des contingents annuels, il n'y a guère de débouchés pour ces articles sur le marché français.

*Les perspectives d'avenir* sont les suivantes :

### 1. CONTRATS D'ÉQUIPEMENT

Après la conclusion et l'exécution des importants contrats d'équipement passés vers 1960 (1), les entreprises françaises ont continué à s'intéresser aux possibilités offertes par l'expansion de l'infrastructure économique de la Thaïlande.

Que ce soit du fait des changements intervenus chez les dirigeants de ce pays, des hésitations et des lenteurs de l'administration locale ou de la mainmise croissante des Américains sur celle-ci, les négociations ainsi engagées ont souvent traîné en longueur et n'ont jamais porté sur des affaires très importantes.

Mais la mise en application du deuxième plan de développement thaïlandais devrait fournir à l'industrie française l'occasion de nouveaux contrats.

Ce plan comprend tout d'abord une tranche très importante de travaux (2 milliards de dollars à investir en cinq ans) que les autorités thaïlandaises estiment pouvoir financer par elles-mêmes. Bien que ces opérations n'impliquent pas la fourniture de grandes quantités de matériel élaboré et qu'elles ne doivent pas donner lieu à des paiements en devises, certaines pourraient intéresser des firmes françaises (par exemple : irrigation, routes et égouts de Bangkok).

Une autre tranche de projets ne pourra être réalisée qu'avec un concours financier extérieur que les autorités thaïlandaises recherchent, soit sur le plan multilatéral par l'entremise de la Banque mondiale, soit par des négociations bilatérales avec des gouvernements étrangers. Dans l'un et l'autre cas, des possibilités sont ouvertes à l'industrie française. Les autorités thaïlandaises ont d'ailleurs déjà pressenti à ce sujet les services français.

En marge du plan, les autorités thaïlandaises ont dressé une liste d'opérations pour lesquelles l'aide financière étrangère sera également sollicitée, mais sans recourir à des appels

---

(1) Ces contrats pour lesquels des facilités de crédit ont été accordées ont concerné notamment l'installation d'une sucrerie, de deux raffineries de pétrole et du réseau d'alimentation en eau de la ville de Bangkok.

d'offres internationaux. Certaines de ces opérations, projetées depuis plusieurs années, ont déjà été étudiées par des entreprises françaises qui continuent à s'y intéresser. On peut citer à ce sujet la construction d'un deuxième aéroport à Bangkok et d'un barrage.

L'industrialisation, que les autorités locales entendent favoriser mais qu'elles laissent de préférence à l'initiative privée, pourrait enfin fournir à nos entreprises de nouveaux débouchés.

## 2. VENTES DE BIENS DE CONSOMMATION ET D'ÉQUIPEMENT COURANT

Notre commerce avec la Thaïlande ne devrait cependant pas être aussi largement tributaire, comme c'est le cas actuellement, de l'exécution de contrats d'équipement, aussi importants soient-ils. La prospérité économique de ce pays, ses besoins croissants dus à l'expansion de l'infrastructure économique et à l'élévation du niveau de vie d'une partie au moins de sa population, devraient permettre d'assurer des débouchés appréciables à nos produits de consommation ou d'équipement courant.

Nous nous heurtons, en ce domaine, à une concurrence étrangère très active, notamment de la part des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne, qui disposent en Thaïlande d'une implantation commerciale beaucoup plus importante que la nôtre.

Un important et difficile travail de prospection du marché thaïlandais est certes accompli activement par notre Conseiller commercial, auquel nous nous plaignons à rendre hommage, et ses services. Mais ils ne sont appuyés dans cette tâche que par un très petit nombre de représentants ou de délégués des Sociétés françaises installés sur place.

Un progrès sensible a été réalisé avec la création en novembre 1965 d'une Chambre de commerce franco-thaïe.

Un effort particulier a, d'autre part, été accompli à l'occasion de la « Foire internationale et commerciale d'Asie » qui s'est tenue à Bangkok au mois de novembre 1966 : l'industrie française y a présenté, sur un emplacement de 4.800 mètres carrés, dont 2.000 dans un pavillon couvert, ses principales productions et notamment celles qui sont peu connues en Asie ou qui sont particulièrement adaptées aux besoins des pays asiatiques.

Mais, pour ne pas rester sans lendemain, cet effort devrait être complété par une politique de présence commerciale et par un travail soutenu de prospection du marché. Il conviendrait, en particulier, de rechercher les secteurs dans lesquels nos productions pourraient être introduites sans se heurter à la concurrence d'articles similaires en provenance de certains pays qui, par leurs prix (Japon) ou pour des raisons politiques (Etats-Unis), bénéficient de circonstances exceptionnellement favorables.

### 3. COOPÉRATION TECHNIQUE

La France a accompli à l'égard de la Thaïlande un effort très important ces dernières années dans le domaine de la coopération technique.

On peut citer notamment les opérations suivantes :

- construction d'une papeterie utilisant la paille de riz ;
- mission auprès des chemins de fer thaïlandais ;
- mission d'études géophysiques ;
- assistance aux travaux d'amélioration de la navigabilité ;
- mission cotonnière enfin, qui a remporté un succès remarquable.

Par ailleurs, un expert en matière de culture du palmier à huile a fait un séjour de plusieurs mois en Thaïlande et une plantation pilote sur grande échelle est envisagée dans le Sud du pays.

Deux projets relatifs à la création d'un centre de transfusion sanguine et d'un centre de formation aux techniques de l'électricité sont en cours d'étude.

Enfin, une collaboration est en voie de s'établir entre les universités de Toulouse et de Bangkok pour la formation de professeurs qui, à leur tour, formeront les cadres de la future industrie chimique de Thaïlande.

Les autorités thaïlandaises recourent de plus en plus fréquemment à l'assistance technique française. Elles viennent de solliciter l'envoi de nouveaux experts compétents dans les secteurs suivants : hydraulique, agriculture tropicale, textile et santé publique.

Enfin, la France accorde régulièrement des bourses de stage permettant aux techniciens thaïlandais de venir compléter leurs

connaissances dans notre pays. Trente bourses ont été ainsi distribuées en 1965, concernant l'aviation civile, l'urbanisme, l'architecture, la mécanique, les sciences politiques et juridiques.

Les entretiens que notre délégation a eus avec le Ministre de l'Industrie thaïlandaise nous ont d'ailleurs montré combien la coopération technique française sous toutes ses formes était appréciée.

\*  
\* \*

Une habile gestion des finances intérieures et extérieures du pays a créé un climat de stabilité propice aux investissements, notamment aux investissements étrangers qui jouissent du maximum de liberté pour disposer des bénéfices et rapatrier le capital : la Thaïlande a, en effet, adopté une législation spéciale pour encourager l'apport de capitaux étrangers ; le capital total investi dans 338 entreprises s'élève à 127 millions de dollars, sur lesquels les capitaux étrangers représentent 42,7 millions de dollars, soit 34 % de l'ensemble.

A l'instar du Japon, qui réalise la moitié des investissements, sans bénéficier d'avantages particuliers, les autres pays investisseurs peuvent, eux aussi, exploiter les grandes ressources naturelles de la Thaïlande. L'expansion économique rapide de ce pays, le libéralisme de sa politique financière et le régime privilégié des investissements offrent des conditions favorables aux entreprises dynamiques.

Grâce au domaine de la coopération technique désintéressée qui nous est largement ouvert, la France pourrait trouver le moyen de développer ses relations économiques, et ainsi faire redécouvrir à nos industriels le marché thaïlandais en complétant les efforts nécessairement limités que les pouvoirs publics sont en mesure d'accomplir sur le plan financier pour aider ce pays dans l'œuvre d'expansion économique qu'il a entreprise.

## E. — Annexes.

### I. — Produit national et principales productions.

#### A. — *Produit national.*

Le produit national brut, qui était, en 1962, de 3,2 milliards de dollars, atteignait près de 4 milliards en 1965, soit une augmentation de 22 % en trois ans :

	1962		1965	
	En millions de dollars.	En pourcentage.	En millions de dollars.	En pourcentage.
Agriculture .....	1.207,83	37,90	1.286,26	32,33
Cultures .....	869,99	26,71	880,64	22,14
Élevage .....	182,98	5,62	184,64	4,64
Pêches .....	58,16	1,97	111,84	2,81
Forêts .....	96,70	2,97	109,14	2,74
Mines et carrières.....	48,95	1,50	83,80	2,11
Industrie .....	371,86	11,42	484,22	12,17
Construction .....	135,99	4,18	191,96	4,82
Eau et électricité.....	18,56	0,57	28,84	0,72
Transports et télécommunications .....	222,28	6,82	299,87	7,54
Commerce .....	577,47	17,73	744,14	18,70
Banques, assurances et propriété foncière .....	94,36	2,90	146,73	3,69
Propriété immobilière .....	142,83	4,39	169,70	4,27
Administration et défense....	151,58	4,65	196,10	4,93
Services .....	284,91	8,75	346,92	8,72
<i>Produit intérieur brut</i> .....	3.256,62	100	3.978,54	100
Solde des opérations avec l'étranger .....	— 4,92	»	— 0,68	»
<i>Produit national brut</i> .....	3.251,70	»	3.977,86	»

B. — *Principales productions.*

1. Production agricole (1965).

La part de l'agriculture dans le produit national, si elle diminue au profit de l'industrie, demeure cependant prépondérante (32,3 %).

L'agriculture fournit à elle seule 87 % des exportations. Le riz et le caoutchouc constituent respectivement 36 % et 17 % des ventes globales du pays.

Le riz, qui occupe 60 % des terres cultivées, représente toujours la récolte la plus importante du pays et fournit l'élément essentiel de l'alimentation.

*Produits agricoles :*

— Riz .....	9.600.000 tonnes.
— Manioc .....	2.200.000 —
— Maïs .....	1.000.000 —

*Elevage :*

— Poulets .....	31.000.000 de têtes.
— Canards .....	12.000.000 —
— Buffles .....	7.000.000 —
— Porcs .....	4.500.000 —

*Cultures industrielles :*

— Caoutchouc .....	210.000 tonnes.
— Arachides .....	121.000 —
— Canne à sucre.....	3.500.000 —
— Coton .....	50.000 —
— Tabac .....	63.000 —
— Sésame .....	17.400 —
— Kénaf .....	370.000 —
— Jute .....	6.500 —

*Produits forestiers :*

— Teck .....	161.000 mètres cubes.
— Yang .....	540.000 mètres cubes.

*Produits de la pêche :*

— Poisson .....	600.000 tonnes.
-----------------	-----------------

2. Mines (1965).

— Etain .....	26.419 tonnes.
— Fer .....	750.474 —
— Lignite .....	124.967 —
— Gypse .....	11.240 —
— Plomb .....	12.403 —
— Manganèse .....	33.494 —
— Wolfram .....	483 —
— Antimoine .....	2.668 —
— Fluorite .....	51.829 —

3. Energie électrique.

La capacité installée, qui était de 340.000 kW au début de 1964, avec une production d'origine entièrement thermique, dépassait 570.000 kW au début de 1966.

Un très grand projet, l'ensemble hydroélectrique du Yanhee, financé par la B. I. R. D., est en voie d'achèvement. Outre l'irrigation, il permettra de faire face à la majeure partie des besoins d'électricité du pays. La première phase, terminée courant 1964, a accru la puissance installée de 140.000 kW.

D'autres projets plus modestes ont été achevés récemment : en 1965, le barrage de Nam Pung, qui a une capacité de 6.300 kW, et, en mars 1966, celui de Nam Pong (25.000 kW).

#### 4. Production industrielle.

L'industrie thaïlandaise fournit 12 % du produit national et se développe rapidement, particulièrement dans le domaine des biens de consommation.

Les principales productions en 1965 ont été :

- Ciment, 1.248.000 tonnes ;
- Sucre, 320.000 tonnes ;
- Tabacs manufacturés, 11.500 tonnes ;
- Papier, 13.300 tonnes ;
- Sacs de jute, 11.000.000 d'unités ;
- Bière, 8.000.000 de litres ;
- Coton, 200.000 yards carrés.

1965 a vu le démarrage d'une usine de raffinage d'étain, qui traite la totalité du minerai extrait.

La capacité de raffinage pétrolier est en cours d'extension.

Il existe sept chaînes de montage de véhicules automobiles — dont quatre japonaises — et une production locale de pneumatiques « Firestone ».

#### II. — Aide économique étrangère à la Thaïlande.

L'aide étrangère — américaine en particulier (19 millions de dollars accordés à titre gratuit en 1965) — concourt fortement à la mise en valeur du pays et au maintien d'une balance des paiements favorable.

La Thaïlande bénéficie également de prêts consentis par des organismes financiers mondiaux, spécialement par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B. I. R. D.).

La Thaïlande reçoit aussi une aide financière et technique dans le cadre du Programme de développement des Nations Unies, du Plan de Colombo et de l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (O. T. A. S. E.).

Il faut noter par ailleurs son appartenance à la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (E. C. A. F. E.) dont le siège est à Bangkok.

#### III. — Commerce extérieur.

##### A. — Balance commerciale.

Le déficit du commerce extérieur en 1965, supérieur de 17 millions de dollars à celui de 1964, demeure largement inférieur au niveau record de 1963.

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	BALANCE
(Valeur en millions de dollars.)			
1962 .....	575	476	99
1963 .....	640	483	157
1964 .....	712	617	95
1965 .....	761	649	112

B. — *Structure.*

1. Principales exportations (en millions de dollars).

	1964	Pourcentage.	1965	Pourcentage.	+ ou -
Riz .....	223	36,1	215	33,1	— 8
Caoutchouc .....	103	16,7	100	15,5	— 3
Etain .....	48	7,8	58	8,9	+ 10
Jute et kénaf.....	25	4	56	8,6	+ 31
Maïs .....	68	11	49	7,5	— 19
Tapioca .....	33	5,3	34	5,3	+ 1
Teck .....	9	1,4	10	1,5	+ 1
Sucre .....	10,6	1,6	5	0,8	— 5,6

Si l'on note une progression des ventes d'étain, de tapioca, de teck, et surtout de jute et de kénaf, par contre on remarque une chute de plus de 50 % des ventes de sucre, une baisse sensible de celles de maïs, et une légère diminution de celles de riz et de caoutchouc.

2. Principales importations.

	1963	1964	1965
	(En millions de dollars.)		
Produits pétroliers .....	59,80	61,20	46,25
Pétrole brut .....	0,95	11,45	21,30
Automobiles .....	56,20	67,75	78,65
Matériel électrique .....	47,35	38,40	40,25
Matériel minier et de construction..	47,05	50,35	49 »
Fer et acier.....	47,90	49,65	55,70
Coton brut .....	5,60	6,20	14,60
Tissus de coton.....	26,90	25,90	21,80
Autres articles textiles.....	23,25	27,40	27,15
Laits et crèmes.....	23,40	24,20	22,95
Papiers et cartons.....	16,70	16,85	18,70
Produits pharmaceutiques .....	16,35	17,40	20,40
Machines non électriques.....	15,65	18,10	18,05
Pneumatiques et chambres à air....	14,55	12,70	8,95
Tracteurs .....	12,25	16,40	18,25
Filés et fils textiles.....	10,85	14,10	13,95
Autres .....	215,25	253,95	285,05
Total .....	640 »	712 »	761 »

3. Courants commerciaux.

Les principaux clients de la Thaïlande ont été, en 1965, comme en 1964, le Japon (en dépit d'une diminution de ses achats de 14 millions de dollars) et la Malaisie.

On note la hausse considérable des ventes aux Etats-Unis.

PAYS	1964	PAYS	1965
	(En millions de dollars.)		(En millions de dollars.)
1. Japon .....	134,30	1. Japon .....	120,25
2. Malaisie .....	92,25	2. Malaisie .....	95,15
3. Indonésie .....	51,20	3. Hong-Kong .....	42,95
4. Hong-Kong .....	49,70	4. Etats-Unis .....	42,15
5. Singapour .....	44,95	5. Singapour .....	40,40
6. Allemagne de l'Ouest .....	28,85	6. Allemagne de l'Ouest .....	32,05
7. Grande-Bretagne ...	28,85	7. Grande-Bretagne ...	27,35
8. Pays-Bas .....	28,75	8. Pays-Bas .....	25,80
9. Etats-Unis .....	27,65	9. Indonésie .....	13,05
10. Italie .....	9,55	10. Italie .....	12,60
11. France .....	8,10	11. France .....	9,80

Principaux fournisseurs de la Thaïlande.

1964		
Pays	Valeur C. I. F.	Pourcentage.
	(En millions de dollars.)	
1. Japon .....	235,22	33
2. Etats-Unis .....	115,04	16,2
3. Grande-Bretagne .....	66,32	9,3
4. Allemagne de l'Ouest.....	54,65	7,7
5. Pays-Bas .....	25,25	3,5
6. Indonésie .....	23,63	3,3
7. Hong Kong .....	20,09	2,8
8. Formose .....	18,24	2,6
9. Australie .....	14,62	2,1
10. Singapour .....	13,17	1,84
11. France .....	12,85	1,8

1965

Pays	Valeur C. I. F.	Pourcentage.
	(En millions de dollars.)	
1. Japon .....	240,30	31,5
2. Etats-Unis .....	146,60	19,2
3. Grande-Bretagne .....	72,65	9,5
4. Allemagne de l'Ouest.....	65,30	8,5
5. Pays-Bas .....	24,85	3,2
6. Hong Kong.....	19,50	2,5
7. Formose .....	17,95	2,3
8. Indonésie .....	17,80	2,3
9. Italie .....	16	2,1
10. Malaisie .....	8,40	1,1
11. France .....	7,75	1

IV. — Echanges franco-thaïlandais.

Les effets conjugués de la fin des livraisons effectuées dans le cadre des grands contrats obtenus par la France avant 1964 et de l'augmentation continue des ventes thaïlandaises ont amené un renversement du solde de la balance commerciale — soit 2,1 millions de dollars — en faveur de la Thaïlande :

ANNEE	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
	vers la France.	en provenance de France.
	(En millions de dollars.)	
1958 .....	1,5	6,4
1959 .....	0,5	12,7
1960 .....	0,7	8,5
1961 .....	3,5	11,1
1962 .....	3,3	20,3
1963 .....	3,6	25,1
1964 .....	8,1	12,8
1965 .....	9,8	7,7

a) *Ventes françaises à la Thaïlande.*

Les principales importations thaïlandaises en provenance de France ont été, pour les neuf premiers mois de 1966, comparés à la même période de 1965 (en milliers de francs):

	JANVIER-SEPTEMBRE	
	1965	1966
Voitures automobiles.....	1.701	4.746
Produits chimiques.....	2.079	4.113
Machines .....	2.163	4.017
Produits laitiers.....	2.089	2.637
Parfums et huiles essentielles.....	1.582	2.146
Pneumatiques .....	2.750	2.040
Papiers et cartons.....	803	1.558
Ouvrages en matière plastique.....	1.103	1.536
Fonte, fer et acier.....	2.482	1.402
Vins et spiritueux.....	814	1.188
Appareils électriques.....	1.178	431
Produits pharmaceutiques.....	390	603
Textiles synthétiques et artificiels.....	503	661
Verre et ouvrages en verre.....	732	793

On constate une forte reprise dans presque tous les secteurs, en particulier ceux de l'automobile, des produits chimiques, des machines, du papier et des vins et alcools.

Par contre, nos ventes de produits sidérurgiques et d'appareils électriques ont régressé très fortement; et le déclin de nos ventes de pneumatiques s'est prolongé.

b) *Ventes thaïlandaises à la France.*

Les ventes thaïlandaises à la France, qui avaient plus que doublé entre 1963 et 1964, et qui avaient encore fortement augmenté en 1965, ont tendu à marquer le pas en 1966.

L'évolution des principales exportations au cours de la période janvier-septembre 1966, comparée à la même période de 1965, a été la suivante (en milliers de francs):

	1965	1966
	(9 mois).	(9 mois).
Caoutchouc .....	17.000	20.104
Jute et kénaf.....	11.483	10.066
Riz .....	6.185	8.090
Bois de teck.....	3.515	2.338
Perles et pierres précieuses.....	824	1.274

Nos achats de caoutchouc ont fortement augmenté en tonnage comme en valeur, alors que ceux de riz ont été, en tonnage, presque stationnaires (10.185 tonnes contre 9.931).

Tandis que diminuent nos achats de kénaf et de bois de teck, on voit apparaître un nouveau chapitre important d'exportation vers la France : les perles et pierres précieuses.

La Thaïlande apparaît comme un pays à la fois riche et en pleine expansion, et un marché qui offre des possibilités variées dans un cadre très libéral.

La France n'y joue encore, économiquement, qu'un faible rôle, mais le redressement de nos exportations courantes est un signe encourageant.

V. — Répartition des capitaux étrangers dans les sociétés étrangères et les sociétés mixtes.

NATIONALITE	SOCIETES étrangères à 100 %.	SOCIETES MIXTES thaïes étrangères.	TOTAL
Japon .....	6.040	14.045	20.085
Chine .....	60	7.417	7.477
Etats-Unis .....	580	4.743	5.323
Allemagne .....	»	1.279	1.279
Grande-Bretagne .....	87	1.191	1.278
Malaisie .....	17	1.034	1.051
Danemark .....	»	950	950
Inde .....	600	204	804
Italie .....	»	586	586
Portugal .....	»	454	454
Israël .....	»	350	350
Indonésie .....	»	300	300
Suisse .....	»	253	253
Hollande .....	»	250	250
Hong-Kong .....	»	209	209
Birmanie .....	»	188	188
Argentine .....	»	150	150
Singapour .....	»	100	100
Suède .....	»	75	75
Philippines .....	»	43	43
Australie .....	»	8	8
Autriche .....	»	5	5
Autres pays .....	»	1.442	1.442
	<b>7.384</b>	<b>35.276</b>	<b>42.660</b>

Le montant des investissements réalisés par le Japon est presque égal à celui des autres pays réunis (plus de 20 millions de dollars contre 22 millions pour tous les autres pays).

On note parmi ces derniers la présence de pays européens comme l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Italie, le Portugal, la Suisse, les Pays-Bas et l'Autriche, alors que la France est pratiquement absente.